

# Cahiers du Mapinduzi

## 4 Les sociétés civiles en Afrique





# Cahiers du Mapinduzi 4

## Les sociétés civiles en Afrique

Editeurs Mapinduzi Unit :

Flaubert Djateng et Christiane Kayser

Textes de :

Uta Bracken, Frederick Golooba-Mutebi, Mamou Daffé,  
Ambroise Dakouo, Abdoulaye Diallo, Flaubert Djateng,  
Pierre Kahenga, Christiane Kayser, Kä Mana, Jeanot Minla Mfou'ou,  
Djelrar Miankeol, J. P. Olivier de Sardan, Kamdem Souop,  
Laura Anyola Tufon et Gilles Olakounlé Yabi.



Une publication de Zenü Network,  
un réseau des organisations de la société civile,  
basé à Bafoussam au Cameroun

## **Brot** für die Welt

Brot für die Welt – Evangelischer Entwicklungsdienst (BfdW) –  
(Pain pour le Monde – Service protestant de Développement)  
Financé par le BMZ (Bundesministerium für  
Wirtschaftliche Zusammenarbeit – Ministère Allemand  
pour la Coopération Economique)

Tous droits réservés pour tous pays

Juin 2015  
Copyright © 2015 by Zenü Network/ Mapinduzi Unit  
Bafoussam

Tableau en couverture : Abdoulaye Konate : « Génération Biométrique série 1, 2008 ».

Traductions de l'Anglais : Françoise Guerlin  
Production et conception : Eberhard Delius, Berlin  
Mise en page : Reihs Satzstudio, Lohmar  
Impression : CPI, Leck  
Imprimé en Allemagne

**contact :**  
Flaubert Djateng : [fdjateng9@gmail.com](mailto:fdjateng9@gmail.com)

## Sommaire

Flaubert Djateng et Christiane Kayser	
Introduction . . . . .	7
Synthèse des échanges à la rencontre de Ségou, mars 2015 . . . . .	10
Gilles Olakounlé Yabi	
Changer d'avenir en Afrique de l'Ouest le pari du Wathi . . . . .	13
Jean-Pierre Olivier de Sardan	
Réflexions sur la situation en Afrique de l'Ouest . . . . .	43
Abdoulaye Diallo	
La situation en Casamance : défis et opportunités pour la société civile . . . . .	45
Kä Mana	
Société civile en République Démocratique du Congo <i>Entre pathologies mortelles et construction d'un pouvoir intelligent</i> . . . . .	50
Kamdem Souop	
Mort de la tribu originelle et refondation de l'Etat africain . . . . .	60
Christiane Kayser	
Sociétés civiles : initiatives, mouvements, ONGs . . . . .	70
Uta Bracken	
Contribuer au changement social ? <i>Le potentiel et les limites des projets de développement</i> . . . . .	76

Jeanot Minla Mfou'ou	
<b>Regards croisés sur les sociétés civiles africaines</b>	
<i>À partir des cas du Cameroun, Burundi, Bénin, Côte d'Ivoire,</i>	
<i>République Démocratique du Congo, Guinée Conakry et Tchad . . . . .</i>	92
Flaubert Djateng	
<b>La Société Civile Camerounaise est elle inutile,</b>	
<b>nuisible ou porteuse d'espoir ? . . . . .</b>	104
Laura Anyola Tufon	
<b>La place des femme dans la gouvernance participative</b>	
<i>Comment les Organisations de la Société Civile</i>	
<i>répondent-elles aux besoins spécifiques des femmes ? . . . . .</i>	112
Mamou Daffé	
<b>La société civile au Mali : Opportunités et Questionnements . . . . .</b>	122
Ambroise Dakouo	
<b>Jeunesse et réinvention de la gouvernance post-crise au Mali . . . . .</b>	130
Frederick Golooba-Mutebi	
<b>Partenariat ou émasculatation ?</b>	
<i>Les relations Gouvernement – Société Civile au Rwanda . . . . .</i>	138
Djeralar Miankeol	
<b>L'accapement des terres des pauvres dans la Commune de Moundou,</b>	
<b>au Sud du Tchad . . . . .</b>	153
Pierre Kahenga	
<b>Ressources foncières au Katanga</b>	
<i>Les implications internationales et les mouvements spontanés</i>	
<i>de résistance . . . . .</i>	156

# Introduction

Depuis un certain temps les sociétés civiles sont perçues par les acteurs internationaux comme un nouveau partenaire des actions de paix et de développement garantissant plus de qualité dans les actions touchant les communautés locales, ainsi qu'une meilleure gouvernance dans les politiques publiques. Mais quelles sont ces sociétés civiles multiformes souvent réduites à des coordinations d'organisations non-gouvernementales ? Quels sont leurs liens avec les populations, leurs objectifs, leurs forces et faiblesses ?

En même temps les populations africaines dans beaucoup de pays vivent un renforcement de l'abîme entre riches et pauvres, ainsi que des situations de violences ponctuelles, conjoncturelles ou structurelles auxquelles les réactions varient du désespoir impuissant ou destructeur, par la fuite vers l'Europe au péril de la vie, jusqu'à l'émergence de mouvements citoyens non violents. Le think tank Mapinduzi ne pouvait rester indifférent à ce phénomène et a décidé de regarder de plus près l'éventail de ces phénomènes, d'analyser les tenants et aboutissants d'évolutions qui suscitent espoir ou crainte chez les populations et les acteurs au pouvoir, avec l'objectif de définir mieux les potentiels de transformation sociale durable.

Notre rencontre Mapinduzi de mars 2015 à Ségou sur les sociétés civiles et mouvements citoyens nous a tous permis de nous enrichir mutuellement. Les débats étaient francs, parfois controversés mais toujours solidaires et fructueux. Merci à tous.

Nous voulons encore une fois remercier nos hôtes maliens, Mamou Daffé, Attaher Maiga et tout le staff du centre Koré de leur accueil chaleureux. Nous avons pu jeter un coup d'œil sur leur travail extraordinaire et l'espoir qu'ils représentent dans leur cher Mali déchiré et en danger de replonger dans des conflits violents.

Notre visite à l'Université de Bamako et les échanges avec professeurs et étudiants sur les défis actuels qu'affronte la jeunesse africaine a été un évé-

nement final digne des activités de la semaine. Merci à Ambroise Dakouo de l'ARGA pour l'avoir organisé.

Enfin nous sommes reconnaissants à Pain pour le Monde, Allemagne, de soutenir cette initiative d'un think tank afro-européen.

Comme à notre habitude nous partageons avec vous les contributions des uns et des autres.

D'abord vous lirez une brève synthèse de nos débats et questionnements résumés par les facilitateurs et enrichis et validés par le groupe.

Ensuite nous entrerons dans les contributions :

Dans une première partie nous vous présentons des analyses faites par certains participants sur les défis qui se posent actuellement en Afrique de l'Ouest et Centrale. Gilles Yabi du Réseau Wathi nous propose un texte programmatique sur les éléments-clé pour tout changement.

Jean-Pierre Olivier de Sardan nous parle de la situation du fondamentalisme islamiste au Niger et des causes profondes de son enracinement.

Abdoulaye Diallo explique la situation en Casamance et les défis pour la société civile. Godefroid Kä Mana se penche sur les pathologies de son pays, la République Démocratique du Congo et sur l'impact sur la société civile.

Kamdem Souop du Cameroun nous parle de la mort de la tribu originelle et de la refondation de l'Etat africain.

Dans une deuxième partie, nous nous penchons sur le concept et les diverses manifestations de ce qu'on appelle société civile.

Christiane Kayser regarde l'histoire récente en Afrique et au Proche Orient par rapport à des initiatives et mouvements apportant une transformation sociale.

Uta Bracken jette un regard du point de vue d'un bailleur sur le potentiel et les limites des projets de développement par rapport au changement social durable.

Jeanot Minla Mfou'o partage ses expériences avec les sociétés civiles africaines au Cameroun, Burundi, Bénin, Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo, Guinée Conakry et Tchad.

En troisième lieu nos auteurs analysent la société civile et les mouvements citoyens de leurs pays respectif.

Flaubert Djateng partage un regard critique de l'intérieur de la société civile camerounaise.

Laura Anyola Tufon se focalise sur la place des femmes dans la gouvernance participative à l'exemple du Cameroun.

Mamou Daffé se penche sur les opportunités et les questionnements autour de la société civile au Mali.

Ambroise Dakouo étudie la situation de la jeunesse malienne et la réinvention de la gouvernance dans le Mali actuel.

Frederick Golooba-Mutebi donne son analyse des rapports entre la société civile et l'Etat au Rwanda.

Djeralar Miankeol se penche sur la problématique foncière au sud du Tchad.

Enfin Pierre Kahenga partage les expériences avec les luttes désespérées des paysans et mineurs délocalisés au Katanga en RDC.

Vos commentaires et réactions sont les bienvenues.

Bonne lecture

*Yaoundé et Goma, Mai 2015*

*Flaubert Djateng, Christiane Kayser*



# Synthèse des échanges à la rencontre de Ségou, mars 2015\*

A la fin de trois jours d'échanges intensifs et enrichissants, les participants de la rencontre de Ségou ont mis ensemble et validé une synthèse qui permettra d'orienter le travail des uns et des autres et de faire avancer le travail de Mapinduzi par la suite.

Qu'est ce que la société civile ?

- ◆ Diverse et hétéroclite ?
- ◆ On se concentre ou pas sur une forme d'organisation ?
- ◆ On se concentre sur des acteurs ayant une certaine crédibilité, voire légitimité.

Mais l'on devrait retenir que la société civile dans notre entendement, ce sont ceux qui travaillent pour la transformation sociale, qui soutiennent les révoltes constructrices, ce sont des acteurs qu'on voit, qu'on entend, qu'on lit, qui rassemblent et qui agissent.

Quelles valeurs porter ?

- ◆ Inclusion pas exclusion
- ◆ Vision élargie dans l'espace et le temps
- ◆ Leadership courageux et à l'écoute et non pas leadership isolé, divinisé et populiste « Nous fabriquons nos leaders » (redevables et non pas idolâtrés).

\* Résumé par les facilitateurs Christiane Kayser et Flaubert Djateng

## Nos faiblesses :

- ◆ Travail de façon isolée et sur le court terme. Or il faut travailler sur le long terme, préparer les ressources humaines et être enracinés dans le local.
- ◆ Remplacer ou diaboliser l'Etat. Or il faut participer à la construction de l'Etat en interpellant, proposant, participant.
- ◆ Nous oublions l'histoire. Or nous devons analyser et interpréter l'histoire/les histoires, mais aussi contextualiser ce qu'on fait car il n'y a pas de modèles transposables in extenso.
- ◆ Nous capacitons de façon schématisée (type usine). Or nous devons partir des expériences concrètes, valoriser les opportunités et combattre le mimétisme et l'aliénation.
- ◆ Nous sommes dépendants (finances, idées, etc.) du Nord. Or il faut identifier comment produire et trouver notre argent et comment développer et valoriser nos propres idées.

## Renforcer les capacités d'analyse et de développement de stratégie

- ◆ Définir et analyser les lignes de fractures internes des sociétés : ethnie, religion, argent
- ◆ Prendre en compte les différents niveaux/échelles
- ◆ Développer des stratégies
- ◆ Remplacer les allégeances aveugles ou intéressées par des alliances stratégiques
- ◆ Définir les synergies et complémentarités → objectifs concrets
- ◆ Dégager l'intérêt commun en ne négligeant pas sa survie
- ◆ Créer des alliances sud-nord sur pied d'égalité
- ◆ Renforcer les acteurs qui portent le changement
- ◆ Les protéger sur base d'une conscience collective
- ◆ Contribuer à l'émergence de mouvements durables et efficaces

## QUESTIONS NOUVELLES, CONSTATS IMPORTANTS :

Qui porte le changement ?

- ◆ Quels sont les leviers du changement ?
- ◆ Quel est le rôle des classes moyennes ?
- ◆ Quelle est la nouvelle citoyenneté dans un monde globalisé ?
- ◆ Les ethnies ne sont pas mortes, mais mondialisées, cela veut dire quoi pour notre travail ?
- ◆ Comment réagir et agir par rapport aux phénomènes transversaux ?
- ◆ Economie de guerre, trafic de drogues, montée des extrémismes, accaparement des terres deviennent des facteurs lourds. Conséquences ?
- ◆ Quel est le rôle des mouvements ?
- ◆ Quel est le rôle des réseaux sociaux ?
- ◆ Quelles sont les formes de mobilisation et d'organisation qui peuvent nous faire avancer au vu du fait qu'il est devenu plus facile de mobiliser, mais aucunement de s'organiser ?
- ◆ Les alliances citoyennes au niveau africain et mondial deviennent une priorité
- ◆ Identifier les nouveaux acteurs qui peuvent transformer les choses

Quelles ressources explorer ?

- ◆ La littérature et l'art
- ◆ Le rire
- ◆ Valoriser les solutions trouvées localement et ponctuellement
- ◆ Nous renforcer par rapport aux innovations des uns et des autres
- ◆ Miser sur les opportunités et non sur les problèmes
- ◆ Utiliser des espaces de réflexion pour actions/analyse en synergie
- ◆ Créer des liens entre chercheurs et acteurs de terrain
- ◆ Valoriser le savoir et que la recherche alimente l'action
- ◆ L'identité citoyenne au cœur du processus

# Changer d'avenir en Afrique de l'Ouest le pari du Wathi

Gilles Olakounlé Yabi\*



*« Personne ne devrait avoir peur de changer  
le monde pour le rendre meilleur »*

Nelson Mandela (1918–2013)

## Avant-propos

Une année qui se termine. Le sentiment que les années défilent de plus en plus vite. Le sentiment que le temps qui passe est notre adversaire, qu'il s'oppose à la réalisation de nos rêves, à l'accomplissement de nos volontés, à la complétude de nos vies. Une année qui se termine et une autre qui commence dans une Afrique de l'Ouest partagée entre angoisse et espérance. Angoisse, à cause de nouveaux virus, de nouvelles formes de violence et d'une série de rendez-vous électoraux crispants. Espérance suscitée par l'énergie, la créativité, la combativité et la joie de vivre de millions de jeunes femmes et de jeunes hommes qui ne comptent sur personne d'autre qu'eux-mêmes pour s'offrir un avenir meilleur. Et qui commencent à donner des signaux clairs à leurs gouvernants, à leurs élites, à tous les puissants, qu'ils ne se laisseront plus dominer.

Les pages qui suivent proposent un regard personnel sur cette Afrique de l'Ouest indissociable des autres régions du continent et ouverte sur le monde. Un regard personnel, donc forcément incomplet, tronqué, biaisé, critiquable. Mais ce diagnostic de la région, c'est avant tout une invitation à transformer la multiplicité de nos regards individuels sur l'état de nos pays et de nos sociétés, à transformer la somme de nos frustrations, de nos déceptions, de nos envies, de nos attentes et de nos ambitions en une nouvelle aventure collective. Nous ne dompterons jamais le temps. Mais en nous remettant à croire

\* Coordinateur du Wathi

en la possibilité de changer le monde par la réflexion et l'action collectives, nous pouvons nous offrir le sentiment réconfortant d'imprimer une marque, aussi légère soit-elle, sur notre temps. Celle de chacune de nos vies.

## 1 Ce que nous enseigne Ebola

Un mauvais hasard a voulu que j'écrive ces lignes au moment où l'Afrique de l'Ouest fait le bonheur des vendeurs d'eau de javel, de chlore et de gels antimicrobiens pour les mains, des vrais comme sans doute de nombreux faux. L'Afrique de l'Ouest est aux prises avec la maladie à virus Ebola, la plus grave crise sanitaire jamais provoquée par ce virus qui avait jusque-là frappé dans des zones forestières d'Afrique centrale, loin des centres urbains. Comme si cette région du continent avait besoin d'une crise sanitaire qui se prolongera inévitablement en crise socioéconomique grave. L'emballement médiatique magnifié par la mondialisation s'est traduit par une psychose aussi dévastatrice que le méchant virus lui-même.

L'épidémie est un monstrueux drame humain. Aucun doute là-dessus. Si j'étais Libérien ou Sierra Léonais et avais de fortes chances de connaître un parent ou un ami contaminé ou exposé, je n'aurais sans doute ni le cœur ni l'esprit à évoquer la psychose et une certaine démesure médiatique qui font payer à toute la région ouest-africaine, voire à toute l'Afrique subsaharienne, le coût réel d'Ebola. Plus que jamais, l'Afrique, toute l'Afrique, est associée dans beaucoup d'esprits à la maladie, à la souffrance, à la désespérance et à la mort. Associée à la dépendance extrême aussi.

Au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée, c'est une organisation non gouvernementale (ONG) internationale, Médecins Sans Frontières (MSF), qui a été pendant plusieurs mois à l'avant-garde de la lutte contre Ebola. C'est elle que l'on a entendue le plus sur les ondes et c'est elle qu'on a beaucoup écoutée lors des sommets de crise qui se sont multipliés une fois l'épidémie déclarée et installée. C'est elle qui est effectivement sur le terrain avec les risques vitaux que cela implique pour ses employés. MSF est une ONG puissante, très bien organisée, compétente, engagée, efficace, mais elle reste une ONG. Elle n'a pas vocation à gérer aussi bien au plan stratégique qu'opérationnel une crise sanitaire majeure dans des pays a priori dotés d'un Etat et de systèmes de santé.

Et pourtant, c'est le spectacle auquel a on assisté en Afrique de l'Ouest en ce second semestre de l'année 2014. Les Etats-Unis, la France, la Chine, Cuba, l'Union européenne, la fameuse « communauté internationale » a fini par se mobiliser pour donner de l'argent, envoyer du matériel médical, des équipements de protection, du personnel médical formé, aux pays les plus touchés. Les Etats-Unis ont même envoyé des centaines de militaires au Liberia pour mener la bataille contre ce terroriste insidieux qu'est le virus Ebola, en construisant notamment des hôpitaux spécialisés. On a tous intérêt à ce que cette guerre-là soit gagnée au plus vite par tous ceux qui viennent en aide à la région, quels qu'ils soient. Cela ne doit pas nous empêcher de nous poser des questions sur ce que la tragédie Ebola nous dit sur l'état de notre région. Elle nous dit deux choses au moins.

Elle nous révèle, ou nous rappelle au cas où on en douterait encore, qu'un certain nombre de pays et Etats de la région ne sont pas simplement faibles et fragiles mais extrêmement faibles et dangereusement fragiles. Ils peuvent être détruits dans ce qu'ils ont de plus précieux, la vie des femmes, des hommes et des enfants qui y vivent, en quelques mois, par un virus qui est certes terrifiant mais qui n'est absolument pas nouveau. Ce qui a tué massivement et continue de tuer au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée, c'est d'abord l'extrême faiblesse des systèmes nationaux de santé, et derrière cela, c'est l'extrême faiblesse et le fonctionnement réel des Etats. Ce n'est pas seulement la maigreur des moyens matériels et des ressources humaines qui est en cause. Ce sont aussi autant de choses que la vision politique, l'éthique dans l'action publique, l'organisation des systèmes de santé, celle de l'ensemble de la machine étatique et leur crédibilité aux yeux des populations qu'ils sont censés servir.

La guerre contre cette épidémie d'Ebola sera gagnée. Mais si rien ne change dans le fonctionnement de ces pays pour que pauvreté ne rime pas avec une incapacité totale de ces Etats à agir et réagir, tout autre vilain microbe mortel et contagieux qui débarquera dans ces pays y sèmera la même désolation que l'ennemi Ebola. La communauté internationale viendra éteindre l'incendie et s'en ira. Elle ne s'attaquera pas, et ce n'est pas sa vocation, aux pratiques humaines quotidiennes qui ont maintenu ces pays d'Afrique de l'Ouest à peu près dans le même état de fragilité qu'au sortir des guerres civiles des années 1990-2003.

Ebola nous montre aussi, au cas où nous n'y croyions jusque-là qu'à moitié et de manière théorique, que les sorts des peuples de tous les pays d'Afrique de l'Ouest sont liés. Les sorts dans le sens le plus concret du terme, celui de la survie physique des humains. Nous savions bien sûr que les femmes et les hommes de la région bougeaient beaucoup d'un pays à l'autre, que la mobilité surtout par la route pour la grande masse des pauvres et par les airs, pour une minorité de classes sociales supérieures, était une réalité bien ancrée dans la longue histoire de l'Afrique de l'Ouest et des régions contiguës. Nous le savions mais nous n'avions pas réalisé à quel point cette mobilité exposait chaque pays aux maladies des autres. Maladies politiques, maladies socio-économiques, et maladies au sens premier du terme.

Fermetures de frontières, réouverture des frontières, suspension des vols internationaux, mises en quarantaine de pays, de régions entières d'un pays, de quartiers de ville, Ebola a semé la panique et désorienté au plus haut niveau de tous les Etats d'Afrique de l'Ouest et même au-delà. Faut-il enfermer les voisins et leurs malades chez eux et verrouiller toutes les entrées ? Peut-on même y arriver ? Pendant combien de temps ? Quelles sont les conséquences économiques pour les voisins et pour soi-même ? Quid de la solidarité au sein d'espaces régionaux fortement institutionnalisés comme l'est la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ? Quelle réalité revêt cette solidarité régionale proclamée si c'est le sauve-qui-peut qui dicte les mesures unilatérales des uns et des autres quand frappe une crise sanitaire ?

Le jour où les autorités de Dakar ont annoncé l'arrivée d'un malade porteur du virus Ebola au Sénégal, un étudiant guinéen contaminé dans son pays avant de prendre la route du pays voisin, j'ai lu quelques-unes des réactions des internautes anonymes sur les sites d'informations les plus populaires du pays. La plupart traitaient le malade guinéen qui avait sciemment dissimulé sa contamination par Ebola de criminel. Certains estimaient que les autorités sénégalaises devaient laisser mourir le malade, sinon l'y aider, afin de décourager tous les Guinéens contaminés qui seraient tentés de s'infiltrer au Sénégal pour venir se faire soigner, avec de meilleures chances de survie qu'à Conakry. Réactions qui font froid dans le dos, mais réactions ô combien prévisibles. Confrontés à la peur de mourir, sommes-nous toujours capables de conserver nos principes moraux les plus fondamentaux, voire notre raison ? Qui veut voir Ebola débarquer dans son pays ? Qui n'a pas peur d'Ebola ?

Quelques jours avant l'épisode sénégalais, j'étais en vacances familiales à Cotonou, au Bénin. Le virus venait de faire son apparition à Lagos, métropole nigériane très proche de la capitale économique béninoise. Deux cas suspects avaient été annoncés au Bénin. Un ami médecin qui avait repris service le jour de cette annonce m'a raconté avoir trouvé fort peu de collègues personnels de santé à son arrivée à l'hôpital universitaire de Cotonou : les blouses blanches avaient fui l'ombre d'Ebola. Les cas suspects n'ont pas été confirmés. Qui veut mourir d'Ebola ?

Le jeune Guinéen a été soigné avec succès à l'hôpital universitaire de Dakar. Il a survécu à Ebola. Il n'aurait peut-être pas survécu s'il était resté en Guinée à un moment où la prise en charge y était encore balbutiante, le nombre de malades étant en constante augmentation et les centres de soins adaptés débordés. Il ne serait peut-être jamais arrivé vivant à Dakar s'il n'avait pas dissimulé son état jusqu'à son admission à l'hôpital. Sa décision a été détestable du point de vue de l'intérêt général et de celui du Sénégal qui avait rejoint, à cause de ce seul cas, la liste noire des pays touchés. Mais cette décision lui a peut-être sauvé la vie. Sommes-nous absolument sûrs que nous aurions tous agi différemment ? La vie n'est pas facile et agréable tous les jours, mais qui veut mourir d'Ebola, et qui veut mourir tout court ?

Ce que nous a montré le plus clairement possible le virus Ebola dans sa saga macabre en Afrique de l'Ouest, c'est qu'il est illusoire de penser se protéger des maladies de nos voisins en nous barricadant. En isolant les pays malades. Cela ne marche pas. Nous pouvons tous être malades. Nous sommes tous des malades en puissance. Ebola ou un autre virus malin aurait pu apparaître ailleurs qu'en région forestière guinéenne aux confins du Liberia et de la Sierra Leone. Ce n'est pas en indexant et en accablant les pays les plus fragiles de la région, et la liste ne s'arrête certainement pas aux trois grandes victimes de l'épidémie Ebola, que les pays qui sont un peu mieux lotis, ou pensent l'être, garantiront une bonne santé, la paix et la sécurité à leurs populations.

La solidarité régionale n'est pas qu'une exigence morale. Elle est d'abord dictée par l'intérêt bien compris de chacun et de tous, celui de la survie et de la résilience des sociétés ouest-africaines. Notre compréhension de la citoyenneté doit par conséquent changer. Le Ghanéen devrait se préoccuper non seulement des problèmes de son pays, mais aussi de ceux de tous les pays voisins, immédiats ou non. L'Ivoirien devrait se préoccuper des perspectives de stabi-

lité de son pays, mais il devrait aussi se sentir concerné par les problèmes du Burkina Faso, du Mali, de la Guinée, du Liberia et même du Nigeria qui peut lui sembler bien loin. Le Malien a de très bonnes raisons de s'interroger sur la situation dans le nord de son pays, mais il devrait aussi suivre avec intérêt les développements en Mauritanie, en Algérie, au Burkina Faso, au Niger, mais aussi en Guinée Bissau...

L'effondrement de l'Etat dans n'importe quel pays d'Afrique de l'Ouest, ou dans un des pays qui sont aux frontières de cette région comme le Cameroun, la Mauritanie ou le Tchad, menacera gravement la santé, la sécurité et la stabilité de tous les autres. Voilà ce que le virus maudit a rappelé à tous. On ferait mieux de ne plus jamais oublier que nos sorts sont irrémédiablement liés.

## 2 Ce que nous dit Boko Haram entre deux bombes

Le hasard, mauvais aussi celui-là, a voulu que j'écrive ces lignes au moment où une bonne partie du monde a fini par entendre parler de l'existence d'un groupe appelé Boko Haram dans un pays qui s'appelle le Nigeria, pays le plus peuplé du continent africain. C'est grâce aux fameux réseaux sociaux, Twitter en particulier, que le monde a découvert une tragédie meurtrière qui se joue au nord du Nigeria depuis plusieurs années. « Bring Back Our Girls », ou « Ramenez nos filles », c'est ce slogan tweeté et retweeté aussi bien par des stars que par des milliers d'anonymes de par le monde qui a attiré l'attention internationale sur un groupe armé islamiste insaisissable qui a multiplié des attaques terroristes dans plusieurs Etats du nord-est de la fédération nigérienne, faisant des milliers de morts parmi les populations civiles.

Les premières dames, à commencer par l'Américaine Michelle Obama, des stars de Hollywood, des ex-épouses de président, et bien d'autres leaders d'opinion internationaux, africains, nigériens, ont réclamé le « retour de nos filles », plus de 200 filles enlevées par Boko Haram en avril 2014. La « communauté internationale », c'est-à-dire les puissances dominantes de la planète, et le gouvernement fédéral nigérien n'ont pas eu d'autre choix que de réagir à cette mobilisation virtuelle soudaine. Des sommets et des réunions ont eu lieu à Paris et Londres pour trouver des moyens concrets d'aider le Nigeria à retrouver les filles enlevées et mettre fin à la campagne meurtrière de Boko Haram.

Plusieurs mois plus tard, les pauvres filles kidnappées à Chibok, et promises selon le leader de Boko Haram à la conversion forcée à l'islam authentique et au mariage, n'avaient toujours pas été retrouvées. Les médias qui avaient abondamment relayé la mobilisation Bring Back Our Girls sur les réseaux sociaux sont passés à autre chose. Entre-temps, les animateurs les plus actifs des réseaux sociaux, et les médias internationaux, se sont tournés vers les événements dramatiques en Syrie et en Irak. Les événements au Moyen-Orient, ainsi que le conflit en Ukraine ont montré à quel point la propension des sociétés humaines à la violence cohabitait sans aucun mal avec une accumulation matérielle et un progrès technologique sans précédent. Et avec ce faux sentiment de conscience et d'empathie universelles procuré par l'accès à une avalanche d'informations internationales quotidiennement servies par les chaînes de télévision et de radio « mondiales ».

Toujours est-il que Twitter et Facebook n'ont pas ramené les Nigérianes enlevées et n'ont pas affaibli Boko Haram. Le groupe a multiplié les attaques et entrepris de prendre le contrôle d'un territoire de plus en plus vaste allant du nord-est du Nigeria aux zones frontalières du nord du Cameroun. Longtemps focalisés sur le Nigeria, Boko Haram et ses probables excroissances sont devenus depuis une menace grave et immédiate pour la stabilité du Cameroun. La mobilisation citoyenne internationale stimulée par les réseaux sociaux sur Internet a sans doute poussé à de nouvelles promesses d'aide concrète militaire et sécuritaire des partenaires occidentaux du Nigeria à la lutte contre Boko Haram sur le terrain. Des décisions ont été prises dans ce sens à Paris, Londres et Washington DC, en présence de hautes autorités du gouvernement nigérian. Plusieurs mois plus tard, il y a peu de signes d'une amélioration de la situation sécuritaire et humanitaire au nord-est du Nigeria.

En réalité, à l'approche d'élections présidentielles et générales dans un pays où des centaines de personnes ont été tuées au lendemain des élections précédentes en 2011, pourtant jugées moins truquées que les précédentes, c'est à un nouveau déferlement de violences qu'on s'attend au premier trimestre 2015, et pas seulement au nord-est. Que Boko Haram soit enfin affaibli ou non par les armées nigérianes et camerounaises ne changera probablement pas grand chose au bilan humain prévisible des batailles politiques à venir dans ce pays où l'accès à une portion de l'immense rente pétrolière est une affaire de vie ou de mort.

Ce que nous dit la tragédie du Nord-Nigeria, c'est qu'aucune nouvelle technologie, aucune mobilisation bruyante sur les réseaux sociaux et les médias, aucune aide militaire ou logistique, ne saurait constituer une réponse efficace à une situation catastrophique créée par des décennies d'indifférence à une montée de toutes les formes d'extrémisme ou, pire, d'encouragement de l'extrémisme, de la violence et du nihilisme par des élites locales, régionales ou nationales exclusivement concentrées sur la poursuite de leurs intérêts privés.

Réduire l'explication de la crise sécuritaire au nord du Nigeria au fléau de la corruption serait simpliste. Ceux qui ont vécu dans cette partie du pays et ont par exemple enseigné dans les années 1980 dans les universités alors réputées du Nord, comme celle de Zaria, témoignent de l'ancienneté des mouvements islamistes radicaux qui se sont progressivement imposés par la violence dans les milieux estudiantins et ont fait fuir les esprits libres qui ne voulaient pas assujettir tous les savoirs aux dogmes religieux. Le ferment de l'intolérance religieuse n'est pas nécessairement un produit de la corruption et de la faillite des Etats.

Mais sans l'ampleur abyssale atteinte par la corruption, et sans l'ignorance totale, sinon le mépris profond, de l'intérêt général qui caractérise les pratiques politiques, économiques et sociales des acteurs dominants du pays depuis des décennies, les idéologies sectaires les plus dangereuses n'auraient jamais pu prendre pied aussi solidement. Et sans la corruption et le cynisme des riches et des puissants, on ne peut pas expliquer le spectacle désastreux offert par les forces armées de la grande puissance africaine, débordées par les criminels de Boko Haram, craintes pour leurs exactions récurrentes par les populations civiles qu'elles sont censées protéger et accusées publiquement d'incompétence et de corruption par leurs partenaires internationaux comme les Etats-Unis.

La situation du nord-est du Nigeria en 2014, tout comme celles, tout autant marquées par une banalisation de la violence et du crime, du Delta du Niger ou du Middle Belt où les massacres à dimension ethnique mais profondément politiques font des centaines de morts chaque année, sont le résultat de décennies de renonciation collective des élites du pays à tenter de donner du sens à l'appartenance à une nation extrêmement diverse en l'unissant derrière quelques valeurs communes. La fabuleuse manne pétrolière a constitué le ciment de cette œuvre de destruction ou plus exactement de non construc-

tion d'une fédération nigériane dont l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique toute entière aurait pu, et aurait dû, être fière.

Mais combien sommes-nous en Afrique de l'Ouest à nous interroger avec angoisse sur les perspectives politiques et sécuritaires du Nigeria et de ses 170 millions d'habitants ? Même en se limitant aux cercles des dirigeants politiques et de ceux qui les conseillent et les influencent, combien dans la région suivent avec une réelle attention et essaient de comprendre les dynamiques nigérianes ? Les voisins immédiats suivent quelque peu la situation et s'inquiètent notamment de la dimension prise par le terrorisme de Boko Haram après des années d'indifférence. Le Nigeria leur fait peur, – ce n'est généralement pas nouveau –, mais la peur ne sert ni à se prémunir des risques immédiats, ni à se projeter vers l'avenir et à élaborer des stratégies de long terme.

La réalité est pourtant bien simple : le jour où les tensions internes du Nigeria dépasseront un certain seuil, que personne ne connaît à l'avance, les mouvements massifs de populations hors des frontières seront inévitables et les conséquences seront incalculables pour ses voisins et pour toute l'Afrique de l'Ouest. Que l'on aime ou pas le Nigeria, que l'on en ait peur ou pas, n'a aucune importance. Lorsqu'on vit en Afrique de l'Ouest et qu'on veut continuer à y vivre en paix pendant les décennies à venir, on doit s'intéresser à l'évolution du Nigeria et travailler ensemble à ramener ce pays sur une trajectoire plus rassurante que celle qu'il emprunte actuellement.

Par ailleurs, de la même manière qu'il est vain et inconséquent d'accabler les pays frappés au cœur par Ebola et d'espérer les isoler totalement pour se protéger, il est vain et inconséquent de considérer le Nigeria, le pays qui abrite le siège et constitue le socle de la CEDEAO, comme un pays déviant et effrayant dont il faudrait se protéger. En réalité, les défis auxquels fait face le Nigeria, et les principales tares qui alimentent la violence et la fragmentation de sa société, ne sont pas différents de ceux des autres pays de la région. Est-on bien sûr, par exemple, que le niveau de corruption serait très différent de celui du Nigeria dans nombre de petits pays d'Afrique de l'Ouest s'ils bénéficiaient également, depuis les premières années de leur constitution comme Etat indépendants, d'une rente pétrolière équivalente ?

### 3 Ce que nous rappellent les casques bleus et les 4x4 blancs

Un hasard, affligeant pour notre prétention à la dignité et à l'indépendance, – on verra pourquoi plus loin –, a voulu que j'écrive ces lignes quelques semaines après une courte visite à Bamako, la deuxième après la fin de la transition post-coup d'Etat. J'étais ravi de retrouver de nombreux amis résidents de longue date à Bamako et quelques autres arrivés au cours des derniers mois pour prendre fonction au sein de la Mission des Nations unies au Mali (MINUSMA). Nombre des fonctionnaires de cette nouvelle mission onusienne croient profondément et sincèrement au mandat et aux responsabilités qui leur sont assignés et n'y sont pas seulement pour les avantages offerts par les Nations unies. Ils veulent travailler dur, et prendre des risques, pour aider le Mali à sortir de la crise multiforme dans laquelle il s'est engouffré depuis janvier 2012.

A Bamako, on est certes loin de la pesante incertitude sécuritaire qui continue à planer sur les régions de Tombouctou, Gao et Kidal dans le nord de ce vaste pays. Dans la capitale, pas d'attentat, pas d'explosion de mines, pas de tirs de roquettes de jihadistes présumés. On espère que cela durera. Le Bamako de fin 2014 ressemble beaucoup à première vue à celui où j'ai vécu en 2009 et 2010. En réalité, il a changé. Le changement le plus visible, c'est l'apparition de la flotte de véhicules 4x4 Toyota blancs frappés du sigle « UN » des Nations Unies et leur agglomération dans le périmètre de l'hôtel Amitié au cœur du centre ville de Bamako, en face du siège de l'Office de Radiodiffusion et de Télévision du Mali (ORTM).

Privilegié conscient de l'être dans une ville où la majorité des résidents se battent au quotidien pour avoir de quoi assurer les besoins fondamentaux, j'avais l'habitude de fréquenter l'hôtel Amitié au plus chaud de l'année pour sa belle piscine. Voir le plus grand hôtel de Bamako qui abritait toutes les semaines des conférences et ateliers régionaux transformé en quartier général d'une mission de maintien de la paix des Nations unies produit un désagréable pincement au cœur. Je n'ai rien contre les missions de paix des Nations unies qui font ce qu'elles peuvent pour aider les pays où elles s'installent, mais « ce qu'elles peuvent » est rarement décisif pour la consolidation durable de la paix.

Chacun sait au Mali qu'une mission de cette envergure ne s'installe pas pour un ou deux ans mais pour près d'une décennie. Ou plus. Chacun sait également, y compris au sein de la MINUSMA, que personne ne sait ce qu'une telle

mission pourra réaliser dans un contexte passablement complexe d'imbrication de menaces terroristes, de revendications identitaires, de croisement d'intérêts antagonistes et opportunistes d'une multitude d'acteurs locaux et étrangers et de persistance des modes de gouvernance politique qui maintiennent l'Etat malien dans un grave état de faiblesse généralisée.

Si une mission de maintien de la paix de l'ONU, avec ses gros véhicules et les inévitables effets collatéraux associés au débarquement de centaines de fonctionnaires internationaux au pouvoir d'achat conséquent, s'est installée dans une nouvelle capitale ouest-africaine, après Monrovia, Freetown et Abidjan, c'est parce la région semble faire tout ce qu'elle peut pour créer les conditions d'un approfondissement de sa vulnérabilité et de sa dépendance à l'égard de la « communauté internationale ». La crise au Mali n'a pas exposé seulement la faillite d'un des Etats de la région. Elle a exposé la vulnérabilité collective d'une Afrique de l'Ouest dont les dirigeants politiques et militaires sont pétrifiés face à l'ampleur des menaces sécuritaires.

L'Afrique de l'Ouest n'est certes pas responsable du désastre libyen, aux conséquences dévastatrices et durables sur la sécurité de l'espace sahélo-saharien et au-delà. On connaît les principaux responsables de la désintégration de la Libye, le régime de Kadhafi lui-même et ses anciens amis d'Occident, partenaires d'affaires et fournisseurs d'armes qui ont décidé de l'éliminer brutalement sans se soucier des conséquences sécuritaires désastreuses parfaitement prévisibles pour la Libye, tous les pays voisins et une large partie du continent. Mais cela ne change rien à la réalisation affligeante de l'incapacité collective de l'Afrique de l'Ouest, et du continent, à faire face à l'adversité.

La crise au Mali et ses évidents prolongements dans le Sahel, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord, a créé un boulevard pour un nouvel interventionnisme militaire extérieur sur le continent, incarné par le dispositif français Barkhane dans le Sahel, successeur de l'opération Serval limitée au Mali. Dans le voisinage du Sahel ouest-africain, la République centrafricaine est, elle aussi, devenue en 2014 le pays d'accueil d'une nouvelle mission de maintien de la paix de l'ONU en Afrique ... et d'une nouvelle opération militaire française, Sangaris. Que dire ? Comment s'en offusquer ? Comment le regretter ? Peut-on en vouloir à la France et crier à l'impérialisme et au néocolonialisme après ses interventions militaires au Mali et en République centrafricaine (RCA) ?

En RCA, acteurs nationaux, voisins opportunistes, puissances régionales, réseaux criminels transnationaux se sont donné la main pour enfoncer un pays qui ne s'est jamais réellement construit dans un terrible déferlement de violences. En trois ans, le résultat est là : une large bande de l'Afrique, de l'Ouest à la Corne, a vu la violence armée et l'insécurité prendre de nouvelles formes et a, de fait, invité à un accroissement de la présence militaire extérieure sur son sol et dans son ciel. J'ai peut-être tort. Mais je ne suis pas sûr que la banalisation de la présence de gros porteurs des armées françaises et américaines dans les aéroports civils de la région soit de bon augure pour l'avenir. Je ne suis pas sûr que l'installation de bases de drones américains et français en Afrique de l'Ouest soit une excellente nouvelle pour les populations de la région. Je n'en suis pas certain. Mais je peux me tromper. J'aimerais beaucoup me tromper.

#### 4 Ce que nous ont offert les « hommes et les femmes intègres »

Un hasard, plutôt heureux celui-là, il en était temps, a voulu que j'écrive ces lignes quelques semaines après l'IPD, comme on l'appelle à Ouagadougou. L'insurrection populaire démocratique. Celle qui a fait tomber le doyen des chefs d'Etat en exercice en Afrique de l'Ouest, Blaise Compaoré, après 27 années au pouvoir. Victime de son entêtement à rester aux commandes du Burkina Faso par une énième manipulation de la Constitution de son pays, isolé et déconnecté de la réalité dans son palais de marbre vert de Kosyam, le grand tacticien froid a dû quitter son pays comme un riche brigand. Dans un convoi d'une trentaine de véhicules tout terrain et de grosses berlines allemandes. Protégé par le régiment de sécurité présidentielle, exfiltré par les forces françaises puis transféré à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire. C'est ainsi que prit fin le long règne du président Compaoré, incontournable médiateur, et acteur, de toutes les crises ouest-africaines ou presque de ces quinze dernières années.

N'est-il pas trop tôt pour se réjouir de la « révolution burkinabè », alors qu'une transition délicate vient seulement de commencer, qu'elle n'est pas à l'abri de l'influence de militaires ayant servi jusqu'au bout le président déchu, et que d'anciens hommes clés du système Compaoré, qui ont su abandonner

le navire avant qu'il ne coule, sont capables de récupérer le pouvoir au sortir de la transition ? Faut-il se réjouir dès maintenant de l'IPD alors que la chute de Compaoré et l'éventuel démantèlement de son système efficace de surveillance du territoire et de son réseau d'alliances dans toute l'Afrique de l'Ouest et dans le Sahel, peuvent fragiliser effectivement le pays et la région dans une période de grande vulnérabilité ?

Oui, le départ forcé de Compaoré est une bonne nouvelle. Il aurait pu tranquillement terminer son mandat en novembre 2015 et partir à peu près dignement. Encouragé par la famille, le clan et tous les autres opportunistes bien plus soucieux de la conservation des fortunes accumulées que par l'avenir personnel du président, ce dernier a tenté un passage en force aussi formellement légal que profondément immoral. Il a joué et il a perdu. Il n'a pas perdu à cause d'un simple concours de circonstances favorable aux masses populaires qui ont envahi les rues de Ouagadougou.

Il n'a pas perdu par manque de chance, cette fois. Il a perdu parce que les manifestants burkinabè ont atteint la masse critique qui permet de surprendre des régimes trop sûrs de leur capacité à faire peur aux citoyens anonymes, à acheter les éventuels leaders d'opinion et à ridiculiser leurs opposants les plus irréductibles. Les manifestants burkinabè n'auraient jamais pu atteindre cette masse critique si une grande variété d'acteurs influents de la société politique et de la société civile n'avaient pas su s'entendre sur une seule chose : le refus de la manœuvre du pouvoir visant à faire sauter la disposition constitutionnelle de limitation des mandats présidentiels.

Mais il n'a pas suffi de s'entendre sur un objectif. Il a aussi fallu organiser une mobilisation active d'une partie conséquente de la population urbaine, largement composée de jeunes. Une telle mobilisation requiert de la stratégie, de la tactique, des plans, des moyens, une capacité à réagir vite et à s'adapter, et une détermination à aller jusqu'au bout. Autant dire que cette mobilisation a été le résultat d'un effort maintenu dans la durée. La réussite de l'IPD, c'est celle d'une revendication de changement certes, mais c'est aussi celle de l'action collective et celle du travail. C'est pour cela qu'il faut s'en réjouir. C'est pour cela que le signal donné par les acteurs du changement au Burkina est positif et fort pour tous les autres pays de la région et du continent où les dirigeants vont trop loin dans leur attitude condescendante et méprisante à l'égard de leurs concitoyens.

Heureusement, ils ne sont plus si nombreux les pays africains qui sont dans cette catégorie. En réalité, le Burkina Faso faisait partie des rares pays d'Afrique de l'Ouest qui n'avaient pas connu d'alternance démocratique depuis le début des années 1990. Il faisait partie de ces pays dont les présidents ont su accepter la libéralisation politique tout en s'assurant qu'elle ne changerait rien à l'essentiel : leur maintien au pouvoir. Le Burkina ne fera que rejoindre le groupe majoritaire de pays africains où l'alternance politique, à la suite d'élections, certes à la crédibilité variable, est devenue une réalité depuis de nombreuses années. C'est précisément pour cela qu'il ne faut pas vouloir juger le succès de la révolution populaire burkinabè à l'aune de ce que sera le Burkina Faso après la transition.

Rien ne garantit que les futurs dirigeants élus démocratiquement sauront satisfaire les attentes des populations en matière de sécurité et d'amélioration de leurs conditions économiques. Un changement de régime n'est pas facile à obtenir. Mais un changement radical et durable de la gouvernance d'un pays est encore plus difficile à provoquer. Les acteurs du « coup de balai » de Ouagadougou le savent : si leur objectif est de bâtir un nouveau Burkina, beaucoup moins corrompu, plus équitable et plus agréable à vivre, le travail ne fait que commencer. Cela n'enlève rien au caractère absolument salutaire et rafraîchissant de l'insurrection populaire démocratique du 30 octobre 2014.

## 5 Ce qui n'émerge pas de l'émergence

Un hasard, heureux lui aussi, a voulu que j'écrive ces lignes au moment où « ça émerge » de partout. C'est ce qu'on entend dans tous les discours de chefs d'Etat ou de gouvernement. Ils sont nombreux les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre qui proclament qu'ils sont sur la voie de l'émergence économique. Ils se dotent de plans pour atteindre la fameuse émergence à un horizon de cinq ou dix ans, rarement au-delà. Les objectifs sont ambitieux, les détails des plans présentés aux forums d'investisseurs internationaux sont séduisants et les maquettes des futures infrastructures devant symboliser l'entrée de ces pays africains dans le club des émergents aux côtés de nombre de pays d'Asie et d'Amérique latine sont magnifiques. Elles présentent des tours urbaines, des aéroports, des centres commerciaux à l'américaine, des autoroutes qui

s'entrecroisent et se superposent, des centres universitaires d'excellence, des hôpitaux hyper équipés...

Dans l'Afrique de l'Est anglophone, des pays comme le Kenya, l'Ouganda ou la Tanzanie semblent plus avancés que ceux d'Afrique de l'Ouest et du Centre sur le chemin de l'émergence économique. Leurs infrastructures ont déjà connu au cours des quinze dernières années des améliorations significatives. Certains de leurs grands projets structurants et porteurs d'une intégration régionale est-africaine réelle sont passés de l'étape des maquettes et des discours à celle du lancement effectif des travaux. Leurs économies locales paraissent moins dépendantes de l'activité de quelques grandes entreprises étrangères que celles des anciennes colonies françaises. A l'est et au sud du continent, les investisseurs étrangers paraissent aussi plus diversifiés. Ils viennent en grand nombre de Chine, d'Inde, de Malaisie, de Thaïlande, de Turquie, du Brésil et de bien d'autres pays pour explorer les opportunités de gagner de l'argent, beaucoup d'argent, dans cette partie de l'Afrique qui « bouge ».

Le slogan « Africa Rising » a remplacé en 2011 la sentence désespérante et méprisante du « Hopeless Continent » que le même magazine du business globalisé, *The Economist*, avait asséné en 2000. On ne compte plus depuis quelques années les forums d'affaires dans différents secteurs, des télécommunications aux mines en passant par l'agro-industrie, organisés dans les beaux hôtels des capitales du continent, mais aussi à Genève, Londres, New York ou Paris.

Les entreprises spécialisées dans l'évènementiel qui les organisent, et dont la plupart sont étrangères au continent, ont à l'évidence flairé les opportunités du marché du nouvel optimisme africain. Les proclamations de l'émergence en cours ou imminente sont aussi justifiées par la « découverte » de l'existence de classes moyennes africaines montantes, consommatrices de biens et de services « modernes » et moteurs incontestables de changements économiques mais aussi sociaux, culturels et politiques majeurs dans leurs pays.

Personne ne sait vraiment combien d'Africains appartiennent à ces classes moyennes, dans la mesure où on ne sait pas quels critères adopter pour les distinguer de la catégorie des pauvres et de celle des riches, dans un contexte d'incapacité évidente des appareils statistiques nationaux à capter les réalités économiques de leurs pays. Pour la Banque africaine de développement (BAD), 34 % des Africains, soit 370 millions d'âmes, appartiendraient désormais à une

classe moyenne qui prend en compte autant des personnes dont les revenus se situent juste au-dessus du seuil de pauvreté que celles dont les revenus flirtent avec ceux qui appartiennent sûrement au groupe des riches. L'approche statistique est discutable mais on ne peut contester la réalité de l'émergence d'une classe, bien plus fournie qu'il y a seulement une dizaine d'années, de femmes et d'hommes qui disposent à peu près de tous les biens et services matériels auxquels ont accès les classes moyennes des autres régions du monde et qui vivent en tout cas une vie simple mais agréable.

Les réalités, et encore davantage, les dynamiques économiques et sociales actuelles des pays africains, sont trop complexes pour s'accommoder des perceptions misérabilistes désespérées et désespérantes ou, à l'autre extrême, de la croyance pathétique dans une « émergence » collective rappelant la trajectoire de « développement » des pays qualifiés d'émergents d'Asie et d'Amérique latine, dont les réalités actuelles sont elles-mêmes fort contrastées. L'Afrique de l'Ouest actuelle, comme l'Afrique subsaharienne dans son ensemble, ne peut se résumer ni au constat d'un échec uniforme de la croissance et du développement humain, ni à celui de la certitude de l'entrée de cette région dans une nouvelle ère d'émergence et de prospérité.

En s'inspirant du mot célèbre de l'écrivain nigérian et Prix Nobel Wole Soyinka, « Le tigre ne proclame pas sa tigritude, il bondit sur sa proie et la dévore », on pourrait dire que « les pays émergents ne proclament pas leur émergence, on découvre qu'ils ont émergé et c'est tout ». Que l'Afrique de l'Ouest soit en train d'émerger ou pas n'a que peu d'intérêt si l'on ne définit pas précisément de quelle émergence il s'agit et vers où les pays qui composent cette région veulent aller. S'agit-il seulement de rêver d'une émergence faite de croissance économique, d'urbanisation et de flambée de la consommation de biens et services ?

Ou s'agit-il d'une émergence économique inscrite dans un projet politique intégrant toutes les composantes essentielles de ce qui serait une meilleure vie pour les populations de la région ? Avant de s'interroger sur le « où nous voulons aller », question qui est bien peu posée et débattue même dans les cercles intellectuels des capitales ouest-africaines, regardons et essayons de voir à quoi a ressemblé le chemin emprunté par les pays de la région au cours des dix dernières années et les directions qu'ils semblent avoir prises encore plus récemment.

## 6 Ce qui change un peu, ce qui change lentement, et ce qui ne change pas

Ce qui change depuis une dizaine d'années dans presque tous les pays africains qui ne sont pas englués dans des crises politiques et des conflits violents récurrents, c'est que de vieux projets de constructions d'infrastructures économiques connaissent un début d'exécution. A l'instar de routes transnationales dans chacune des grandes régions subsahariennes, de chemins de fer abandonnés pendant des décennies, d'interconnexion électrique entre pays voisins, d'installation de gazoducs régionaux, d'extension et de modernisation de ports. Ce qui change malgré tout, c'est le niveau moyen de qualification et de compétences dans les grandes entreprises privées et semi-publiques et dans les cabinets ministériels où une poignée de cadres bien formés et travailleurs sont devenus indispensables pour faire le lien entre les agences de coopération bilatérale et multilatérale et des administrations publiques défailtantes et faire avancer les projets décrétés prioritaires par les chefs d'Etat.

Ce qui change malgré tout, c'est que le développement conjugué du secteur bancaire, des institutions de micro-finance, des établissements privés de formation professionnelle et des initiatives disparates de milliers d'ONG en direction de catégories spécifiques de la population ainsi que les réformes économiques laborieusement mises en œuvre par les gouvernements ont eu pour effet d'insuffler un minimum de dynamisme dans des économies locales longtemps atrophiées. Derrière ces tendances positives se trouve le relâchement des contraintes du financement de la croissance économique dans la majeure partie de l'Afrique subsaharienne. Ce nouveau souffle financier a été lui-même favorisé par l'allègement significatif du fardeau de la dette extérieure et par les conséquences de la croissance effrénée des puissances dites émergentes, au premier rang desquels la Chine, avide de matières premières et de nouveaux marchés pour son industrie à haute intensité de main d'œuvre ... chinoise.

Ce qui change, c'est l'engouement d'une jeunesse nombreuse, dynamique, irrésistiblement attirée par l'ouverture sur le monde que permettent l'Internet et toutes les technologies modernes de l'information. Ce qui change, c'est le stupéfiant succès populaire de la téléphonie mobile dans les villes et dans les campagnes africaines et la diversité des usages utiles qu'en font toutes les couches sociales. Ce qui change, c'est la coexistence d'une envie de bouger, de

rêves d'émigration réussie au sein d'une masse de jeunes désabusés mais parfaitement équilibrés et d'un flux de plus en plus soutenu de retours d'autres jeunes privilégiés, formés à l'étranger, au fait du fonctionnement de l'économie mondiale et convaincus de la possibilité d'allier la recherche d'un bien-être individuel et familial avec leur participation au développement de leurs pays respectifs.

Ce qui change, c'est qu'à Bamako, Cotonou, Abidjan, Lomé, Accra, Lagos, Bobo-Dioulasso, Thiès, Douala, Agadez, Nouadhibou, Ségou, des millions de femmes et d'hommes créent des « micro », des « mini » et des petites entreprises, très majoritairement informelles, recherchent des moyens pour accroître leurs savoirs et leurs savoir-faire et ne comptent sur personne d'autre qu'eux-mêmes pour atteindre le confort de vie auquel ils aspirent. Il existe un sacré réservoir d'énergie humaine pour aller plus loin et plus haut dans une partie du continent, dans les pays et les régions où le bruit des bottes de rebelles, de militaires, d'extrémistes religieux en tous genres et d'entrepreneurs de la violence et de la haine de l'autre n'anéantit pas toute ambition d'aspirer à une vie normale.

Ce qui ne change pas, ou si peu et trop lentement, c'est la conception de la politique comme un jeu à somme nulle dans lequel le clan qui détient le pouvoir peut utiliser tous les moyens sans exception pour conserver la mainmise sur tous les leviers de l'Etat et sur les ressources économiques du pays avec l'assentiment, ou au moins la tolérance tacite d'une grande partie de la population qui n'a souvent connu que ces pratiques politiques antinomiques à la poursuite de l'intérêt général. Ce qui ne change pas ou si peu, c'est la conception des administrations publiques exclusivement comme des machines pourvoyeuses de clientèles politiques, de garanties de paix sociale et d'emplois stables dont les faibles rémunérations officielles vont de pair avec l'absence de la moindre exigence de performance et la banalisation de toutes les pratiques corruptives fournissant des compléments de revenus conséquents.

Ce qui ne change pas ou si lentement, c'est la « morale » transfusée par les élites qui, dans trop de pays africains, ont édifié les Etats postcoloniaux sur le socle de la violence, de l'exploitation des faibles, de la condescendance à l'égard des pauvres et de l'association de la détention du pouvoir politique à un droit de jouissance illimitée de tous les avantages. Ce qui ne change pas et semble se transmettre de génération en génération, au sein des élites, et entre

elles et les autres couches de la population, c'est la culture du double langage, du décalage systématique entre le discours et l'action, entre la rhétorique et la réalité, le culte du mensonge permanent. Ce qui ne change pas, ou pas assez vite, dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et au-delà, c'est la coexistence d'un discours redondant sur la solidarité, la fraternité, le cousinage à l'africaine et des pratiques politiques, économiques, culturelles et sociales claniques, discriminatoires et au fond profondément égoïstes.

Ce qui ne change pas, c'est la préférence collective pour une régulation sociale par la charité ponctuelle et arbitraire des mieux lotis à l'égard des pauvres et des faibles plutôt que la recherche permanente de l'insertion de toutes les couches de la population dans les circuits de production et de distribution des richesses matérielles et immatérielles. Ce qui ne change toujours pas en dépit des slogans et des réformes éternelles défendues et accompagnées par les bailleurs de fonds internationaux, c'est une structure perverse des incitations qui encourage la lutte sans merci pour l'accès aux positions de rente, – en clair des lieux où l'on peut s'enrichir vite sans travail acharné ni innovation –, et décourage l'effort, la créativité et le dynamisme.

Ce qui ne change pas, enfin, c'est cette peur panique de perdre notre identité africaine dès qu'il est question de changer quoi que ce soit de significatif dans notre manière de faire, de penser et de vivre. Comme si seuls les Africains devaient cultiver des traditions immuables et inattaquables parce que léguées par des ancêtres qui vivaient dans un monde bien différent de celui d'aujourd'hui. Comme si les enfants qui naissent tous les jours dans chacun des pays de la région n'avaient pas le droit de prétendre à une autre vie et de nourrir des rêves éloignés de ceux de leurs parents, grands-parents et aïeuls. Comme si les valeurs africaines auxquelles on entend s'accrocher envers et contre tout étaient aussi aisées à définir et à citer aujourd'hui.

Comme si ces valeurs jamais clairement définies n'avaient pas été déjà largement entamées par les antivaleurs injectées dans les sociétés par les élites gouvernantes au cours des trois, quatre ou cinq dernières décennies. Comme si chaque génération n'avait pas un droit légitime d'inventaire des valeurs traditionnelles au bout duquel elle en éliminerait certaines, en amenderait d'autres et en créerait de nouvelles correspondant à l'idéal de société auquel elle voudrait tendre.

## 7 Ce que nous dit l'état d'une région sur ses élites

Le programme de travail commence à prendre forme. Il est vaste et plutôt éfrayant. Les générations actuelles d'Africaines et d'Africains doivent s'assurer que ce qui a déjà commencé à changer en bien depuis une vingtaine d'années sur les plans politique, économique, culturel et social, continue à changer et à un rythme accéléré. Elles doivent aussi et surtout faire bouger ce qui ne change pas ou qui se meut tellement lentement que les effets n'en seront perceptibles que dans un siècle. Voici venu le moment de secouer le tronc du cocotier et, s'il le faut, d'en extirper les racines pourries plutôt que de se limiter aux feuilles rabougries et aux noix desséchées, signes extérieurs d'une mort lente.

Seulement voilà : qui sont, dans chacun des pays ouest-africains, les femmes et les hommes aujourd'hui capables de s'attaquer collectivement à ce chantier ébouriffant ? Pourquoi prendraient-ils des risques individuels importants, y compris physiques, pour révolutionner des systèmes et des fonctionnements injustes et pervers qui font le bonheur au quotidien de milliers de familles politiquement et financièrement puissantes ? Dans les pays africains comme partout ailleurs, il n'y a que très peu de chances pour que les personnes issues des catégories les plus pauvres aient le temps, l'énergie et les capacités de mobilisation indispensables à l'organisation d'actions collectives d'envergure afin d'obtenir des changements radicaux et durables. L'intensité des liens familiaux, claniques, ethniques, religieux, couplée à la concentration de la pauvreté et de la marginalisation dans les zones rurales et périphériques, rend cette perspective particulièrement peu probable en Afrique de l'Ouest.

Pour qu'elle ait une chance de réussite, la dynamique de changement exige l'engagement de groupes de femmes et d'hommes qui peuvent se permettre de prendre le temps de rechercher des informations, de lire, de naviguer sur Internet, de communiquer par téléphone et par courriers électroniques, d'organiser des réunions, d'établir des plans d'action et des budgets, de mobiliser de l'argent, de diviser les tâches, d'élaborer des stratégies, de contourner les obstacles et les pièges, et de faire tous ces efforts dans le cadre d'actions qui ne soient pas individuellement lucratives. Seules les personnes qui mangent bien et dont les dépendants mangent aussi à leur faim, celles qui ont les moyens de faire face à des dépenses de santé imprévues et n'ont aucune raison de penser que ce confort relatif peut être remis en cause à tout moment, sont capables

de s'aventurer dans des actions collectives autres que ponctuelles pour « changer le système » radicalement et durablement dans leur pays.

Ce sont donc bien des personnes des milieux sociaux relativement privilégiés qui peuvent insuffler une dynamique de changement systémique dans les sociétés africaines allant au-delà de révolutions et de ruptures politiques sans lendemain. Ces Africains appartenant aux classes privilégiées n'ont individuellement pas d'intérêt personnel à le faire parce que les systèmes existants les favorisent outrageusement dès lors qu'elles veulent bien s'y intégrer. Et parce qu'elles peuvent toujours, compte tenu de leurs diplômes, de leur savoir-faire réel ou supposé, de leur carnet d'adresses, de leur niveau d'information élevé sur les opportunités existantes dans leur pays et à l'étranger, échapper au système, à ses compromissions et à l'inconfort moral qu'il génère chez les plus scrupuleux.

Si vous trouvez en effet que dans votre pays, l'engagement politique partisan signifie l'adhésion à un club de corrompus, si vous estimez que l'accès à un poste important dans l'administration publique ou dans une entreprise publique équivaut à l'intrusion dans un monde de requins obsédés par l'enrichissement le plus rapide possible et que vous avez un problème avec cela, si vous avez de bonnes raisons de croire que vos compétences, votre ardeur au travail, votre excitation à l'idée d'apporter quelque chose à votre pays ne vous rapporteront même pas reconnaissance et admiration de vos collègues et de la société, alors votre décision rationnelle consistera à rechercher un emploi au sein des représentations locales des organisations internationales gouvernementales ou non gouvernementales, au sein de grandes entreprises privées à capitaux étrangers, ou à vous installer à l'étranger, là où vous pourrez gagner votre vie confortablement sans devoir tremper dans des malversations ou observer quotidiennement avec dégoût le dépérissement moral de votre société.

L'enjeu d'un investissement aujourd'hui dans des actions collectives en vue d'une rupture dans le fonctionnement des pays africains, ce sont les conditions politiques, économiques, sociales et culturelles dans lesquelles vivront les centaines de millions d'Africains en 2030, 2050 et 2060. De la même manière que ce qui a été fait, et surtout ce qui n'a pas été fait, par les élites dans chacun des pays entre 1960 et 1980 a largement déterminé les conditions dans lesquelles les Africains vivaient en 2010, ce que les élites vieillissantes actuelles ont fait depuis les années 1990 et ce que celles qui sont en train de les rempla-

cer progressivement vont faire ou ne pas faire dans les années à venir façonnera l'Afrique subsaharienne de 2030 et de 2050.

Lorsque je parle d'élites ici, je n'ai pas en tête les seules élites politiques, administratives, économiques et intellectuelles mais toutes les personnes qui dans chacun des pays de la région sont capables d'exercer une influence particulièrement forte sur l'évolution politique, économique, culturelle, idéologique de la société à laquelle elles appartiennent, quelles que soient les sources de cette influence. Je n'aime pas particulièrement cette catégorisation de la société distinguant « les élites » et « les autres » mais le fait est qu'elle existe, en Afrique comme partout ailleurs.

Les élites en formation qui ont une trentaine ou une quarantaine d'années en 2014 ont trois décennies devant elles pour changer la trajectoire de leurs pays respectifs. Elles seront collectivement comptables du grand bond en avant, de la stagnation ou du grand saut en arrière que chacun des pays aura fait d'ici là. La question qu'il me semble nécessaire de se poser alors est de savoir si le simple renouvellement naturel des élites suffira à garantir un meilleur avenir pour les centaines de millions d'enfants et d'adolescents d'Afrique subsaharienne d'aujourd'hui. Presque partout, n'en déplaise aux élites qui font tout pour s'accrocher le plus longtemps possible à leurs positions politiques, administratives, économiques, traditionnelles et même religieuses, le renouvellement se fera. Nous finissons tous par mourir. Nous finirons tous par mourir. Même ceux qui se prennent pour des demi-dieux.

Les nouvelles élites auront en moyenne un niveau d'éducation et de formation supérieur à celui de leurs prédécesseurs. Elles seront également en moyenne plus informées et ouvertes sur le reste du monde, ayant souvent étudié en partie à l'étranger ou en tout cas voyagé et ayant grandi avec l'ordinateur, l'Internet et le téléphone mobile. Mais quelles valeurs porteront-elles ? Seront-elles plus ou moins sensibles à l'intérêt général que les générations précédentes ? Seront-elles plus préoccupées que ces dernières par le décrochage économique, éducatif voire sanitaire de millions de leurs compatriotes piégés loin des grandes villes dynamiques ou dans les périphéries urbaines aux allures de bidonvilles ?

La réponse n'est pas évidente. Les jeunes élites actuelles et celles qui sont en cours de formation sont très majoritairement les enfants des élites retraitées ou vieillissantes. Les enfants des élites les plus aisées ont généralement

reçu une éducation supérieure dans les universités et grandes écoles d'Europe, d'Amérique et plus rarement d'Asie ou du Moyen-Orient. Une partie significative de ces Africains finit par faire carrière dans les pays étrangers où ils ont été formés ou dans d'autres, en fonction des opportunités qui se présentent à eux. Il s'agit d'une perte incommensurable de ressources humaines qualifiées pour tous les pays africains.

Le mouvement ne fait que s'accélérer avec la mondialisation et malgré les barrières à l'immigration qui n'affectent que modérément les enfants des élites riches. Une autre partie de ces jeunes formés à l'étranger reviennent dans leur pays d'origine pour s'intégrer dans le cercle des élites locales, généralement dans le secteur privé, des organisations internationales intergouvernementales ou non gouvernementales, plus rarement, beaucoup plus rarement, dans l'administration publique et les entreprises et agences publiques.

Les enfants des élites qui disposent de moyens financiers plus limités que ceux du premier cercle font généralement leurs études supérieures dans les meilleures institutions disponibles dans leur pays, dans les pays voisins, ou un peu plus loin, en Afrique du Nord, Maroc et Tunisie notamment. Parce qu'ils conservent un lien régulier avec leur pays et leurs réseaux, ces jeunes, une fois diplômés, peuvent rejoindre aisément les cercles des nouvelles élites politiques, administratives et économiques locales. Qu'ils soient issus de familles riches ou juste aisées, ils ont dans tous les cas été moulés dans l'éducation morale reçue de leurs parents et dans celle qui transpire de leur environnement social.

Il n'y a pas de déterminisme en la matière. Tous les enfants d'élites africaines corrompues et égoïstes ne sont pas de futures élites corrompues et égoïstes. Tous les enfants d'élites africaines intègres ne sont pas de futures élites intègres. Même si on peut penser que les premiers ont en moyenne relativement plus de chances d'être corrompus que les seconds en raison des valeurs et des principes transmis par les parents, ou de l'observation au quotidien par les enfants du décalage entre les valeurs professées par leurs parents et les comportements de ces derniers. On peut le penser mais on ne peut certes pas l'affirmer.

Le vrai problème se trouve au niveau des valeurs et des normes de comportement véhiculées par le tissu social. Tout observateur ouest-africain de bonne foi le reconnaîtra : les valeurs de travail, d'empathie, d'honnêteté et de refus de la violence dans la vie publique ont été sérieusement battues en

brèche par les gouvernants et ont été progressivement mais sûrement remplacées par l'adoration du « Dieu Argent » et par son corollaire, une morale qui veut que la fin justifie tous les moyens. Dans la phase critique parce que fondatrice de la formation des Etats-nations africains dans leurs frontières actuelles, – les six dernières décennies pour beaucoup, les quatre dernières pour les anciennes colonies portugaises –, ce sont les élites les plus cupides qui se sont trop souvent imposées.

Il n'y a hélas aucune raison pour que l'arrivée de nouvelles élites suffise à régénérer les valeurs piétinées par leurs prédécesseurs, à assainir les pratiques qui gouvernent le jeu politique, à cesser de faire de certains cercles de pouvoir en Afrique des lieux de distribution de mallettes bourrées de billets de banque à des courtisans et des mafieux impliqués dans toutes sortes de trafics, à décentraliser les mécanismes de prise de décision, à refonder l'organisation et le fonctionnement des administrations et des entreprises publiques pour en faire des pôles de compétences guidés par l'exigence de résultats et la protection de l'intérêt public.

Le système mis en place délibérément ou incidemment par la classe dirigeante de la plupart des pays africains au cours des dernières décennies véhicule des incitations négatives qui continueront à assurer de manière automatique la victoire des élites avides de pouvoir et d'argent sur celles qui ne sont pas allergiques au pouvoir et à l'argent mais aimeraient également contribuer au développement économique et social de leur pays et permettre ainsi à la descendance de leurs compatriotes qui ont eu moins de chances à la naissance de jouir d'une vie meilleure.

Ces incitations créent ce qu'on pourrait appeler un mécanisme de sélection négative. Si la principale condition pour espérer entrer dans le cercle des élites politiques gouvernantes est de déployer des moyens financiers astronomiques impossibles à réunir de manière licite dans le contexte d'économies peu productives, les candidats les plus honnêtes seront systématiquement battus par ceux qui sont prêts à tout. Une fois leur victoire acquise, il est logique que les gagnants travaillent d'abord, sinon exclusivement, à la reconstitution de leur fortune personnelle et à la récompense des forces qui les ont soutenues dans l'ombre.

On peut être cupide tout en étant travailleur et brillant. Un tel système peut générer de temps à autre des élites gouvernantes qui font progresser leur

pays dans quelques domaines. Mais il me semble incontestable que les règles actuelles de la compétition politique sur le continent ont tendance à sélectionner insidieusement au plus haut niveau des Etats une trop grande proportion d'élites peu concernées par l'intérêt général. Les autres, ces personnes qui croient que les qualités les plus importantes pour entrer dans le cercle des décideurs sont la compétence, l'ardeur au travail, le sens du service public, finissent par comprendre qu'elles n'ont qu'une chance imitée de survie dans un tel système. Elles n'ont alors que deux options : jeter aux orties leurs convictions et faire ce qu'il faut pour se faire une place, ou jeter l'éponge et sortir du monde impitoyable de ceux qui tiennent les rênes de l'Etat.

La force d'un tel système est de donner des signaux suffisamment clairs pour décourager l'entrée des indésirables dans le jeu. Vous n'entrerez pas dans une compétition si vous êtes convaincus dès le départ que vous serez battus, voire écrabouillés. Nombre d'élites africaines compétentes et honnêtes, aujourd'hui vieillissantes et retraitées, ont renoncé à défier les systèmes en place après avoir été humiliées, rejetées, marginalisées au cours de leur carrière politique ou administrative. Rien ne laisse penser que leurs enfants – et ceux des autres – n'ont pas déjà fait le choix rationnel de ne jamais essayer de se frotter à tout ce qui concerne la politique et la gestion de l'Etat. Ou celui d'enterrer des valeurs et des principes éthiques qui n'ont attiré que des ennuis à ceux qui ont voulu les porter.

Le scénario le plus probable au cours des prochaines décennies, en l'absence d'un changement profond et visible dans les incitations enchâssées dans les fonctionnements actuels des Etats ouest-africains, est celui d'une poursuite assidue d'une sélection négative des ressources humaines. Les jeunes élites les plus prometteuses de chacun des pays de la région auront de plus en plus tendance à préférer la vie et le travail à l'étranger, là où elles peuvent faire valoir leurs compétences tout en échappant aux pressions, sollicitations, compromissions et menaces qui caractérisent l'environnement politique, économique, social et culturel de leur pays d'origine.

Celles qui choisiront de rester auront toujours davantage tendance à éviter les secteurs d'activité dans lesquels la compétence, la volonté de bien faire, le travail, la créativité et le respect d'une éthique minimale sont davantage des facteurs de marginalisation et de stagnation que des garanties de réussite professionnelle. Beaucoup continueront à se réfugier dans les niches matérielle-

ment confortables des organisations internationales, des agences de gestion de projets de développement directement financés par les partenaires étrangers et des quelques grandes entreprises à capitaux privés étrangers. Une petite partie de ces jeunes Africaines et Africains réussira à pénétrer le cercle des élites économiques de leur pays en développant des activités innovantes dans le secteur privé, dans les rares domaines qui ne sont pas complètement contrôlés par des clans solidement installés et protégés de la concurrence de nouveaux entrants par leurs connexions politiques et leur maîtrise des pratiques corruptives.

Devrait-on réellement s'inquiéter de ces perspectives ? Est-ce grave si une proportion toujours plus importante des potentielles élites nouvelles et futures des pays africains trouve le salut dans la carrière et la vie hors du continent ? Est-ce grave si celles qui restent ou reviennent dans leur pays et entendent compter sur leurs seules compétences pour gagner leur vie ont une lourde tendance à ne jamais considérer une carrière dans le secteur public, et encore moins à s'engager sur le terrain politique décrété irrémédiablement corrompu et dangereux ? Oui, cela pose un sérieux problème. Cela conduit à abandonner chaque jour encore plus le contrôle du champ politique et administratif, c'est-à-dire les rênes des Etats, aux élites qui y viennent pour les mauvaises raisons : se servir de leur appartenance au cercle des décideurs pour s'enrichir vite, considérablement et profiter de privilèges extravagants.

C'est un grave problème pour les pays ouest-africains et africains en général, et plus précisément pour les couches les plus pauvres de la population, parce que ce sont elles qui ont un besoin vital de services publics fonctionnels et de politiques publiques réfléchies et efficaces. Si on abandonne le contrôle politique et économique des Etats aux élites les plus individualistes et cupides, même aux plus brillantes parmi elles, ils connaîtront peut-être des phases de croissance économique remarquables mais il n'y aura aucune chance d'y voir un développement humain partagé et de s'attendre à une réduction marquante des injustices sociales qui empoisonnent déjà et empoisonneront encore davantage la vie quotidienne de chacun et de tous dans les pays africains au cours des années et décennies à venir.

Ce serait une grave erreur pour les résidents des villes ouest-africaines qui sont encore paisibles et plutôt agréables à vivre, de penser qu'il en sera toujours ainsi en l'absence de politiques visant précisément la préservation de

cette tranquillité. L'Afrique urbaine qu'on aime, c'est celle où l'on échange chaleureusement les salutations matinales lorsqu'on croise des voisins dans le quartier, celle où on peut marcher sans crainte de se voir agressé dans son quartier et même à des kilomètres de celui-ci. C'est celle où on ne se sent pas obligé de verrouiller sa maison à triple tour dès que l'on rentre le soir du travail, protégé par des gardes privés en uniforme armés de gourdins, ou pire, d'armes à feu. C'est celle où on n'a pas l'impression que des voisins aux revenus cinq, dix ou vingt fois plus faibles que les siens vous veulent du mal, alors qu'ils pourraient avoir des raisons d'être amers et agressifs.

Cette Afrique-là est menacée là où elle existe encore. Rien n'autorise à penser que l'approfondissement continu et accéléré du fossé matériel et intellectuel entre la minorité des élites et la masse de ceux qui stagnent et dont les yeux luisent devant l'accumulation des signes extérieurs d'opulence ne s'accompagnera pas, plus tôt qu'on ne le pense, d'une radicalisation des rapports sociaux, d'une tension permanente entre les classes sociales et d'un niveau de violence au quotidien qui empoisonnera l'existence de tous. Projetez les conséquences sécuritaires d'un approfondissement des inégalités, et ajoutez-y tous les facteurs qui alimentent déjà l'insécurité et l'instabilité en Afrique de l'Ouest, du terrorisme de Boko Haram au legs préoccupant d'années de crise violente et d'impunité dans plusieurs pays de la région, en passant par les activités des puissants réseaux de criminalité organisée, et vous conviendrez avec moi que le pire est peut-être à venir.

## 8 Ce que nous pouvons faire ensemble

Voici venu le moment de casser les murs que nous avons érigés à l'intérieur de nos sociétés pour créer des groupes de concitoyens qui ne se parlent plus, ne se connaissent plus, ne se comprennent plus, ne se croisent plus, ne parlent plus la même langue, ne partagent plus de valeur commune et ne croient pas à la possibilité d'un présent et d'un futur construits ensemble. Le moment de casser nos réflexes élitistes. Le moment de nous remettre en cause, nous qui avons eu la chance de naître au sein de familles où on mange à sa faim, où on parle la langue officielle du pays qui est aussi celle des élites, où les parents ont les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école puis à l'université. Nous qui

avons la possibilité de voyager, de découvrir le reste du monde, alors que la très grande majorité de nos concitoyens ne peuvent l'imaginer qu'à partir des images que leur renvoient les chaînes de télévision et l'Internet, et qui projettent quelques milliers d'entre eux sur les routes terrestres et maritimes des migrations mortelles.

Voici venu le temps de la remise en cause de nos certitudes tout en assumant et en défendant les valeurs de liberté, de solidarité, de justice, de modération et de respect de la diversité, qui ne sont la propriété d'aucun continent, d'aucune civilisation. Le temps de choisir clairement le camp de celles et de ceux qui ne se contentent pas de rêver d'une autre Afrique de l'Ouest et d'une autre Afrique, mais qui se proposent d'y travailler concrètement, patiemment et résolument. Choisir le camp de celles et de ceux qui ne voient pas seulement les problèmes, les tares, les drames, tous réels et graves, qui assaillent leurs pays et leurs sociétés mais qui apprécient avec la même justesse l'ampleur des efforts accomplis tous les jours par des femmes et des hommes d'un courage et d'une bonne volonté exceptionnels, ainsi que la formidable énergie créatrice des générations actuelles et le potentiel encore plus immense des générations futures.

Rêver à nouveau, en Afrique de l'Ouest et en Afrique, de grandes réalisations collectives. Rêver d'un autre présent, et surtout, d'un autre futur que celui qu'on entrevoit. Rêver la nuit mais se réveiller le jour, et le rester aussi longtemps que possible, pour regarder les sociétés ouest-africaines telles qu'elles sont aujourd'hui. Se réveiller pour décrypter les tendances politiques, sécuritaires, économiques, sociétales, telles qu'elles se dessinent en prolongeant les réalités du présent et en convoquant toutes les connaissances sans cesse renouvelées par les efforts universels de l'esprit humain, plus accessibles aujourd'hui que jamais. Regarder les réalités de nos pays telles qu'elles sont pour pouvoir concentrer notre énergie, notre temps, notre créativité, notre intelligence collective sur les questions les plus cruciales pour l'avenir, pour celui des dizaines de millions de jeunes qui sont déjà là et pour les cohortes encore plus nombreuses qui les rejoindront au cours des prochaines années.

Penser et agir ensemble pour changer le présent et l'avenir. C'est l'ambition démesurée du WATHI, libre variation sur le thème de waati qui en langue bamanakan ou bambara, évoque le temps. Le temps de l'urgence qui procure l'adrénaline nécessaire à l'action et le temps de la longue durée qui permet

de changer le monde en donnant à l'action collective une profondeur et une portée qui transcendent nos ambitions individuelles insignifiantes. Laboratoire d'idées et boîte à outils ouverts aux contributions de toutes les femmes et de tous les hommes concernés par l'état actuel et l'avenir d'une Afrique de l'Ouest qui sait son sort lié à celui de toutes les autres régions du continent, le WATHI est d'abord, et avant tout, un état d'esprit. Un état d'esprit fait de réalisme, d'idéalisme, de confiance et d'entrain. L'état d'esprit qui permettra de changer l'Afrique sans avoir peur de perdre nos identités plurielles.

*« Cela semble toujours impossible jusqu'à ce qu'on le fasse »*

(Nelson Mandela, 1918–2013)

*Dakar, 23 décembre 2014.*

## L'Auteur

Analyste politique et économiste, Gilles Olakounlé Yabi a travaillé pendant sept ans comme analyste politique principal puis comme directeur du Bureau Afrique de l'Ouest de l'International Crisis Group, une organisation internationale non gouvernementale qui œuvre pour la prévention et la résolution des conflits armés. Il a dirigé et coordonné la recherche, la formulation des recommandations, le plaidoyer et la communication de Crisis Group dans la région pendant des années marquées par un conflit postélectoral violent en Côte d'Ivoire, des transitions politiques incertaines en Guinée et en Guinée Bissau, la montée de la violence au nord du Nigeria et la crise politique et militaire au Mali menaçant l'ensemble du Sahel.

Titulaire d'un doctorat en économie du développement de l'université de Clermont-Ferrand (France), Gilles Olakounlé Yabi a également été journaliste à l'hebdomadaire Jeune Afrique édité à Paris. Après avoir quitté ses fonctions à l'International Crisis Group en novembre 2013, il a été consultant et chercheur dans les domaines de l'analyse des conflits, de la sécurité et de la gouvernance politique en Afrique de l'Ouest. Il publie depuis quelques années des articles et éditoriaux sur son blog : Le Blog de Gilles Yabi (<http://gillesyabi.blogspot.com>).

Gilles Yabi est à l'origine de la création du WATHI, think tank citoyen, participatif et multidisciplinaire sur les dynamiques ouest-africaines qui commence ses activités en 2015. Animé par des dizaines de femmes et d'hommes profondément attachés à l'Afrique de l'Ouest en particulier et à l'Afrique en général, le WATHI a l'ambition de stimuler la réflexion et l'action collective d'un réseau de plus en plus large de citoyens conscients des défis exceptionnels auxquels font face la région et le continent.



# Réflexions sur la situation en Afrique de l'Ouest

Jean-Pierre Olivier de Sardan\*

Les foyers jihado-terroristes en Afrique (Mujao, Ansar Dine, AQMI, Daesh, Boko Haram), beaucoup plus dangereux d'ailleurs que les « loups solitaires » d'Europe, qui focalisent plus l'attention des médias, brûlent avec quatre types de combustibles :

- ◆ Des facteurs locaux : implantation dans des zones particulièrement dégradées où l'Etat est quasi absent, les services publics très faibles, le pouvoir et l'armée particulièrement corrompus, avec des antécédents de soulèvements, de rébellions ou d'irréductions (Nord-Mali, Nord-Est Nigéria, Libye)
- ◆ Des facteurs socio-politiques généraux : l'échec des politiques de développement et de l'école, la faillite des élites politiques africaines, l'absence de perspectives et d'avenir pour une majorité de jeunes déscolarisés (une conséquence très différente de cette même cause est Lampedusa : les migrations massives dramatiques vers l'Europe)
- ◆ Des facteurs religieux : la montée depuis deux décennies au moins d'une idéologie islamiste de type wahabite et salafiste, obscurantiste, exclusiviste, intolérante, agressivement prosélyte, venant d'Arabie saoudite et du Qatar, privilégiant le rejet des « infidèles » et la dénonciation des mauvais musulmans, infiltrant l'espace public, voulant imposer sa loi à la société comme à l'Etat, et servant de socle pour les surenchères de prédicateurs de plus en plus violents
- ◆ Des facteurs diplomatico-militaires : c'est l'impact dévastateur en Afrique des guerres occidentales aussi absurdes qu'injustifiables contre l'Irak (Bush) puis contre la Libye (Sarkozy), avec leurs cortèges de « victimes collatérales »,

\* Chercheur basé à Niamey, Niger, directeur du LASDEL

de dévastations, et de tueries ; mais c'est aussi l'impact de la politique israélienne, de sa loi du talion, de son racisme anti-arabe, des massacres qu'elle ordonne régulièrement et de l'humiliation quotidienne qu'elle impose : or cette politique apparaît comme totalement soutenue par les Etats-Unis (malgré quelques bémols imperceptibles de loin), et derrière eux, par les Occidentaux (leurs timides protestations inefficaces sont inaudibles). Les interventions en Irak et en Lybie ajoutées à la politique israélienne donnent *in fine* dans le monde musulman cette image déplorable, et réitérée, de soldats « chrétiens » et « juifs » surarmés bombardant ici ou là comme bon leur semble des populations musulmanes innocentes aux mains nues: cela est facilement exploité par les extrémistes : il leur suffit d'appeler à la vengeance, et d'invoquer, à leur tour, la loi du talion.

C'est l'imbrication des quatre facteurs qui est particulièrement explosive. Certes, face aux jihadistes, une réponse militaire est nécessaire. Mais sans véritable prise en compte des facteurs ci-dessus, on peut craindre que l'hydre renaisse sans cesse.

Le premier facteur implique un renforcement significatif de l'Etat, une délivrance prioritaire de services publics et des réformes radicales de l'armée dans les zones concernées.

Le second est le plus difficile à traduire en termes de politiques publiques ; il supposerait que l'aide au développement soit totalement repensée et que des mouvements réformateurs crédibles et novateurs apparaissent dans les pays africains.

Le troisième facteur relève d'un nécessaire sursaut des musulmans, et, en premier lieu, des intellectuels musulmans, pour faire barrage au salafisme rétrograde et aux surenchères intolérantes.

Quant au quatrième facteur, il renvoie à des décisions politiques radicales indispensables. Renoncer aux interventions militaires contre les dictateurs qui déplaisent (et que l'on a choyés en d'autres temps)... Renoncer au soutien à l'extrême droite israélienne au pouvoir (qu'il soit inconditionnel ou en maugréant) et tordre le bras aux dirigeants israéliens pour imposer la création d'un Etat palestinien... Quels dirigeants politiques auront le courage de les prendre ?

*février 2015*

# La situation en Casamance : défis et opportunités pour la société civile

Abdoulaye Diallo\*

La Casamance, est une ancienne région administrative du Sénégal qui a été éclatée en 3 régions qui sont Ziguinchor, Sédhiou et Kolda. Elle est située au Sud du Sénégal, elle est une entité traditionnelle et sociale qui couvre 28 350 km<sup>2</sup>, soit près de 15% du pays pour une population estimée à près de 1 500 000 habitants

Le conflit Casamançais, qui a démarré le 26 décembre 1982 est qualifié de « conflit de basse intensité »<sup>1</sup> parce qu'évoluant en dents de scie alternant de longues périodes d'accalmie à de courtes périodes de violence.

Depuis 2012, avec l'avènement du président Macky Sall, le conflit est entré dans une phase d'accalmie qui a généré un niveau de sécurité jamais égalé.

## Un processus cloisonné

Cette situation résulte de plusieurs facteurs dont de la volonté politique d'une acceptation de l'internationalisation du conflit avec l'implication de la communauté San'Egidio. San'Egidio facilite un processus de négociation entre l'Etat représenté par un groupe de négociateurs placé sous la responsabilité de l'amiral Farba Sarr et la fraction armée du MFDC du chef de guerre Salif Sadio.

<sup>1</sup> MARUT, Jean-Claude, 1992, "Casamance : du particularisme au séparatisme", *Hérodote*, n° 65-66 (Afriques noires, Afriques blanches), 2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> trim. 1992. p.207-23

\* Consultant à Ziguinchor, Sénégal. Longue expérience du travail de paix en casamance.

La communauté San'Egidio mandatée par le président de la république avec l'aval de Salif Sadio pour accompagner et faciliter le processus de négociation fait l'objet de beaucoup de critiques du fait de la non transparence et de la non implication de toutes les fractions du MFDC ainsi que de la société civile locale ou nationale dans le processus.

Cette internationalisation du processus de paix, on peut la qualifier de contrôlée ou cloisonnée du fait de l'exclusion de tout acteur (surtout national mais en partie aussi international) du processus qui se résume en une tripartite entre San'Egidio – les représentants du gouvernement – les représentants du chef militaire Salif Sadio. Tous les acteurs qui interviennent comme les Etats-Unis ou l'Union Européenne sont centrés sur l'élaboration et l'appui de projets de 'Peace Building' décliné dans différentes approches développées et focalisées sur le renforcement des capacités des organisations de la société civile pour en faire des acteurs capables de développer des influences sur le processus de paix dans le but d'aboutir à la résolution définitive du conflit.

## Le travail de paix dans une logique de marché

Même avec la seconde alternance politique au Sénégal, il y a une certaine continuité dans les interventions de la société civile avec une orientation d'action autour du processus de paix, c'est-à-dire que les actions sont essentiellement focalisées sur le retour de la 'paix' dans les villages avec une restauration des services sociaux de base, la relance de l'agriculture, la restauration de l'habitat, etc. Cette situation a favorisé, selon certains acteurs, le développement d'un *marché de la paix* avec le nombre considérable de projets et programmes initiés par des organisations de la société civile. Cela fait dire d'ailleurs à certains acteurs, que bon nombre d'interventions se serviraient plutôt que du conflit et du processus de paix d'être au service des populations qui aspirent à la paix depuis plus de trois décennies.

*La société civile s'est ainsi tenue éloignée du processus politique et elle semble s'en accommoder car il y a très peu de voix qui se lèvent et s'élèvent pour réclamer de sortir 'le processus de paix' du secret.* A l'exception de la plateforme des femmes pour la paix en Casamance, aucun cadre organisé de la société civile n'a pu accéder au président de la république pour faire le plaidoyer de

l'implication de la société civile dans 'le processus de paix'. Cette intervention de la plateforme des femmes pour la paix en Casamance est à relativiser car les réponses obtenues n'ont défini aucun cadre temporel pour leur implication dans un processus à trois.

## Quels défis ?

Cette mise à l'écart est le principal défi à relever par la société civile avec comme préalable la définition d'un cadre général intégrant des interventions de la société civile, qui est une des principales lacunes du processus de paix en Casamance.

Le processus de paix en Casamance souffre de l'absence de définition d'un cadre général qui comme le décrit Christian Fusillier<sup>2</sup>, a comme conséquences des interventions qui sont souvent initiées de l'extérieur, qui partent de diagnostics isolés qui sont la base d'une multiplication de projets et de stratégies autant qu'il y a de bailleurs de fonds et d'organisations de la société civile. Cette logique serait une des explications de l'éternel recommencement dans la mise en place de cadres de concertation de la société civile tels que la Coalition pour la Paix en Casamance, le groupe de recherche et d'action pour la paix en Casamance, l'alliance pour la paix en Casamance, la table de concertation des acteurs, etc.

Le processus de paix est un processus 'secret' qui, même si est compréhensible dans le contexte culturel de la Casamance, est un instrument d'exclusion des autres acteurs dans la table de négociation, en particulier la société civile. Pour une telle culture, Marut<sup>3</sup> pose le débat de la démocratisation du processus de paix en rappelant que « l'avenir de la région ne saurait être laissé entre les seules mains de ceux qui prétendent la représenter - Etat Sénégalais et MFDC - et qui ont échoué depuis trente ans à répondre aux aspirations de ses habitants ; aucune solution ne pourra faire l'économie d'un large débat public sur l'avenir de la Casamance ».

2 Claire Pirotte et Bernard Husson, - Entre Urgence et Développement - KARTHALA - 231 pages - octobre 1997

3 Cahiers d'outre-mer - conflits en Afrique - n°255 vol 64 - juillet septembre 2011 - presses universitaire de bordeaux

Ainsi, il y a *le défi de la mise en place et de la démocratisation du processus de paix qui se pose avec acuité pour les acteurs de la société civile*. Pour toute organisation de la société civile qui veut intervenir sur le processus de paix ce défi est aussi une condition pour avoir une vision, une stratégie et un rôle qui lui permettra d'être crédible.

Enfin la société civile locale est arrimée, entre autres, à la stratégie américaine pour accompagner le processus de résolution du conflit en Casamance, c'est une société civile de projets. Ainsi la société civile se trouve au défi *d'élaborer une stratégie en marge des canaux tracés par les intervenants externes*.

La nomination d'un ambassadeur des USA pour la Casamance est une des manifestations de cette stratégie d'appui à la résolution du conflit dont l'actuel représentant trace la ligne de conduite en ces termes : *'il s'engage à aider l'Etat et le MFDC à se retrouver sans pour autant être impliqué dans la proposition de solution qui relèverait exclusivement des deux protagonistes'*.

## Quels atouts ? Les jeunes et les femmes

Face à ces défis, la société civile dispose d'opportunités pour avoir une plus grande influence sur le processus de paix et la reconstruction de la Casamance.

La première opportunité à saisir pour se renouveler serait de se nourrir des deux moteurs que sont le dynamisme des jeunes dans l'exercice d'une nouvelle citoyenneté et le processus des femmes dans leur démarche de revendication de la paix par une implication dans le processus de paix.

A partir de 2000, il y a eu l'émergence de mouvements de jeunes dans les grandes communes (Ziguinchor, Kolda, Bignona, Vélingara, Sedhiou) qui partant de la revendication de services sociaux de base ont progressivement étendu la revendication sur une meilleure gestion des affaires locales. Ces mouvements de révoltes ont abouti à des morts d'hommes à Kolda et à une mairie entièrement brûlée à Vélingara.

A partir de 2012, les femmes de la Casamance mettent en place une plateforme des femmes pour la paix en Casamance qui regroupe plus de 25 000 membres répartis dans les trois régions.

Toutes ces associations de femmes se sont surtout investies dans l'amélioration des conditions de vie des femmes des zones rurales et urbaines, pour les aider à mieux supporter les conséquences du conflit. Elles couvrent presque toute la Casamance naturelle, elles ont une longue et pertinente expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives pour accompagner la paix en Casamance ainsi que le développement socio-économique des femmes.

Ainsi, la plateforme a invité les candidats à l'élection 2012 à la signature d'un mémorandum pour la paix en Casamance qui aboutira à l'audition des deux candidats du second tour, Macky Sall et Abdoulaye Wade, sur leur projet pour le retour de la paix et la reconstruction de la Casamance. Grâce à cette initiative, la plateforme est parvenue à faire entendre sa voix et à devenir un acteur incontournable qui développe une vision, une position et une stratégie autonome comme acteur du processus de paix.

La plateforme des femmes pour la paix en Casamance, est un potentiel que toute la société civile locale et nationale peut mettre en valeur pour le développement d'une stratégie commune qui peut amener les deux partis, Etat et MFDC, à mettre en œuvre un processus de paix transparent, inclusif et pertinent dans le sens d'une résolution définitive du processus de paix.

*Avril 2015*

# Société civile en République Démocratique du Congo

Entre pathologies mortelles et construction  
d'un pouvoir intelligent

Kä Mana\*

## L'idée de la société civile aujourd'hui

Nous voulons parler de la société civile au Congo-Kinshasa en partant d'une réflexion présentée par Hilary Clinton autour de ce qu'elle appelle, dans son livre *Le temps des décisions 2008–2013*, le pouvoir intelligent, *smart power*<sup>1</sup>. Son point de départ est la définition d'une « société saine » comme un trépied composé de trois éléments : « un Etat responsable, une économie ouverte et une société civile passionnée ». A ses yeux, c'est dans l'inter-fécondation entre ces trois grandes réalités que se dévoile le pouvoir intelligent : une dynamique à laquelle elle a consacré son travail comme secrétaire d'Etat aux Etats-Unis en vue de réorienter la politique étrangère américaine sous la présidence de Barack Obama. Sur cette politique, elle écrit :

*« Si nous voulons réussir au XXI<sup>e</sup> siècle, nous devons mieux intégrer les outils traditionnels dont elle dispose – la diplomatie, l'aide au développement et la force militaire –, mais puiser dans le dynamisme et les idées du secteur privé et donner du pouvoir aux citoyens, notamment les militants, organisateurs et apporteurs de solutions que nous appelons la société civile, afin qu'ils résolvent eux-mêmes leurs problèmes et déterminent leur avenir. »*

<sup>1</sup> Hilary Clinton, *Le temps des décisions*, 2008–2013, Paris Fayard, 2014.

\* Professeur à l'Université Evangélique du Cameroun et membre de Pole institute, Goma, RDC

L'idée de société civile est ici celle du développement de l'intelligence sociale par la formation des ressources humaines qui prennent les questions de société en charge dans des initiatives et des projets d'action fondés sur la force de donner des réponses concrètes et fertiles aux attentes des populations. C'est le pouvoir de chaque citoyen et de tous les citoyens lorsqu'ils prennent conscience de leur capacité de peser réellement sur leur destin.

Pour qu'il puisse prendre tout son dynamisme au sein de ce que représente la société civile, ce pouvoir a besoin d'être irrigué par une grande utopie et des rêves puissants. Ces rêves puissants et cette grande utopie, Hillary Clinton en a eu à revendre, selon elle-même, pour son pays, les Etats-Unis d'Amérique.

*« Nous devons mettre en œuvre toutes les forces de l'Amérique pour construire un monde où il y aura plus de partenaires et moins d'adversaires, plus de responsabilité partagée et moins de sang versé, plus de bons emplois et moins de pauvreté, plus de prospérité largement répartie et moins de dommage à notre environnement. »*

« Le pouvoir intelligent » est celui qui s'inscrit dans cet éclatant rêve d'avenir, dans ce splendide horizon de sens.<sup>2</sup> On ne peut pas penser et organiser la société civile sans l'y inscrire comme projet d'action et de transformation sociale.

Si nous avons choisi la réflexion de l'ancienne secrétaire d'Etat américaine pour ouvrir notre réflexion, ce n'est pas seulement parce qu'elle permet de comprendre la société civile comme un pouvoir, une dynamique d'action propre aux « militants, organisateurs et apporteurs de solutions » en vue de « résoudre les problèmes » et « déterminer l'avenir » grâce aux ressources humaines que sont les citoyens en tant que sujets créateurs et agissants. C'est surtout parce qu'elle intègre cette société civile dans une vision d'ensemble dont « le pouvoir intelligent » lie ses dynamiques aux outils politiques traditionnels et au monde de l'initiative privée, ou plus globalement à la sphère de la gestion économique.

Ce lien est à mon sens capital. Il situe le rôle et l'action de la société civile non pas contre la gouvernance politique et la gestion économique, mais dans la recherche des solutions concrètes dont le souci est de développer un dyna-

<sup>2</sup> Lire à ce sujet : « Le monde dans lequel nous vivons et l'éducation de nouveaux citoyens » dans, *Villes et Communes*, numéro 148, Yaoundé, mars 2015.

même critique. Et en même temps une force de proposition utile dans une puissance de fécondation du champ politique comme du champ économique au profit des populations dans les problèmes qui les accablent. Problèmes qui doivent être résolus de la manière la plus concrète possible.

Sans se mettre au service de ces pouvoirs politiques et économiques ni leur servir d'appoint ou de soutien, la société civile doit « contribuer à mettre l'Etat face à ses propres responsabilités et à impulser le changement social ». C'est là son propre ordre d'existence dont on peut dire qu'elle se distingue de celle du monde économique et du monde politico-diplomatique et militaire du point de vue de sa structure, de ses valeurs, de ses intérêts et de son sens.

## Société civile : structures, valeurs, intérêts et sens

*Les structures.* Alors que les outils traditionnels de la puissance imposent un ordre et une organisation dont la violence légitime exige une centralisation du pouvoir de décision et une force de vision économique fertile pour construire une unité d'action autour d'une certaine idée de l'Etat, la société civile s'articule sur des organisations multiples dont les liens sont les problèmes à résoudre dans la multiplicité de leur fond et de leur forme, au cœur de la vie concrète des citoyens. Notamment : « des militants et des bénévoles au sein des communautés locales ; des journalistes ; des étudiants et des enseignants ; des chefs d'entreprises et des dirigeants syndicaux, des dignitaires religieux »<sup>3</sup>. Alors que la sphère de l'économie privée ou de l'économie tout court tourne autour du Marché et de l'Entreprise comme nœuds de la production des richesses dans un champ compétitif où les profits et l'enrichissement font loi ; alors qu'elle exige des mécanismes propres de gouvernance souvent autoritaire, le domaine de la société civile donne à chacune des entités qui la composent le pouvoir de réflexion, de débat et de proposition au service de la communauté, sans se comprendre comme un pouvoir à défendre ou une proie à gagner contre d'autres pouvoirs et d'autres proies. En cela, elle n'a rien d'un ordre militaire ou d'une structure diplomatique d'Etat, qui sont, eux, au service des pouvoirs politiques et économiques en place. Dans sa multiplicité, elle a

<sup>3</sup> Hillary Clinton, op. cit., p.77.

pour principe de cohérence la capacité d'être sensible à tous les problèmes auxquels les autres champs de la société sont confrontés et de mobiliser les citoyens pour qu'ils conduisent les pouvoirs en place à les mieux comprendre et à les mieux affronter, de manière pratique, c'est-à-dire au service des populations.

*Les valeurs.* Cette posture d'articulation et de cohérence confère à la société civile une vision essentiellement éthique, un ancrage dans des valeurs de service plus fortes et plus fécondes que ce que le pouvoir politique et le pouvoir de l'économie privée, ou même publique, peuvent promouvoir comme faisant partie de leur substance même. La multiplicité et la diversité de ses champs d'intervention ne sont unifiées que par la sensibilité aux valeurs d'humanité à défendre quand elles sont bafouées et à développer et à promouvoir comme forces du bien public et des intérêts communs quand ils n'existent pas. Au nom de ces valeurs fondamentales comme la liberté, la démocratie, la dignité humaine, le respect de la personne, le souci du bien commun, le refus de la torture, le développement solidaire et la cohésion sociale, on attend que la société civile se mobilise et mobilise les énergies de la créativité sociale, afin d'orienter la politique et l'économie vers une vision haute de l'Homme et de son humanité. Elle veille ainsi, si l'on peut dire, à l'éthique politique et à l'éthique économique, par fécondation de leur esprit. On peut alors dire que son action consiste à agir en fonction des idéaux et des utopies.

*Intérêts.* Mais ces idéaux et ces utopies ne sont pas des entités abstraites ou des rêveries pieuses. Ils sont ancrés dans des intérêts concrets et précis qui font que chaque organisation de la société civile s'occupe des enjeux spécifiques pour en promouvoir le respect, au nom de l'humain. Elle se bat pour cela et veille à ce que son combat s'inscrive dans un processus de transformation sociale visible et profonde. C'est dans la mesure où existe le plus grand nombre possible d'organisations ainsi orientées et qui prennent conscience de leur capacité à être ensemble dans une unité plurielle de réflexion, de débat et d'action que l'on peut parler d'une société civile cohérente et efficace, autour des intérêts de la communauté sociale entière. Ici aussi, on doit insister sur le fait que ces intérêts, même s'ils ont des dimensions politiques et économiques claires, n'inféodent pas les organisations de la société civile dans

l'ordre de soumission face à l'Etat et aux entreprises. Ils sont pris en charge dans un ordre pratique, critique et éthique pour enrichir le sens du bonheur collectif, tâche authentique de la société civile.

*Sens.* Ce concept de sens comme quête du bonheur communautaire est essentiel. Quand Hillary Clinton désigne la société civile comme une sphère d'identifications de problèmes et de recherche des solutions concrètes par des citoyens à l'échelle de l'action locale et dans l'inter-fécondation des dynamiques inventives et créatrices, elle indique bien un horizon de sens que toute structure de la société civile ne doit jamais oublier : une certaine qualité de vie et une certaine substance de promesses à vivre dans une société heureuse et épanouie. Partout où l'on a le sentiment que cette qualité d'épanouissement et de bonheur manque, la société civile devient plus qu'une instance critique : elle se fait aiguillon, une torpille pour le changement social, en vue d'une autre politique et d'une autre économie, sans du tout se substituer aux pouvoirs en place ni s'emparer de leur prérogatives régaliennes. Il s'agit, à tout moment, d'indiquer le sens et de pousser les pouvoirs en place à tourner leur regard vers ce sens dans l'exercice de leurs fonctions. Cela pour empêcher que ces pouvoirs ne deviennent imbéciles au sens où l'entend le proverbe chinois qui dit : « Quand le doigt montre la lune, l'imbécile regarde le doigt. » La distinction entre la société civile et les autres instances sociales, c'est que la société civile indique la lune que tous les autres pouvoirs doivent regarder pour enrichir leur fonction de gouvernance et de gestion : l'exigence des valeurs, du bonheur.

## Quand l'idée de société civile se brouille et se délite

En RDC aujourd'hui, si nous appliquons le schéma d'intelligibilité de la société civile comme le présente Hillary Clinton, certaines pathologies de cette société sautent aux yeux.

Elles relèvent avant tout de l'idée même que le Congo comme communauté de destin se fait de la société civile en son sein. On a le sentiment que cette idée est essentiellement de facture politique, comme si la fonction des acteurs de la société civile était d'être une doublure des organisations politiques, ou

au moins, une sorte d'antichambre pour y accéder, dans les instances dirigeantes comme dans l'opposition. De même, elle fonctionne comme une société dont les intérêts sont fortement économiques et financiers, comme si les organisations civiles étaient de petites et moyennes entreprises, ou même de gros trusts au service des conglomérats étrangers. L'imbrication de cette vision politique et économique vide l'engagement des militants de toute la force qui lui permettrait de se concentrer sur les problèmes spécifiques à résoudre et pour les résoudre effectivement.

Un exemple connu : la RDC est sans doute le pays qui a le plus grand nombre d'organisations de la société civile pour la recherche de la paix au kilomètre carré. Elle est en même temps le pays où ces organisations sont traversées par d'intenses conflits de pouvoir et s'accrochent aux financements extérieurs avec une impressionnante énergie, sans qu'à ce jour une voie congolaise de construction d'une société de paix ait été ouverte vraiment par ces organisations. Pourquoi ? Parce que la paix n'est pas globalement pour ces organisations un problème à résoudre mais une opportunité d'accès aux strapontins politiques ou à l'enrichissement grâce aux aides extérieures pour certains personnages qui savent profiter du chaos congolais et de la misère de nos compatriotes. Même s'il existe des hommes et des femmes de bonne volonté qui s'adonnent de tout cœur à la construction d'une société de paix et prennent des initiatives louables dans ce sens, la ligne globale qui domine dans la société civile congolaise sur la paix n'est pas la leur. D'où l'énorme difficulté qu'il y a aujourd'hui à trouver de vraies solutions proposées par cette société civile. Les solutions pour la paix, ce sont les instances politiques, diplomatiques et géostratégiques qui les proposent, mais toujours en termes de guerre. D'où la désastreuse impression que donne le Congo **où l'on s'intéresse plus à la guerre qu'à la paix, où l'on pense la paix en termes de guerre**, depuis de longues décennies.

Un autre exemple connu : la profusion de ce que le romancier congolais Baenge Bolya appelle la « profanation des vagins » ou le viol massif et cruel des femmes dans la région Est de la RDC. Dans ce pays aujourd'hui considéré comme « la capitale mondiale du viol » par la communauté internationale, pullulent des organisations de lutte contre ce phénomène. Si vous cherchez aujourd'hui à savoir laquelle de ces organisations dispose d'une stratégie de lutte véritable pour changer l'ordre des choses, vous serez étonné de consta-

ter que celle qui est la plus efficace est un hôpital où un grand médecin congolais, le docteur Denis Mukwege, « répare » les femmes violées, pour reprendre une expression de la journaliste belge Colette Braeckman. C'est-à-dire : agit en aval du problème. Les autres lieux de lutte contre le viol massif des femmes sont en majorité des tambours pour dire au monde entier tous les tourments et toutes les souffrances des femmes congolaises, sans qu'il y ait véritablement de solution congolaise durable à ce problème, ni au plan de la psychologie collective, ni au plan des décisions juridiques, ni à l'échelle de la recherche sur les stratégies de l'éducation humaine. Pourquoi en est-il ainsi ? Parce que « la profanation des vagins » est **instrumentalisée par de petits systèmes pouvoiristes** de combat pour accéder au champ politique ou par la volonté de drainer l'aide financière internationale vers certaines organisations.

Un troisième exemple : la lutte pour les droits de l'Homme. Le Congo y investit beaucoup d'énergies à travers de grandes organisations comme *La Voix des sans voix* ou *L'action des Chrétiens pour l'abolition de la torture*, avec de remarquables résultats en termes de mobilisation des forces de résistance, de révolte et de transformation sociale. Curieusement, c'est dans ce domaine que la lutte des « ego » de chefs est la plus féroce, pour acquérir une dimension nationale de grande figure politique. Cela prouve que l'essentiel dans la lutte pour les droits de l'Homme est le **positionnement politique** et pas les droits de l'Homme en tant que tels. D'ailleurs, le nombre d'anciens militants des droits de l'Homme qui sont maintenant dans les rouages politiques du pays, prouve à suffisance que l'orientation des chefs des mouvements civiques a eu une visée d'entrer dans le cercle du pouvoir ou de l'opposition.

Dans plusieurs autres domaines, on peut multiplier les exemples. Mais il ne faut pas prendre cela comme une vision pessimiste de l'action de la société civile au Congo. Nous avons voulu ici présenter seulement les pathologies qui empêchent que cette société civile donne la mesure d'elle-même dans un pays écrasé par de gigantesques problèmes à résoudre. Quand, dans un tel pays, l'idée de société civile est gangrenée par des ambitions politiciennes et un désir effréné d'enrichissement personnel, on peut craindre que l'imaginaire national soit troublé et perturbé par des perceptions négatives des militants de la société civile par le peuple. Aujourd'hui, cette perception est effectivement très négative et rien n'indique qu'elle changera réellement à court terme, surtout quand on voit que certains problèmes cruciaux comme la condition des

paysans, les misères urbaines, le désarroi du système éducatif et tant d'autres qui doivent mobiliser les acteurs de la transformation sociale ne sont pas pris en compte selon l'esprit d'une société civile consciente de son identité et de son authenticité.

**Il y a donc un changement de fond à opérer dans l'idée de la société civile et dans l'image que donnent d'elle les militants qui en défendent le travail en République du Congo.** Nous pensons ici non seulement aux fonctions pratiques, critiques, créatives et utopiques sur lesquelles le schéma d'Hillary Rodham Clinton insiste, mais à un autre schéma qui permettrait de penser autrement les structures, les valeurs, les intérêts et le sens de la transformation sociale par les acteurs de la société civile.

## Quand les structures, les valeurs, les intérêts et le sens s'effondrent

Ce schéma, nous le trouvons dans l'idée de trois constructions pour la transformation sociale proposée par le penseur français Michel Séguier dans ses analyses des œuvres du pédagogue brésilien Paulo Freire et de l'activiste américain Saul Alinski. Il s'agit « de la **construction d'une conscience, de la construction d'une alternative et de la construction d'un pouvoir de changement.** »<sup>4</sup>

La conscience, c'est celle «des situations et discriminations jugées insupportables, sans réelle perception d'issues possibles ; d'injustices flagrantes et permanentes ; de menaces pour notre vie et notre survie ; de dépossession totale d'un pouvoir ; de toutes choses ayant été ou étant encore subies au Congo avec des fréquences et des intensités variables mais toujours fortes et préjudiciables. »<sup>5</sup>

Les alternatives, ce sont les solutions concrètes que l'on forge comme réponses aux situations insupportables et que l'on met en œuvre pour que la société change véritablement grâce à la société civile et à son action.

4 Michel Séguier, « Les trois constructions : d'une conscience- d'une alternative-d'un pouvoir à partir des révoltes », au Bustani ya Mabadiliko, *Des révoltes constructrices pour le Congo, Expériences des accompagnateurs des dynamiques de paix dans des contextes de crises*, Pole Institute, 2013.

5 Ibidem

Le pouvoir, c'est l'énergie de construire ces solutions de changement dans la vie de tous les jours, conformément à l'idée que l'on a de ce que la société civile devra être.

Les structures de cette société civile, les valeurs qu'elle défend, les intérêts qu'elle promeut et le sens qu'elle donne à son action dépendent de la triple construction de la conscience, des alternatives et du pouvoir, dont l'orientation est différente de ce que font les autres champs du *smart power*, notamment : le pouvoir politique et le pouvoir économique dans leur propre substance.

Au Congo, **les structures de la société civile se calquent sur les instances politiques** dont elles reprennent les titres et les modes de fonctionnement jusqu'à la caricature. Elles ont en leur sein les majorités et les oppositions, les gouvernements légitimes et les ailes illégitimes, les présidents reconnus et les ceux qui les contestent, tout cela dans une atmosphère de tintamarre qui les éloignent de leur vraie légitimité : les problèmes réels à résoudre. On retrouve en elles les clivages ethniques et les dynamiques tribales qui agitent le monde politique. Elles fonctionnent avec des allégeances politiciennes et défendent les intérêts des hommes de pouvoir de manière visible, sans se demander si ces allégeances relèvent encore de l'authenticité de la société civile ou pas. Aujourd'hui par exemple, il existe une société civile clairement proche du gouvernement en place, une nouvelle société civile qui se positionne comme une force d'opposition, une autre société civile qui se pense comme authentique et d'autres encore qui se définissent selon leurs critères à elles. Un véritable capharnaüm sans unité de vision ni solidité d'ambition. Dans un tel contexte, il est difficile d'attendre une transformation sociale digne d'une société intelligente.

Il en est de même dans le champ des valeurs à défendre et à promouvoir. De par son insertion dans la logique politique et dans ses forces financières, la société civile a perdu la consistance de la foi en l'humain qui définit son identité. Elle ne donne pas l'image d'une force éthique capable d'enrichir l'ordre politique et économique de la nation avec des normes qu'elle respecte elle-même. Elle est plus apparentée aux cymbales qui retentissent de manière stérile qu'au limon qui fait lever la pâte d'une société heureuse.

Cela se voit dans son manque du souci ferme d'intérêts communs à défendre et de méthodes d'action concertées pour mobiliser la société autour de ce dont

les populations ont besoin pour vivre une vie digne. Seuls des sujets qui ont une teneur politique comme la révision de la constitution et le renouvellement du mandat du président de la République la fait un peu bouger, comme si des causes telles que l'insécurité endémique et la misère chronique du peuple ne méritaient pas aussi un engagement visible et clair.

Il y a comme un manque de sens dans le fonctionnement et la gestion de cette société civile : quelque chose comme une absence de vision haute de l'homme et de son destin, du pays et de sa destinée, pour galvaniser les énergies de la transformation sociale.

## Que faire ?

La question qui se pose maintenant dans ce paysage est celle-ci : Que faut-il faire ? **Repenser et refonder la société civile congolaise de fond en comble.**

Repenser l'idée de la société civile au Congo selon les normes du pouvoir intelligent dont parle Hillary Clinton, c'est un travail que les militants devront faire afin d'intégrer leurs projets, leurs initiatives et leurs actions dans une relation fertile avec l'Etat dans ses responsabilités, l'économie dans sa productivité et la communauté nationale dans son ensemble comme société intelligente.

Refonder la société civile, c'est intégrer ses structures dans la dynamique des valeurs et des intérêts vitaux des populations dont les problèmes devront être le cœur de toutes les préoccupations des militants.

C'est dans la mesure où la société civile s'insérera dans la dynamique de la construction d'une société saine et d'un pouvoir intelligent qu'elle sera vraiment à la hauteur des espérances du peuple du Congo en elle.

Si notre monde actuel comprend cela maintenant, il deviendra capable d'orienter l'action de transformation sociale dans le sens le plus fertile pour toutes les nations. Le Congo doit le savoir. L'Afrique doit le comprendre. Ils doivent en tirer toutes les conséquences. Notamment : être capables de se prendre en charge et de prendre en charge le destin du monde, de porter le monde et d'être portés par le monde dans un esprit de liberté, de responsabilité et de solidarité.

# Mort de la tribu originelle et refondation de l'Etat africain

Kamdem Souop\*

## Résumé

La « tribu » dans la perception socio-ethnologique est morte. L'avènement des nouvelles tribus dans les villes d'Afrique fait émerger des individus à découvrir avec des identités nouvelles, en perpétuelle construction que doivent prendre en considération les pouvoirs publics, s'ils désirent proposer des politiques publiques adaptées à cette nouvelle donne, tout en obtenant la participation de ces citoyens de type nouveau qui obligent à faire de la politique autrement.

## Fin des tribus classiques

Les colons, puis les gouvernants actuels du Cameroun, ont sans doute aidé les ethnologues et ont été aidés par ces derniers en saucissonnant le pays en ethnies et tribus. Si des arguments recevables il y a cinquante ans ont permis de construire une nation en évitant que certaines régions soient définitivement isolées du fait de la nature, des politiques publiques d'alors ou des lacunes, construites ou non, des personnes qui en étaient originaires, ils sont difficilement recevables aujourd'hui. La péréquation et la discrimination en faveur des régions qui avaient peu de chances de construire une élite de qualité et en quantité ont vécu. L'époque que nous vivons ne fait plus de cadeaux, si tant est qu'il y en ait jamais eu. Seuls les compétents – et encore faudrait-il qu'ils évoluent dans un environnement à tous points de vue propice à cet égard – ont une chance sur une infinité de réussir. Cette assertion est valable pour les individus, les entreprises et même les Etats.

\* Directeur de la revue Villes et Communes, Yaoundé, Cameroun

Béti, Bamiléké, Bassa, Duala, Peuhl, etc. Toutes ces tribus vivent, toutes proportions gardées, leurs dernières heures. Et pour cause. Ces identités, si complexes à l'analyse, en termes de rites, rituels, chants, hymnes, danses, arts, langues, écritures parfois, patrimoine, pharmacopée, religions, etc. ont été progressivement dévalorisés par les gouvernants dans l'esprit des Camerounais et sont aujourd'hui réduits à jouer des rôles folkloriques et au mieux à quelques rendez-vous annuels d'« entertainment », où, une nouvelle fois une élite tire son épingle du jeu politiquement et financièrement tandis que le bas peuple n'y voit que du feu. Devant ce type de propos, fusent des indignations hypocrites qui cachent mal le problème de nos cultures ancestrales : leur inéluctable disparition, car les choix que nous avons opérés et ceux que nous opérons au quotidien pour nous-mêmes et pour notre progéniture se rapprochent définitivement du modèle occidental dominant.

De mon point de vue, il n'y a aucun mal à cela, car l'histoire de l'humanité est jalonnée de l'abandon des cultures vaincues, insidieusement ou non, au profit des cultures dominantes, conquérantes, surtout impitoyables qui imposent la manière de voir des vainqueurs de l'Histoire. A l'échelle des familles, des clans, des tribus comme des Etats et des continents. Il n'y a là aucun état d'âme qui vaille.

La seule perspective qui s'offre à nous est d'envisager les cultures ancestrales comme des héritages avec des oripeaux appelés à disparaître et des éléments à perpétuer, notamment sur le plan culturel et sur celui des valeurs humaines. Peut-être aussi sur celui des modèles de gouvernement, mais sans trop d'illusions, car l'actualité nous rappelle crûment que le modèle de gouvernement appelé « démocratie » et défendu par la communauté dite internationale a des facettes parfois curieuses que ce groupe de pays-copains « gendarme du monde » soutient, finance et arme au grand dam des idéalistes que nous sommes.

Mon postulat pour l'avenir du Cameroun – mais c'est valable pour les Etats africains – c'est qu'un travail de fond soit fait pour que les héritages tribaux soient (re)constitués, « audités » pour en tirer ce qui vaut réellement la peine d'être conservé avant leur disparition complète, pour qu'enfin le fond commun, le bouillon qu'on en aura fait soit promu non pas comme une fin en soi encore moins des boulets, mais davantage comme des tissus qu'on arbore, des bijoux qu'on porte fièrement, des onguents qui font briller nos corps avant

d'aller à la conquête d'Autrui dont nous pouvons nous figurer la complexité identitaire à l'aune de la nôtre propre. A ce moment là, les frontières tribales, ethniques, étatiques, régionales seront perçues comme il se doit au vingt-et-unième siècle : des passages, des « portes des étoiles », vers ceux qui ne sont pas nous mais qui sont notre avenir.

## Emergence de nouvelles tribus

Ma famille peut servir de cobaye pour l'expérimentation des identités nouvelles en constante construction et qui demandent une mise à jour permanente des études permettant de les appréhender. Je suis né de parents Bandjoun qui ont essentiellement vécu à Yaoundé et ont du mal à vivre ailleurs que dans cette ville, qui parlent à la fois français et ghomala à la maison. Je suis né à Yaoundé, y ai grandi et y vis actuellement après une escapade de 7 ans à Bandjoun. Mon épouse est née à Bangem dans le Sud-Ouest et a grandi à Bahouan jusqu'à l'adolescence avant de passer une dizaine d'années à Yaoundé après l'escapade de 7 ans à l'Ouest. Nos enfants nés à Yaoundé, n'ont pas pu, malgré le séjour de 7 ans à Bandjoun parler normalement le ghomala. Leur première langue est le français et ils s'expriment aussi en anglais, leur deuxième langue.

Mes cadets n'ont jamais vécu à Bandjoun et, comme moi, sont Yaoundéens. Le cadet est même un mélange de Yaoundéen et Doualaén. Il a épousé une jeune femme Bansa dont la langue est très différente du ghomala. Il vient de s'installer à Yaoundé avec femme et enfants après avoir vécu ces dernières années à Douala. Il se prépare à aller s'installer au Canada.

Le puîné a épousé une jeune femme Batié dont la langue a quelques similitudes avec le ghomala. Celle-ci est une Yaoundéenne qui vit en France depuis près de 7 ans. Ils y vivent désormais et espèrent une descendance qui aura sans doute le droit du sol.

La 4<sup>e</sup> est fiancée à un Ntoumou<sup>1</sup> du Centre, militaire qui a travaillé dans plusieurs régions du pays. Sa première fille, adoptée par son fiancé, est née d'une relation avec un jeune homme originaire du Mbam-et-Inoubou.

<sup>1</sup> Les Ntoumou sont normalement installés au Sud du pays, mais la famille du fiancé est installée dans les environs de Nsimalen (Yaoundé) depuis plusieurs générations.

La 5<sup>e</sup> a certes épousé un jeune homme originaire de Bandjoun, mais celui-ci qu'elle a retrouvé depuis deux ans, vit en Italie depuis près de 8 ans. Ils parlent italien au quotidien et leur fille qui vient de naître a peu de chances de découvrir le ghomala. Ils prévoient d'émigrer au Canada dans quelques années.

La 6<sup>e</sup> se prépare à rejoindre son mari en Chine dans les prochains mois. Elle est titulaire d'une licence en lettres bilingues, lui assurant une excellente connaissance de l'anglais. En un an, elle a acquis une telle maîtrise du chinois qu'elle est citée en exemple dans les milieux chinois. Son bébé, en attendant son départ pour la Chine, se meut entre ses grands parents maternels et ses grands parents paternels qui sont à la fois sawa et bulu.

On peut donc se figurer à quoi pourraient ressembler les retrouvailles familiales dans une dizaine d'années. Quelle sera la langue utilisée lors de ces regroupements ? Comment les cousins communiqueront-ils ? Avec des signes ? Avec des bribes d'anglais, d'italien, de chinois, de français, de bulu, de duala, de ghomala ? Quelle est la tribu de ma famille élargie à l'heure actuelle ?

Je suis obligé de questionner ce métissage qui est né lorsque mes parents ont décidé de s'installer à Yaoundé après leur mariage et qui continue de se tisser au fil des études de leurs enfants, des mariages contractés et des voyages nombreux qui se font ou se préparent, sans compter les projets de sédentarisation toujours plus loin de Bandjoun, l'origine que l'Etat fixe dans les formulaires que, tous, nous devons remplir pour obtenir des pièces d'identité (CNI, Passeport, etc.) ou pour des concours et autres activités organisées par l'Etat.

Mes frères et moi, ainsi que nos enfants, sommes loin de savoir où s'arrêtera notre construction métissée. Plus que jamais, nous sommes des d' « ici » et d' « ailleurs », et nos enfants pis encore. Au rythme des voyages et migrations, serons-nous encore une nation dans le sens de Stoicea-Deram : « Communauté humaine dont les membres, unis par des liens matériels (sol, État) et spirituels (histoire, culture), ont conscience de former une entité »<sup>2</sup>?

Ne sommes-nous pas en train d'assister à la naissance de nouvelles entités-identités ? Nouvelles nations, nouveaux liens, nouvelles tribus ? Je suis bien parti pour avoir des neveux chinois, français, italien, voire canadiens. Sachant que le Cameroun n'a pas encore revu son Code de la nationalité – qui

2 STOICEA-DERAM Ana-Luana, « La carrière d'un mot. « Nation » dans les dictionnaires français de sciences sociales », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 88 | 2008, mis en ligne le 01 novembre 2010, URL : <http://mots.revues.org/14403>

prévoit que l'on est déchu de la nationalité camerounaise dès lors qu'on obtient une autre –, en quoi mes neveux sont/seront-ils Camerounais ? Par leurs parents qui vivent hors du Cameroun ?

D'ailleurs peut-on mettre au même niveau d'exigence les jeunes urbains et les jeunes ruraux ? Les uns et leur contact prononcé avec la culture occidentale se trouvent des modèles sur YouTube, TraceTv quand le cinéma américain ne leur inocule pas de nouveaux comportements et habitudes, mais aussi du venin de violence à coups de succès du box office. Les autres, parfois dans des conditions où l'hôpital, le lycée, l'électricité, l'eau potable, l'avion ou le billet de 10 000 Fcfa sont des notions complexes, sont prêts à accepter armes et positions de guerre des chefs rebelles à condition de goûter, ne serait ce qu'une fois dans leur vie, à un sentiment de puissance et de grandeur. Au mieux, a-t-on ici des tribus urbaines qui varient encore sérieusement selon qu'on parle des jeunes des quartiers chics et ceux des quartiers populaires, et là la tribu – pas deux ! – de la misère la plus abjecte. En dehors d'avoir entre 7 et 35 ans, pour rester dans cette tranche d'âge, et au mieux la même origine tribale pour certains, qui ont en commun ces deux catégories de jeunes d'un même pays ?

Jamais les clichés n'auront été aussi malmenés. Les pays et villes dans lesquels ma famille élargie vit ou s'apprête à vivre se battent à ne pas reconnaître avoir les mêmes problèmes que ceux que le Cameroun vit de manière plus sérieuse encore : la question des identités, vues comme majorités et minorités. Les tribus présentées officiellement ou officieusement comme majoritaires le sont-elles encore ? Le seront-elles encore dans 20-30 ans ?

## Faire de la politique autrement

L'actualité récente au Cameroun amène à se poser de nombreuses questions. Officiellement, Boko Haram met en péril la paix du pays avec des exactions multiples : des enlèvements avec rançons, des incursions meurtrières, des attaques nocturnes lourdement armées, etc. Seulement, le mode opératoire de ce Boko Haram camerounais a peu de similitudes avec celui de la secte islamiste nigériane. Ce qui alimente des débats passionnés sur les ondes des radios urbaines et sur quelques chaînes de télévision, dont Afrique Media qui se positionne comme média panafricain avec essentiellement des invités qui

disent tout haut ce que de nombreux Camerounais susurrent dans leur intimité vérifiant que personne n'écoute aux portes. A savoir, et c'est la version officielle : une révolte a vu le jour dans la région « fille aînée »<sup>3</sup> du Chef de l'Etat et ambitionne de descendre progressivement vers le Sud du pays prendre le siège des institutions et mettre fin à 32 ans de Renouveau.

Les questions que l'on peut se poser se rapportent à la place de la religion dans notre pays, à la qualité et au contenu du discours produit à l'intention de la jeunesse qui constitue plus de 60% de la population, à l'emploi et l'accès aux facteurs de production d'un pays qui ambitionne l'émergence à l'horizon 2035.

Pour la question de la religion, il est de bon ton de conclure que c'est aujourd'hui un problème mondial. La religion est au cœur de l'avenir de l'humanité. Peu importe ce que les gens croient, ils croient en quelque chose ou quelqu'un, ou alors croient à ne pas croire, à ne croire à rien. Définitivement consacré animal religieux, l'homme oblige son semblable à tenir compte de sa foi, paisiblement ou non, pacifiquement ou non. Les gouvernants sont obligés d'en tenir compte.

L'actualité n'est pas avare en situations de conflits religieux. Le conflit israélo-palestinien a un fond religieux, que l'on remonte à Ismaël et Isaac ou qu'on se contente de la photographie actuelle : musulmans contre juifs. Le Nigéria, la Centrafrique, le Mali, l'Irak, comme d'autres pays mettent en scène musulmans contre chrétiens. Le combat des Usa contre Al-Qaida depuis le 11 septembre 2001 met en lumière des clichés forts sur la religion – nous voyons encore le candidat de père musulman obligé de prouver qu'il est chrétien dans un pays où ce n'est pas demain qu'un musulman siègera à la Maison blanche. On a encore sur la table la France qui a du mal à se faire à l'idée que les banlieues si indociles sont entre les mains des groupuscules islamistes et autres. Les grandes religions monothéistes mettent en difficulté la laïcité et ont décidément du mal à vivre ensemble. Mais au milieu de tout ceci, un certain regard est posé sur l'Islam, contraignant les pratiquants les plus célèbres et chefs religieux « modérés » à démontrer que c'est une religion pacifique, de tolérance et de paix.

3 L'Extrême Nord est issu du découpage le 22 août 1983 de ce qui fut anciennement la province du Nord et qui comptait les provinces de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême Nord. Ce découpage administratif et territorial a fait passer le Cameroun de 7 à 10, si l'on tient en compte que l'ex-province du Centre-Sud a vu naître les provinces du Centre et du Sud. Le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun a quant à lui modifié l'appellation « provinces » en « régions ».

On peut arguer à la lecture des trois livres de ces religions qu'elles prônent chacune l'exclusivité de la foi, du salut de l'âme et du chemin de l'éternité. Le problème se situe au niveau de ce qu'ils prônent dans la gestion de la diversité, de l'altérité, de la différence. Peut-être les gouvernants devraient s'intéresser davantage à ces questions, même si cela ne garantit rien au niveau de la gestion des extrémistes des trois camps.

Toujours est-il qu'au Cameroun, il n'y a pas que les églises réveillées qui recrutent au sein de la jeunesse. Il y a aussi l'islam radical – de plus en plus de jeunes arborent les extérieurs de l'islam radical dans nos villes et villages – et les sectes « pernicieuses ». Que proposent ces religions aux jeunes ? Quelles contre propositions l'Etat peut-il faire et à quels coûts financiers, sociaux, infrastructurels ?

En ce qui concerne le discours politique, il interpelle à deux niveaux : les discoureurs et le contenu du discours. Il est très difficile que le personnel politique camerounais qui est déterminé à ne pas se renouveler et qui est convaincu d'être l'avenir auquel doit se faire le peuple, soit approprié pour élaborer et porter le discours, « la bonne nouvelle » au peuple qu'il a réussi en 50 ans à couper de lui. Il faut forcément de nouveaux hommes et femmes. C'est une question de survie nationale. L'âge moyen des Camerounais oblige à cette révolution que l'on préfère douce et acceptée de tous. De même la qualité et le contenu du discours doivent correspondre au monde d'aujourd'hui : un monde où la rumeur est capable de déstabiliser des institutions, obligeant donc les gouvernants à rendre compte de leur mandat et ce, de manière absolument transparente, quasiment d'heure en heure ; un monde où la communication n'est plus un luxe et contraint à s'arrimer sur les nouveaux médias en faisant preuve d'une activité régulière et suivie ; un monde où se distancer du peuple est l'un des sept péchés capitaux à côté de la faiblesse des institutions, la faiblesse de la société civile, la mal gouvernance, l'absence d'alternance, l'absence de projet de société, et l'absence de communication. Dans un environnement où le jeu politique est cadencé de manière générale par les partis politiques en mal de repères stratégiques, leur réforme est indispensable au succès de cette approche discursive.

Quant à l'emploi et l'accès aux facteurs de production, notamment le crédit et la terre, jusqu'ici, seule la fumée a été servie aux véritables concernés que sont les jeunes : des chiffres loin des réalités qu'ils vivent sont servis dans

les instances publiques et les discours officiels, tandis que les promesses faites restent des vœux pieux des années après. Concrètement, le Cameroun s'est targué en 2013 d'avoir créé 250 000 emplois en un an. Un exploit qui lui aurait valu une présence de choix dans le livre de records Guinness s'il y avait des faits sur lesquels fonder une assertion aussi farfelue. Les interviews des ministres en charge des jeunes et de l'emploi ont définitivement épuisé le crédit des gouvernants auprès du bas peuple. Ils auraient dû reconnaître leur erreur de calcul tout simplement. Mais on a plutôt assisté à des projections encore plus ahurissantes sur l'année suivante, avant de construire le discours présidentiel à la jeunesse sur ... les « benskinéurs », les conducteurs de mototaxis.

A ce jour, le Cameroun souffre de n'avoir aucun discours cohérent sur l'emploi des jeunes, malgré l'existence de trois ministères concernés plus ou moins par la question des jeunes et de l'emploi : le ministère de la Jeunesse et de l'Education civique (MINJEC), le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle (MINEFOP) et le ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MINTSS), en écartant volontairement le ministère des Enseignements secondaires (MINESEC) et celui de l'Enseignement supérieur (MINESUP). Véritable politique, ambitions, secteurs visés, nouveaux métiers, données chiffrées, filières scolaires et académiques créées en conséquence : rien. On navigue à vue, et il y a longtemps que cela n'émeut personne.

Lorsque lassés d'attendre que l'Etat crée les conditions d'emploi, les jeunes s'aventurent dans l'auto-emploi, ils sont contraints d'inventer au quotidien les solutions aux difficultés inhérentes à ce type de choix. Le seul accompagnement reçu de l'Etat est fiscal. Conséquence : ils font le choix de la marge, fonctionnent dans l'informel, défient l'Etat qui n'est pour eux qu'un prédateur et font vivre la chaîne de la corruption quand ils sont coincés par le fisc et la douane. Même la banque des Pme qui leur a été promise, pour compenser le refus des banques classiques surliquides de leur octroyer des crédits, n'a eu pour seule réalisation que la désignation des onéreux PCA et DG en 5 ans.

On demande aux jeunes des titres fonciers pour avoir accès au système formel du crédit, et ce, dans un environnement où la seule politique encouragée par l'Etat est la propriété foncière au détriment de l'accès au foncier, avec une inclination assumée de donner pour un franc symbolique des dizaines de milliers d'hectares à des multinationales, plutôt que d'offrir au prix du marché des dizaines d'hectares à des nationaux désireux d'investir dans l'agriculture.

## Construire l'Etat moderne à partir d'un local apprivoisé

La décentralisation est une opportunité pour le Cameroun et les pays africains qui n'avaient pas encore pris la mesure de la puissance intrinsèque des gouvernements locaux dans la construction du futur de leurs Etats et partant du continent. Mais cela suppose que les tares de l'Etat central ne soient pas seulement mieux reprises, amplifiées et perpétuées au niveau local. C'est impératif dans un environnement où l'Etat africain n'est pas l'émanation des Africains, mais une construction occidentale qui leur a été imposée par la colonisation et qui, de ce fait, n'a jamais pris corps avec la base, les premiers gouvernants perpétuant la relation que les colons avaient avec la plèbe : l'écrasement plutôt que le service.

Il est par conséquent question de construire l'Etat moderne – ou plutôt postcolonial – africain en grillant la politesse à l'Occident et à l'Orient sur la durée de cette révolution, tout en puisant toutes les leçons apprises afin de ne pas refaire les mêmes erreurs. Cela peut être facilité par trois facteurs : la demande de justice sociale d'une population mieux informée de ses droits – sans doute pas autant de ses devoirs, mais le succès de la démonstration du respect de ses droits peut faire espérer que les devoirs seront conséquemment assumés – ; ensuite une société civile de plus en plus professionnelle, prête à accompagner le projet et qui ne demande qu'à être prise au sérieux ; enfin une population majoritairement jeune – donc susceptible d'être formée aux nouveaux enjeux et nouveaux métiers.

Le succès de cette construction réside à mon sens dans l'apprivoisement du local. Les réponses aux besoins des populations à la base ne peuvent plus se commander d'ailleurs et ne peuvent plus être accrochées comme une caudère sur du bois. Il faut qu'elles tiennent compte de l'environnement d'expression des besoins, des personnes en présence et du potentiel sur lequel bâtir les solutions. Les populations demandent à se reconnaître dans leurs gouvernants, élus ou pas.

L'effort à fournir est simplement humain et suppose que les gouvernants aient envie de s'identifier aux gouvernés. La gouvernance distante et par procuration a vécu. Nous sommes à l'ère de l'empathie et de la sympathie. Les gouvernants n'ont qu'à bien se tenir s'ils ne veulent pas gérer plus de tensions, de crises et leurs lots de morts et de désolations.

Dans ces conditions, l'Etat a intérêt à encourager l'émergence d'une société civile forte, compétitive, professionnelle. Je parle ici d'une société civile prise dans son sens large avec toutes les parties prenantes : écrivains, leaders d'opinion, communautés à la base, organisations de la société civile, secteur privé, médias. *Villes & Communes* (<http://www.villesetcommunes.info>), une publication qui, depuis sa naissance, régulière, fournit des informations sur le processus de décentralisation tel qu'il a cours au Cameroun, donne la parole aux détenteurs d'enjeux sur les débats portant sur les thématiques de développement local. *Villes & Communes* joue sa partition comme vecteur d'éducation des élites d'abord – des masses peut-être demain si le premier pari est réussi – sur le vivre ensemble, la co-construction des politiques et l'action publique. Ce journal attend d'être rejoint par d'autres outils de débat, de négociation et d'alphabétisation politique, afin que les théoriciens et les acteurs de la gouvernance locale au Cameroun aient de la matière pour l'élaboration des politiques publiques adaptées à la jeunesse d'aujourd'hui et de demain.



# Sociétés civiles : initiatives, mouvements, ONGs

Quels leviers pour la transformation sociale ?

Christiane Kayser\*

Après des expériences décevantes avec la coopération entre structures étatiques en Afrique, la société civile est souvent considérée comme le nouvel acteur à appuyer. Or il n'y a pas qu'une « société civile » coordonnée et dirigée par quelqu'un. Il y a une pléthore d'initiatives, de mouvements, de syndicats, d'associations, d'organismes religieux, de réseaux, de sociétés (secrètes ou pas) et d'organisations non gouvernementales qui peuvent prétendre à ce titre.

De prime abord nous pouvons dire que les ONG et associations créées, inspirées et maintenues en vie par des bailleurs ne semblent pas avoir d'impact réel en vue d'une transformation des sociétés. Dans les meilleurs cas, comme au Zaïre/RD Congo dans les années 80 et 90 elles reprennent des rôles que l'Etat défaillant ne joue pas pour assouvir les besoins élémentaires des populations. Souvent il s'agit d'initiatives d'autopromotion des cadres qui y trouvent un emploi. Dans tous les cas il n'y a pas de logique locale mais ces organismes sont « donor-driven », contrôlés et impulsés par les bailleurs.

Ce qui nous intéresse ici sont les types d'organismes ou de mouvements qui favorisent une stratégie de transformation développée par les premiers concernés avec une chance de créer des impacts durables.

\*Noyau d'accompagnement SCP pour l'Afrique de Pain pour le Monde/BfdW, une des initiatrices de Mapinduzi Unit

## Quelles ont été les transformations sociales initiées par les peuples, par « en-bas »?

Il faut d'abord distinguer entre les révoltes destructrices qui sont pléthore, où des gens opprimés s'indignent et se soulèvent contre leur situation, mais en détruisant le patrimoine autour d'eux. Un exemple ancien en ont été les « swing riots » et autres destructions de machines dans l'Europe du 19<sup>e</sup> siècle où les travailleurs et paysans s'en prenaient aux machines qui leur semblaient la cause de leur situation aggravée. EN RDC les élèves cassaient les vitres de leurs écoles, furieux de ne pas bénéficier d'une éducation adéquate, etc.

Dans le cadre du « Bustani ya Mabadiliko » avec Pole Institute à Goma nous avons commencé à développer la notion de « révolte constructive » qui serait à l'opposé une indignation servant les aspirations des concernés.

Regardons plusieurs cas de révoltes qu'on pourrait désigner comme constructrices et les mouvements qui les ont portées.

- ◆ Le mouvement d'émancipation des Noirs américains dans les années 1960 porté par des courants divers et qui retrouve une grande actualité ces jours-ci au vu des discriminations fortes persistant aux Etats-Unis en dépit d'un président afro-américain. Le mouvement non-violent mené par Martin Luther King a su faire avancer de façon décisive cette lutte et notamment acquis la réalisation du droit de vote contre la résistance des racistes dans les Etats du Sud. Des personnes comme Rosa Parks qui s'asseyait dans un bus réservé aux Blancs, mais aussi Malcolm X et le mouvement plus violent des Black Panthers y ont contribué. C'était donc un mélange de personnes et de groupes mobilisés pour une cause qu'ils vivaient dans leur chair. Un des points forts était la clairvoyance de Luther King qui invitait aussi les Blancs américains à se joindre au combat. Le nouveau film « Selma » qui retrace une étape de cette lutte avec toutes les contradictions entre jeunes fougueux et un leader charismatique comme Luther King a déjà eu un grand effet sur les Afro-Américains du 21<sup>e</sup> siècle qui cherchent un leadership et une stratégie appropriée qui les ferait sortir de la spirale de violence.
- ◆ La lutte anti-Apartheid victorieuse en Afrique du Sud a été caractérisée par une alliance forte entre divers groupes – même au niveau international- sous

la houlette de l'ANC et un leadership extraordinaire par Nelson Mandela, figure respectée à travers le monde. Le combat pour une plus grande égalité n'est pas fini, surtout qu'économiquement les populations noires dans leur grande majorité continuent à souffrir.

Ceci dit : On ne peut s'empêcher de rêver : si Mandela était encore aux commandes, qu'aurait-il fait de la situation des Grands Lacs d'Afrique? Aurait-il accepté que l'Afrique du Sud joue le rôle de diviseur des pays africains, recherche exclusivement et de façon peu stratégique ses avantages économiques et financiers, pousse – sous la houlette diplomatique de la France qui retrouve ses ardeurs de Françafrique au Mali et en RCA- militairement un combat contre une sorte de rebelles (les M23) en négligeant la construction d'une paix régionale durable et en favorisant la mise sous tutelle par la Communauté Internationale d'un grand pays au cœur de l'Afrique (la RDC) ? Oui parfois il faut se battre avec les armes pour une paix juste, mais cela s'accompagne toujours d'une stratégie de négociations et d'intégration des différentes populations concernées.

Mandela lui même a insisté qu'il n'est pas un saint, qu'il a commis des erreurs comme tout le monde, mais il faut reconnaître qu'il a été fin stratège et avait une vision pour son pays, l'Afrique du Sud et le continent africain entier. Ce rêve n'était pas construit sur la dépendance des grands pays occidentaux ou du bloc communiste. Ce rêve ne se basait pas sur l'exclusion et la haine, mais sur l'inclusion, le respect de l'autre, la tolérance et la solidarité. Ce rêve ne se nourrissait pas de sentiments d'humiliation, de triomphalisme ou d'arrogance mais d'une réflexion profonde et de la responsabilité de chacun pour ses actes.

- ◆ Le printemps arabe, initié en Tunisie et en Egypte, a été caractérisé par une révolte spontanée initiée par l'immolation par le feu d'un jeune Tunisien victime de la corruption, méprisé par la société et tourmenté par la police. Cette jeunesse sans avenir s'est levée comme un seul homme (ou femme). La mobilisation s'est faite surtout par les réseaux sociaux et a été étonnamment efficace en Tunisie comme en Egypte sur la Place Tahrir. Ceci dit, les islamistes qui n'étaient pas actifs ni même présents dans cette mobilisation ont pu profiter de la situation de changement car ils étaient une des seules forces organisées à côté de l'armée qui garde main forte en Egypte. Le manque

d'organisation en dépit d'une mobilisation extraordinaire a donc freiné voire détourné la transformation sociale voulue.

L'écrivain marocain Tahar Ben Jelloun<sup>1</sup> l'analyse comme suit :

« Tunisie, l'espoir.

En Tunisie les islamistes d'Ennahda et l'opposition laïque ont réussi à désigner un nouveau premier ministre, l'actuel ministre de l'industrie, Mehdi Jomaâ. (Les élections en 2014 se sont bien passées)

Deux visions du monde et de la société continuent de s'opposer : laïcs contre traditionalistes. Le problème c'est qu'il y a trop de partis politiques et nous sommes loin du système de l'alternance. Cependant, le 14 décembre 2013, une loi sur « la Justice transitionnelle » a été adoptée. Inspirée des expériences de pays comme le Maroc et l'Afrique du Sud qui avaient opté pour la justice et la réconciliation après des décennies de répression, cette loi promue par « la Commission de la vérité et de la dignité » a été jugée positive par plusieurs cercles politiques tunisiens. Ainsi le porte-parole officiel du ministère des droits de l'homme, Chekib Darwich a précisé que cette loi a été élaborée sur la base « d'une approche participative associant toutes les parties concernées ». Ce qui est un progrès pour l'avenir d'un assainissement politique du pays.

C'est dans ce contexte et ces attentes que l'arbre du printemps arabe vient de donner ses premiers fruits en Tunisie. C'est la première fois qu'un pays arabe et musulman inscrit dans sa nouvelle constitution l'égalité entre l'homme et la femme (« les citoyennes et citoyens sont égaux devant la loi sans discrimination »), en même temps il a réussi à mettre de côté la charia en instaurant la liberté de conscience (« l'Etat est la gardien de la religion. Il garantit la liberté de conscience et de croyance et le libre exercice du culte »). L'Etat garantit aussi la liberté d'expression et interdit la torture physique et morale (« la torture est un crime imprescriptible »).

Non seulement la Tunisie grâce à l'engagement de la société civile en particulier grâce au combat des femmes, a réussi à renvoyer le parti islamiste Ennahda dans les mosquées mais en même temps a ouvert le pays à une modernité qui manque cruellement dans le reste du monde arabe.

<sup>1</sup> Tahar Ben Jelloun : *Printemps arabe : bilan mitigé*, paru en espagnol dans le quotidien *La Vanguardia* (Barcelone) le 17 décembre 2013.

L'égalité des droits signifie qu'il n'y aura plus de polygamie ni de répudiation, elle signifie aussi que l'héritage n'obéira plus aux lois de l'islam. ...

### **Egypte, retour de l'armée.**

L'année 2013 aura été marquée par l'échec des islamistes arrivés au pouvoir. Avant d'être renvoyés à leurs mosquées ou pour certains en prison, c'est le peuple dans sa majorité qui, par ses manifestations fréquentes et déterminées leur a signifié le rejet. Les choses se sont passées de façon violente en Egypte. »

La situation en Syrie et en Libye est catastrophique en partie dû aux interventions et non-interventions des pays occidentaux. La situation dans ces pays où initialement le peuple ou une partie du peuple se soulevait contre des dictatures est pire qu'avant et a commencé à déstabiliser d'autres pays, dont une partie de l'Afrique de l'Ouest. La Tunisie dérange les fondamentalistes islamistes. Les récents attentats à Tunis en sont la preuve. La réaction épidermique du peuple tunisien qui est descendu dans la rue pour crier son refus du chantage terroriste donne espoir.

## **Quelles leçons pouvons-nous en tirer ?**

- ◆ L'expérience de la révolte constructive au Burkina Faso est extrêmement précieuse, même si l'histoire n'en est qu'à son commencement. L'IPD (insurrection populaire démocratique) a réussi à chasser du pouvoir après 27 ans Blaise Compaoré, enfant chéri de la Françafrique et grand stratège des alliances et contre-alliances régionales. Il y a eu une indignation forte (contre la tentative de changer la constitution pour rester au pouvoir), l'émergence sur cette base d'un objectif commun, une mobilisation forte et – encore plus essentiel- sur une durée, qui continue dans cette période de transition à veiller sur un processus qui court beaucoup de dangers. La question de la déchirure entre diverses tendances de la société civile et liées à cela les bases de la légitimité des uns et des autres est posée par Bala Sanou.

Néanmoins, il n'y a pas de doute que l'histoire du Burkina, les blessures subies par les assassinats de Thomas Sankara, mais aussi de Norbert Zongo ont influencé une attitude de maturité dans la résistance. Je soupçonne éga-

lement que des processus participatifs comme celui de la décentralisation ont fourni des expériences de gouvernance participative.

Dans tous les cas nous pouvons présumer que des expériences locales de démocratie directe et de participation aux décisions comme au Burkina, l'existence d'une jeunesse formée et qualifiée comme en Tunisie, l'émergence de leaders charismatiques mais respectueux de l'ensemble des populations qu'ils accompagnent comme aux Etats-Unis et en Afrique du Sud aident à renforcer les processus de transformation sociale.

Si dans le passé nous avons pu imaginer qu'il faut d'abord s'organiser pour mobiliser, nous constatons aujourd'hui qu'il y a moyen de **mobiliser** fortement à travers les réseaux sociaux s'il y a une cause commune, mais que le problème d'une **organisation** structurée sans être bureaucratique, efficace et bien menée sans être manipulée, portée par le gros des concernés sans être chaotique, capable de développer des stratégies à moyens et à long terme, sans oublier les aspects tactiques reste un défi majeur.

*Lisbonne, mars 2015*



# Contribuer au changement social ?

## Le potentiel et les limites des projets de développement

Uta Bracken\*

Cet article a pour objet les efforts de développement visant à soutenir le changement social et analyse la relation entre les intervenants locaux et les bailleurs de fonds, principalement internationaux, dans le travail de développement. Il examine les postulats prédominants à l'égard de la Société Civile, afin d'en déterminer les potentialités et d'exposer les risques du point de vue de la pratique. Enfin, il propose une manière de procéder afin d'améliorer le soutien aux acteurs de la société civile impliqués dans le changement social.

Les Organisations de la Société Civile (OSC) sont des intervenants majeurs dans le travail de développement, dans les pays du Sud comme dans ceux du Nord. Les OSC du Sud travaillent avec les OSC du Nord et bénéficient souvent de leur appui. De plus, ces dernières années, les OSC ont été intégrées aux mécanismes de coopération bilatérale et multilatérale, ainsi qu'aux mesures gouvernementales de développement. Le débat en cours sur la participation et l'usage des approches participatives, qui a vu le jour dans les années 1980 et 1990, a transformé l'implication des OSC dans la coopération au développement.

### « La Société Civile est une bonne chose »

Parmi toute une série d'acteurs du développement, il semble exister un consensus tacite selon lequel la Société Civile constitue le contrepoint d'un gouvernement potentiellement répressif, comme le souligne une étude sur l'espace

\* Responsable Afrique de l'Ouest et Centrale, Pain pour le Monde, Brot für die Welt, Allemagne

dédié à la Société Civile: « La présence d'une Société Civile forte, dynamique et libre, est essentielle pour garantir le développement durable et inciter à un changement social et démocratique »<sup>1</sup>.

Pendant, ces attentes ambitieuses sont-elles le reflet de l'expérience, ou sont-elles plutôt fondées sur l'acception normative selon laquelle les mouvements citoyens sous toutes leurs formes sont des composantes d'une société émancipée ?

Dans de nombreux pays, ce consensus a entraîné une forte demande d'intégrer les OSC aux processus de décision et de développement, alors qu'on n'accordait que peu d'attention à la compréhension des objectifs et intérêts de groupes particuliers, ni à leur aptitude à participer à ces processus, en termes de capacités, connaissances, accès à l'information etc. Il semble parfois que l'étiquette « Organisation de la Société Civile » ne nécessite aucune explication qualitative supplémentaire, et que les gouvernements, les bailleurs de fonds et autres acteurs, se contentent de prendre en compte une section de la « Société Civile » qui reflète le mieux ses propres attentes et points de vue, et de travailler avec elle. Par exemple :

- ◆ Les organisations intéressées par le soutien au rôle de plaidoyer des intervenants civils considèrent principalement les acteurs de la société civile comme des défenseurs des droits de l'homme et d'autres organisations qui ont le potentiel de jouer un rôle de détracteur envers le gouvernement.
- ◆ Dans la coopération bilatérale, les OSC sont souvent considérées comme une alternative aux structures gouvernementales plus efficace pour la mise en œuvre de projets et évaluées selon leurs capacités de prestation de services.
- ◆ Les gouvernements des pays du Sud ont tendance à considérer la Société Civile une de ces trois façons ; (i) comme une menace pour la paix sociale (ou pour le pouvoir politique<sup>2</sup>), (ii) comme une validation symbolique, non

1 Howard et al, « Space for Civil Society », Genève 2013.

2 Exemple récent de la République Démocratique du Congo : « Plusieurs organisations Congolaises pro-démocratiques avaient mis en place un atelier pour présenter Filimbi (« siffler » en Swahili) à un nouveau mouvement de la jeunesse Congolaise. Les objectifs de l'atelier étaient de favoriser l'engagement citoyen et la mobilisation des jeunes, et de débattre sur la façon dont les jeunes Congolais peuvent s'organiser de manière pacifique et responsable pour remplir leurs devoirs de citoyens [<http://www.hrw.org/news/2015/03/18/dr-congo-mass-arrests-activists>]

partisane, d'un parcours politique ou social particulier, ou ; (iii) comme des intervenants capables d'offrir des services de base aux populations marginalisées, idéalement, selon les directives des cadres politiques gouvernementaux.

Dans le discours des organisations internationales, notamment les Institutions de Bretton Woods, on considère que la participation de la Société Civile est un garant indispensable pour que les politiques des pays pauvres soient plus justes, transparentes et efficaces, en particulier en ce qui concerne la réduction de la pauvreté. Cependant, si l'on prend pour exemple le processus de développement des Documents de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) nationaux, *Falk/Eberlei* démontrent que l'implication de la Société Civile dans le processus n'a pas nécessairement d'incidence sur l'efficacité de la réduction de la pauvreté dans un pays. Ils affirment que la participation ne peut fonctionner que si les conditions structurelles sont favorables et si les intervenants sont compétents et légitimes<sup>3</sup>. Les gouvernements qui encouragent la participation des OSC à de tels processus sont tenus d'assurer un dispositif de sélection adéquat pour associer les Acteurs légitimes de la Société Civile à cette activité. Ils doivent également veiller à ce que les OSC aient accès aux informations pertinentes et possèdent suffisamment de compétences pour analyser ces informations et en user de façon à apporter des contributions utiles.

Incontestablement, il existe parmi les OSC des acteurs déterminants qui œuvrent dans la défense des droits de l'homme, les questions environnementales, la corruption etc. Cependant, cela n'est en aucun cas représentatif de toutes les OSC. Certaines organisations de la Société Civile ne disposent pas d'un programme précis pour le changement social et il existe même d'autres organisations qui se contentent de profiter de l'accès aux financements. Tout un débat est en cours sur l'engagement moral des organisations et des individus considérés comme des représentants de la Société Civile. Dans certains pays, par exemple en République Démocratique du Congo, au Mali ou au Cameroun, diverses organisations de tutelle ont essayé de définir leur conception d'une « vraie » Société Civile, et il y a eu plusieurs tentatives d'élaborer

<sup>3</sup> Falk, Gertrud/Walter Eberlei 2015 : Beteiligung der Zivilgesellschaft an PRS-Prozessen : Anspruch und Wirklichkeit klaffen auseinander. In PRSP – Chancen und Grenzen zivilgesellschaftlicher Beteiligung. VENRO, Bonn, Berlin.

des chartes et des codes de conduite pour les OSC. Cependant, ces efforts n'ont pas directement donné lieu à des normes plus élevées ni à un consensus sur les valeurs fondamentales, mais plutôt à davantage de compétition et de conflit entre les OSC. Au Mali, il n'est pas rare de rencontrer des organisations engagées socialement qui affichent clairement des réserves à l'égard du terme « Société Civile », qu'ils perçoivent comme un synonyme d'Organisations Non-Gouvernementales (ONG) bien établies, activement impliquées dans l'acquisition de fonds, plutôt que dans la défense d'une cause précise.

## La Société Civile – la somme de parties hétéroclites

L'idée générale, largement consensuelle, que l'on se fait d'une bonne Société Civile telle que décrite ci-dessus, emploie l'expression « Société Civile » comme un terme générique pour toute une multitude d'organisations, comme si elles constituaient les membres d'un club dont l'adhésion est accordée sur des critères définis par la morale, et retirée si ses acteurs ne s'y soumettent pas. Les politologues, toutefois, proposent une alternative : la description de la Société Civile représentée comme une arène et un espace social dans lequel les interprétations divergentes sur ce qui est bon et mauvais sont négociées ou font même l'objet de batailles<sup>4</sup>. Cette vision plus globale de la Société Civile offre de grandes possibilités aux praticiens du développement<sup>5</sup>. Elle ouvre des perspectives qui permettent un changement d'orientation, loin de la « bonne » OSC, vecteur de justice et de développement, et vers un débat plus généraliste sur la « diversité des intérêts » comme moteur du changement social. Le bien-fondé d'adopter cette représentation plus vaste des OSC se vérifie simplement en examinant le cas d'une récente organisation de la Société Civile en Allemagne, le mouvement islamophobe PEGIDA (Patriotes Européens Contre l'Islamisation de l'Occident), qui, de toute évidence, ne serait pas admise au club des « bonnes » OSC. Dans les pays du Sud, des mouvements de la Société Civile

4 Gramsci, Antonio 1947 : Gefängnishefte. Herausgegeben von Klaus Bochmann und Wolfgang Fritz Haug, 10 Bände. Argument-Verlag, Hamburg 1991ff (Neuaufgabe 2012). Band 8, Heft 19 § 24, Habermas, Jürgen 1991 : The Structural Transformation of the Public Sphere : An Inquiry into a Category of Bourgeois Society, Massachusetts Institute of Technology.

5 Voir également : <http://forschungsjournal.de/jahrgaenge/2014heft3> : African Social Movements vs. Civil Societies in Africa ?

pratiquant l'homophobie et l'exclusion ethnique démontrent également que le fait d'être une OSC n'entraîne pas automatiquement une vision du monde libérale, progressiste ou solidaire. *Maina Kiai*<sup>6</sup>, le Rapporteur Spécial de l'ONU sur les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association, affirme que les gouvernements devraient souscrire à ce débat sur la « diversité des intérêts » au sujet des valeurs et des normes sociales afin de prévenir une radicalisation extrême, qui pourrait alors s'exprimer de façon violente. La valeur ajoutée de la Société Civile repose sur le fait qu'elle offre un espace pour que les groupes d'intérêts, les individus ou les personnes organisées différemment, négocient entre eux et avec d'autres parties prenantes comme les gouvernements ou le secteur économique.

Les OSC représentent alors les intérêts de groupes précis et contribuent au débat public sur les conceptions et les interprétations des valeurs et des règles de diverses façons. En même temps, elles font partie intégrante de la société, autant que le gouvernement et le parlement, le domaine militaire ou le secteur économique. Dans les pays où les gouvernements sont gravement corrompus, le cas se vérifie aussi souvent pour les OSC. Quand les luttes de pouvoir revêtent un aspect ethnique ou religieux, l'affiliation ethnique ou religieuse jouera également un rôle important dans les positions et les actions de la Société Civile. A cet égard, les OSC sont le miroir de leurs propres sociétés.

## La marchandisation de la cause

Le changement dans la stratégie d'exécution de projets dans la coopération bilatérale, se détournant d'un partenariat avec des organismes gouvernementaux à faible performance pour soutenir des OSC et/ou ONG nationales révélées plus efficaces dans la mise en œuvre de projets, a donné lieu à la marchandisation de la « Société Civile ». Certaines organisations non-gouvernementales internationales des bailleurs de fonds ont adopté une approche similaire, suite à des exercices de planification stratégique essayant de mieux cibler leur propre travail thématique ou régional. Cela a souvent débouché sur des programmes préétablis menés par des intervenants, des OSC ou des ONG locaux.

<sup>6</sup> <http://freeassembly.net/>

(À l'exception, bien sûr, des cas où l'organisation de donateurs est présente localement et impliquée dans les projets, autre tendance apparue au cours de ces dernières années, et non sans impact sur les Sociétés Civiles locales.)

À travers toute une série de dispositifs distincts et, comme on l'indique ci-dessus, dans des buts différents, les OSC sont récipiendaires d'importantes sommes d'argent destinées à des actions de développement spécifiques, soit prédéfinies, soit fortement influencées par les partenaires de financement coopératif. Pour obtenir ces fonds, ils sont donc obligés de respecter le programme des partenaires de financement, non seulement sur un plan thématique mais aussi en ce qui concerne les normes de rapport prescrites. De cette façon, les conditions annexes à l'obtention du financement sont clairement définies.

D'aucuns prétendent que toute forme de participation de la Société Civile, même en tant que prestataire de service sur un programme de travail externe, ajoute à la qualité des actions de développement en termes de « renforcement de la Société Civile ». Ils affirment qu'à travers l'intégration de la Société Civile, automatiquement, les programmes et les projets correspondent mieux aux besoins de base, tiennent compte des personnes marginalisées et sont plus sensibles aux réalités culturelles et locales. Dans beaucoup de cas, ces affirmations reflètent vraiment la réalité. Cependant, il existe un revers à cette argumentation.

En vertu de leur *participation*, les acteurs de la Société Civile peuvent être utilisés pour légitimer une action gouvernementale. Il y a de nombreux conseils, comités et colloques sur l'élaboration de politiques (par ex. initiatives pour la transparence autour des ressources extractives, dispositifs de réduction de la pauvreté, organismes de lutte contre la corruption, négociations de paix et de réconciliation) qui s'efforcent d'assurer la participation de la « Société Civile ». Cependant, la participation de la « Société Civile » à ces forums ne règle pas les questions suivantes : (i) Au nom de qui ces organisations ou individus prennent-ils la parole ? Et (ii) de quelle façon rendent-ils compte de ce dont ils sont convenus ? Dans le pire des cas, le gouvernement ou l'organisation qui recherche une légitimation choisit délibérément les acteurs de la Société Civile appropriés. Au Tchad, par exemple, la sélection controversée d'acteurs de la Société Civile pour participer au suivi de l'action gouvernementale dans le secteur pétrolier a donné lieu à une scission entre les groupes qui avaient offert un accompagnement impartial du processus depuis

des années. Des rumeurs circulaient au sujet de transactions avantageuses offertes par le gouvernement à des acteurs autrefois critiques, qui avaient accepté de participer à ces plateformes officielles. Finalement, le mouvement dissident prit fin, avec un sérieux désaccord entre les acteurs de la Société Civile sur la légitimité des individus ou des organisations à prendre position ou à négocier avec le gouvernement ou les compagnies pétrolières<sup>7</sup>. Il existe d'autres exemples moins dramatiques. Au Burkina Faso et au Niger des centaines d'organisations ont été invitées à participer à la formulation du Dispositif de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP). Cependant, les conditions ne permettaient pas une participation efficace. La salle de conférence n'avait pas assez de chaises, les exposés n'étaient pas visibles, et aucune information n'avait été fournie à l'avance. De nombreux participants ne pouvaient pas suivre les discussions, étaient mal informés, et souvent, ils ne s'intéressaient même pas au débat. Au mieux, leurs intentions étaient bonnes mais il leur manquait les moyens et les capacités nécessaires pour participer au débat de manière constructive.

Dans certains secteurs thématiques particuliers où le changement social est clairement à l'ordre du jour, tels que les domaines de la paix et de la réconciliation, les questions de genre, et de droits de l'homme, et particulièrement dans une situation d'après-guerre ou à la suite d'une crise, quand de grandes quantités de financements sont disponibles, le nombre des OSC grandit selon la logique du marché, suivant l'approche des prestataires de services. Cela constitue une menace supplémentaire à la crédibilité des OSC, et ce sont celles qui sont, sans équivoque, fondées pour répondre à des besoins légitimes qui ont le plus à perdre. Dans un contexte d'après guerre, où les rumeurs et la course au financement peuvent constituer une source importante de nouveaux conflits, l'ampleur du soutien à des projets externes qui procèdent du discours international à propos d'une certaine région, peut prolonger les conflits et s'avérer contre-productif. Les mécanismes du marché ne servent pas à augmenter l'impact ou l'efficacité de l'action de la Société Civile, mais peut-être à accroître l'efficacité des dépenses. Les approches de prestations de services devraient par conséquent être considérées comme une activité économique, à la façon de n'importe quel autre service de conseil. Cependant,

<sup>7</sup> Voir <http://www.erdoel-tschad.de/contao/publikationen-agt.html>

en termes de développement structurel pour le changement social, les mécanismes du marché désavantagent les organisations qui défendent une cause authentique mais qui ont des capacités commerciales limitées. La compétition entre les OSC pour l'accès aux financements dénature les relations entre groupes d'intérêts. Si seules celles qui disposent des meilleures stratégies commerciales sont entendues dans le débat public, il est peu probable que les pauvres et les marginalisés en tirent un avantage quelconque.

Il y a rarement des fonds disponibles pour que les OSC mènent leurs propres actions et programmes, en se basant sur leur propre agenda. La plupart du temps, les financements sont obtenus soit en répondant à un appel d'offres au sein d'un programme de bailleur de fonds conçu à l'avance (dans le cadre d'une approche de prestation de services) soit en soumettant une proposition de projet qui correspond aux exigences spécifiques des partenaires de financement, notamment celles de satisfaire aux normes administratives, et de se consacrer à des domaines d'intervention prédéfinis ou à des régions de prédilection. Lorsqu'elles sont réduites au rôle d'*organisme d'exécution*, les OSC travaillent en fonction d'une orientation sur les résultats qui, non seulement les soumet à la pression de satisfaire les exigences de leurs « clients/donateurs », mais restreint également leurs capacités à réagir en souplesse pour répondre aux besoins de la population. Le client peut définir la méthodologie, le système PSE (Planification, Suivi et Évaluation) etc. De nombreuses ONG se sont éloignées de leur domaine d'activité initial en évoluant progressivement vers une fonction de prestation de services axée sur le marché, répondant aux besoins du client rémunérateur plutôt qu'à ceux de la population. Cette démarche leur permet d'attirer et de maintenir du personnel, qui va à son tour acquérir plus de compétence sur les demandes des donateurs. Cependant, au fil de leur spécialisation dans l'exécution de programmes répondant à des normes et des exigences externes, les organisations peuvent s'éloigner de plus en plus de la population qu'elles prétendent représenter et pour qui elles affirment travailler. Leur dépendance à un système de soutien externe avec ses exigences propres et ses conceptions de projets souvent inflexibles, les rendra probablement peu enclines à changer leurs activités pour répondre aux besoins exprimés par la population. Si elles rencontrent des problèmes sociaux, elles seront moins susceptibles d'y répondre directement, s'ils ne font pas clairement partie de l'action de leur projet financé. Le dilemme de résu-

mer leur réalité complexe dans un court rapport pèse sur leurs épaules. On peut trouver de nombreux exemples d'ONG « déformées » de la sorte. Certaines d'entre elles disparaissent, quand elles ne sont plus capables de gagner de nouveaux marchés ou de se positionner en tant que prestataires de services, certaines se tournent ouvertement vers les services de conseil et d'autres sont des ONG partenaires prospères qui mènent de façon professionnelle des projets qui correspondent aux priorités de la communauté des donateurs.

## Renforcer la « Société Civile » pour soutenir le changement social ?

Un certain nombre d'organisations, en particulier les ONG internationales mais aussi de plus en plus d'organisations gouvernementales et multilatérales, mettent sur pied de manière explicite des programmes de renforcement de la Société Civile. Dans le contexte Allemand, les organismes confessionnels (tels que Misereor et Pain Pour le Monde) ont axé leur travail autour des acteurs de la Société Civile afin de soutenir le changement structurel et d'encourager la participation des pauvres et des marginaux : « *En vertu d'un principe de responsabilité Chrétienne à l'égard du monde, les églises ne peuvent pas s'exclure du soutien au changement structurel et à la participation politique et économique des plus démunis* »<sup>8</sup>. De ce fait, elles ont élaboré des politiques de soutien précises pour leur coopération avec les OSC qui travaillent dans les secteurs du renforcement des capacités (« empowerment »), de la participation politique, des droits de l'homme, de la démocratisation, la décentralisation, la paix et la transformation du conflit, l'équité de genre, etc. Une étude démontre que dans 90% des coopérations dans ce secteur, les organisations se renforcent par le biais du développement des capacités, et environ 70% du soutien dans le domaine mentionné est attribué au développement et aux réseaux organisationnels afin de concentrer le pouvoir civil sur un centre d'intérêts particulier<sup>9</sup>. La mise en réseaux, du niveau local à l'échelle internationale, constitue un instrument essentiel dans le travail de ces « acteurs politiques ».

8 Märke, Erika 2012 : Zivilgesellschaft – Ein starkes Stück Demokratie, Evangelischer Entwicklungsdienst, Bonn, p5.

9 Märke, Erika IDEM, p3.

Le travail en partenariat avec des OSC qui reçoivent un soutien direct constitue une autre démarche fondamentale des deux principales organisations confessionnelles de développement en Allemagne, Pain pour le Monde et Misereor. Les organisations partenaires définissent des questions de développement pour lesquelles elles proposent des solutions sous forme de projets. Ces deux organisations allemandes ne leur demandent pas de mener des projets spécifiques conformes aux stratégies élaborées par le système de soutien, et ne leur donnent pas non plus de direction régionale ou thématique précise, comme c'est souvent le cas pour de nombreuses organisations internationales.<sup>10</sup> Un élément essentiel de cette démarche de partenariat est le dialogue. Les orientations stratégiques des partenaires financiers sont le résultat d'une concertation et se basent sur l'expérience et les capacités des partenaires individuels. Les projets que proposent les partenaires nationaux font l'objet de discussions et des recommandations, qui comportent souvent des « questions d'intérêt général » tels que le changement climatique, l'égalité des genres, etc., alimentent ce dialogue. Un autre élément clé de cette approche est le choix judicieux de ces partenaires, qui donne souvent lieu à une collaboration à long terme. Compte tenu du rôle de premier plan que jouent les organisations confessionnelles et ecclésiales parmi les partenaires, le partage de valeurs communes est une priorité au moment de décider de ceux appelés à devenir partenaires de coopération. Cependant, d'autres OSC peuvent également faire l'objet d'un examen approfondi de la part des partenaires financiers, notamment l'évaluation de leurs diverses capacités, leur base de valeur et leur mission.

En s'appuyant sur l'expérience acquise en travaillant avec différentes sortes d'organisations impliquées dans le changement social ou structurel, ou en lien avec lui, on peut résumer les recommandations pour améliorer cette coopération à l'énoncé suivant :

<sup>10</sup> De nombreuses organisations réalisent des enquêtes afin de choisir une région précise touchée par un problème qu'elles ont décidé de traiter par ex : la faim, le changement climatique etc. Cela est souvent lié au besoin légitime d'utiliser des fonds limités de la manière la plus efficace possible. Toutefois, il se peut que les organisations partenaires ne travaillent pas dans cette région ou dans ce domaine d'intervention précis. Rechercher de nouveaux partenaires ou inciter les organisations partenaires à s'engager dans une région ou un secteur qui ne correspond ni à leur mission ni à leur compétence peut avoir un impact négatif sur la Société Civile dans son ensemble.

- ◆ Il ne suffit pas de se concentrer sur des programmes et des OSC qui travaillent dans un domaine précis de la « Société Civile » et;
- ◆ Le soutien aux acteurs de la Société Civile ne conduit pas automatiquement au changement social ni à un mieux-être général de la société.

## **Il ne suffit pas de se concentrer sur des programmes et des OSC qui travaillent dans un secteur précis de la « Société Civile »**

Afin de contribuer au changement structurel/social dans les pays du Sud, des organisations non-gouvernementales confessionnelles, telles que Pain pour le Monde en Allemagne, ont élaboré un certain nombre de critères et d'instruments qui guident leur soutien aux Sociétés Civiles. Cependant, en dehors des aspects que Pain pour le Monde considère comme « appui à la Société Civile » qui, à l'origine comprend l'autonomisation, la participation politique etc., des activités de développement dans des domaines apparemment non-politiques tels que le développement agricole, la formation professionnelle, l'alphabétisation ou autres domaines plus traditionnels, sont soutenus mais pas explicitement traités comme une contribution à une société civile dynamique pouvant impacter sur le changement social. Ce faisant, il y a un risque que le plein potentiel du partenaire ne soit pas pris en considération. La coopération se concentre souvent uniquement sur la mise en œuvre d'un projet isolé qui ne représente peut-être qu'un seul aspect des nombreuses activités que l'organisation est capable de mener.

Toutefois, tous les travaux et projets de développement comportent, par leur nature même, un aspect politique. Par conséquent, toute OSC dont l'action est soutenue par les acteurs du développement des pays du Nord qui souhaitent renforcer le changement structurel, devrait être considérée comme potentiellement active politiquement et encouragée à prendre part au débat public/politique.

Souvent les ONG les plus professionnelles et les plus stables se trouvent dans les secteurs traditionnels du travail de développement. Elles sont plus sujettes à la marchandisation de leur travail, car elles considèrent souvent que le développement consiste à apporter des solutions techniques aux problèmes. Leur professionnalisme implique un savoir technique spécialisé et une grande

capacité à maîtriser les relations avec les bailleurs de fonds (notamment leurs exigences administratives). Comparées à des organisations souvent moins stables et moins expérimentées, qui travaillent ou qui ont été fondées sur une seule cause, elles sont clairement avantagées lorsqu'il s'agit d'accéder aux financements. Il est plus probable qu'elles assument une fonction de prestation de services afin de stabiliser l'assise économique de leur organisation. Elles rechigneront souvent à s'opposer ouvertement aux structures gouvernementales par crainte de perdre leur propre stabilité financière et organisationnelle et leur personnel permanent. Afin d'éviter le conflit à l'échelle nationale, de telles ONG adoptent souvent une stratégie explicite pour se tenir à l'écart de l'action politique et rester neutre politiquement.

Pour éviter ce problème de dépolitisation, il est important de montrer au partenaire que, parallèlement aux tâches administratives, son rôle au sein de la société et la contribution qu'il peut apporter à un changement social sont d'un intérêt majeur pour les organismes de financement. On devrait encourager les partenaires à questionner activement les exigences ou les stratégies d'exécution préétablies des donateurs. Le maintien pour les OSC de la liberté d'élaborer et de suivre leur propre programme est par conséquent nécessaire dans tous les secteurs du travail de développement. L'approche orientée vers les partenaires devrait constituer un des principes stratégiques des organisations de financement.

Les stratégies de soutien particulières, souvent associées au travail des acteurs des sociétés civiles « politiques » susnommées, doivent également être appliquées aux ONG engagées dans un « travail technique » comme l'agriculture ou l'éducation. Elles aussi ont besoin d'être incluses dans l'échange politique, et leur capacité à aborder des problèmes majeurs (tels que l'accès au foncier ou la transparence du budget d'un pays alloué à l'éducation) devrait être renforcée. Par le biais des classes d'alphabétisation, des formations, de l'éducation et du renforcement des capacités en général, elles augmentent de manière active, pour la population avec qui elles travaillent, les chances d'être un jour impliquée dans la vie politique. Il est fortement recommandé de considérer ces ONG également comme des acteurs de la Société Civile et d'intégrer ces attentes au dialogue.

Si nécessaire, les OSC du Nord devraient faire pression pour que les partenaires continuent à s'approprier leur action envers les organisations de coo-

pération bi- et multilatérale ou autres structures de donateurs, car même si le soutien qu'elles reçoivent en propre sert à mettre en œuvre des projets de partenaires, une grande partie des financements est attribué à des projets et des programmes conçus à l'avance. Ainsi, une partie de la Société Civile organisée est instrumentalisée pour la mise en œuvre d'un programme externe alors que l'autre partie est considérée comme un moteur d'émancipation pour le changement dans la société. En réalité, pourtant, individuellement, les ONG et les OSC sont fréquemment engagées dans ces deux « secteurs » à la fois, souvent à l'insu de leurs organisations de donateurs. Quand elles se transforment en entrepreneurs économiques, ces organisations perdent leur légitimité en tant qu'acteurs de la société civile. Alors qu'on se focalise sur les organisations, on accorde trop peu d'attention à cet espace citoyen, complémentaire du secteur économique et gouvernemental, dans lequel interviennent des acteurs de types différents avec des priorités différentes. Afin d'offrir un appui plus efficace à la Société Civile, on a besoin d'une compréhension globale du rôle des OSC au sein de la société, et les donateurs doivent cultiver le dialogue autour de la cause et la motivation de l'organisation qu'ils soutiennent, au-delà du contenu du projet individuel financé.

## **Le soutien aux acteurs de la Société Civile ne conduit pas automatiquement au changement social ni à un mieux-être général de la société**

L'obtention de changements constructifs (vers l'égalité des chances pour tous, pour la justice et la résolution non-violente des conflits) au sein d'une société, est le but de la plupart des actions de développement. Comme on le démontre ci-dessus, les ONG de développement classiques ne sont pas forcément les mieux placées pour identifier et régler les problèmes sociaux. De plus, leur capacité de mobilisation est souvent limitée. Néanmoins, dans de nombreux cas, elles sont les premiers partenaires choisis dans la coopération au développement. Bien qu'elles puissent sembler apolitiques, elles jouent en fait un rôle important dans la préparation du terrain pour le changement social (volontairement ou pas), en contribuant, par exemple, à l'alphabétisation des personnes marginalisées, souvent des femmes. Les gens qui n'ont que peu d'édu-

cation, voire aucune, et ne savent ni lire ni écrire, ou très peu, s'impliquent rarement dans le débat politique et peuvent facilement être récupérés par un groupe d'intérêt. Les élections présidentielles utilisent souvent le manque d'éducation et d'information des populations rurales pour s'attirer leur soutien au moyen de cadeaux et de promesses. Les programmes de développement classiques vont également souvent de pair avec une meilleure sécurité alimentaire et apaisent ainsi les angoisses existentielles de nombreuses personnes dont il est peu probable qu'elles s'impliquent dans quelque débat que ce soit alors qu'elles sont préoccupées par leurs besoins les plus élémentaires. De la même façon, les services de santé, les projets générateurs de revenus etc. contribuent à créer une situation dans laquelle les personnes pauvres peuvent défendre elles-mêmes leurs intérêts.

D'autres catégories d'organisations partenaires englobent les églises et leurs organisations de tutelle, ainsi que d'autres organisations associatives telles que les groupes de défense des droits de l'homme, les alliances ou les collectifs de groupes d'auto-assistance. Contrairement aux ONG, ces dernières doivent en premier lieu rendre compte de leurs actions à leurs membres, qui défendent une cause et qui ont des attentes. En même temps, beaucoup de ces organisations existent à un niveau mondial. Elles ont des valeurs de référence en commun qui, en partie, ont été définies de manière globale. Elles disposent de partenaires « naturels », réunis par des intérêts et des objectifs communs qui priment sur la quête de transferts d'argent. Lorsqu'elles mènent des projets de développement financés de manière externe, elles trouvent parfois difficile de concilier les besoins et attentes de leurs membres, ou la cause pour laquelle elles travaillent, avec la logique de projet exigée par le système de soutien. Lorsque des fonds sont alloués pour des activités précises, ces ressources peuvent générer des conflits internes et des problèmes de gouvernance au sein de l'organisation associative, en particulier lorsque les membres exerçaient auparavant leur activité à titre honorifique et bénévole. Cependant, ces organisations disposent d'un fort potentiel pour faire avancer l'évolution structurelle et lutter contre les inégalités sociales et, à travers leurs membres, elles peuvent mobiliser des parties importantes de la population. Leurs dirigeants ont souvent accès aux milieux influents. Du fait qu'elles se basent sur des valeurs partagées, on les reconnaît souvent comme des instances morales. Le travail avec ce genre d'organisations implique d'accorder une attention par-

ticulière aux questions de gouvernance. Il est essentiel de ne pas imposer de logique d'ONG à de telles organisations associatives et d'aider à maintenir ou même à encourager l'engagement de leurs membres.

Lorsqu'on envisage d'apporter de l'aide à un changement social non-violent, un autre groupe d'acteurs de la société civile prend souvent les devants de la scène. Ce sont les mouvements sociaux. Les mouvements sociaux font actuellement l'objet de nombreuses analyses et discussions<sup>11</sup>. Ils représentent généralement des initiatives spontanées qui se fondent sur un objectif commun mais avec un niveau d'organisation faible, peu de moyens financiers et une capacité administrative limitée, voire inexistante. Selon le problème sous-jacent, leur capacité à mobiliser une population peut être immense et, avec le pouvoir de la rue, ils peuvent contribuer à la chute de dictateurs, protéger la constitution de leurs pays ou mener avec succès des actions de contestation des mesures de réajustement économique. Ils existent grâce à leur courage, et ils attirent souvent dans le débat et la vie politique, de jeunes gens qui auraient pu autrement se retrouver totalement marginalisés. Alors que ces mouvements peuvent avoir un impact qui transforme la société profondément, il est très compliqué de leur apporter un soutien direct. Le soutien indirect reste cependant possible, et il peut inclure l'animation de formations, les plateformes et espaces de communication, les échanges et la mise en réseaux, et l'attribution de bourses aux individus. Au vu de la nécessité d'intégrer spécifiquement les jeunes à la vie politique, cela vaudrait la peine de continuer à rechercher de nouvelles approches novatrices afin de se saisir de cette énergie.

Le changement social est alors mené et influencé par toute une série d'intervenants (y compris le gouvernement et les acteurs économiques privés) qui contribuent à des actions mutuelles et, idéalement, complémentaires. Par exemple, une campagne réussie pour une utilisation plus équitable des revenus pétroliers pourrait inclure une ONG ou un groupe de réflexion spécialisé dans les ressources d'extraction, qui fournit des données concernant les recettes et la législation, et des organisations associatives apportant des preuves de la part des membres concernés. Les églises, et autres organisations fondées sur les valeurs, collaborent à un cadre de revendication qui répond à des principes moraux acceptables et mobilisent leurs membres. Des mouvements

<sup>11</sup> Voir par exemple : Stephan, Maria et al 2015 : Aid to Civil Society. A Movement Mindset. Special report 361, United States Institute of Peace.

individuels et spontanés aident à rassembler les populations, accompagnés par des groupes plus structurés qui veillent à ce que des règles telles que la non-violence soient respectées et qui peuvent faire office de porte-parole pour le mouvement. Dès que les gouvernements se montrent prêts au dialogue, l'assistance d'une organisation ou d'une personne spécialisée et compétente est requise, et encore une fois, cela peut être le rôle d'une ONG. La documentation du processus, la formation à la résistance non-violente, la communication de masse efficace et l'utilisation des médias font également partie des contributions possibles des ONG.

L'appui de tels mécanismes demande une certaine souplesse dans les instruments de soutien, un dialogue permanent et une confiance mutuelle, ainsi qu'une connaissance approfondie des difficultés spécifiques à un contexte/pays. Des valeurs communes et une concordance des visions entre les partenaires au Sud et au Nord restent des facteurs essentiels.

# Regards croisés sur les sociétés civiles africaines

À partir des cas du Cameroun, Burundi, Bénin,  
Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo,  
Guinée Conakry et Tchad

Jeanot Minla Mfou'ou\*

*Cet article est produit à partir de 8 ans de militantisme et de responsabilité dans un mouvement de jeunesse internationale, la Jeunesse Etudiante Chrétienne (de 1979–1987), dans le Réseau des Anciens Jécistes du Cameroun et d'Afrique (RAJEC et RAJA depuis 1988 à nos jours), 26 années de travail dans les ONG d'appui au développement, divers Réseaux d'organisations de la société civile au niveau Afrique et dans le monde, Consultant pour l'accompagnement et le renforcement de la société civile dans plusieurs pays d'Afrique ainsi que Consultant en Développement Organisationnel intéressé par le changement au sein de la société civile.*

## La société civile en Afrique est un concept aux contenus multiples et variables

Selon les auteurs, suivant qu'ils sont africains ou non, et suivant leurs champs d'expertise, anthropologues, sociologues, juristes ou politistes, la définition et la conception que les hommes de science ont de la société civile est différente. Pour Abéga un auteur camerounais de regrettable mémoire elle est « *la fraction de la société globale située en dehors des structures de l'Etat et agissant à travers les structures de type associatives, coopératives ou des organisations des droits et des intérêts hors du cadre des partis politiques* » « *une instance d'intermédiation*

\* Expert en Développement, Consultant, Promoteur et Manager Général de MINADEV Consulting – jeanminla@gmail.com

*entre la base et un sommet qui peut être l'Etat ».* Pour un juriste spécialiste du droit civil/privé rencontré, c'est tout ce qui ne relève pas du public, pour lui les partis politiques font donc partie de la société civile.

Suivant les Etats membres de l'Union Européenne et ceux des ACP qui ont signé les Accords de Cotonou, ils parlent des Acteurs Non Etatiques (ANE) parmi lesquels la société civile qu'ils distinguent des partenaires, suivant ces accords, les syndicats ne font pas partie de la société civile. Dans certains pays, les organisations patronales, les regroupements des autorités traditionnelles, les ordres professionnels (Avocats, Médecins ... etc.) sont membres à part entière de la société civile, dans d'autres, cela se discute et n'est pas accepté, il en est de même des organisations des petits producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs...), les associations des collectivités locales...

Certains enfin distinguent le secteur public (le gouvernement et ses démembrements, les institutions publiques de manière générale y compris les collectivités locales...) du secteur privé lucratif, les partis politiques et autres associations à caractère politique et la société civile (les autres organisations sociales). *Et plus le temps passe, plus je pense très sincèrement que la société civile n'est pas seulement une affaire d'organisations ou de personnes morales, mais également des personnes individuelles ou physiques, des hommes et des femmes qui partagent certaines valeurs et les vivent.*

## Regards croisés et perception des différents acteurs sur la société civile

Selon les différents acteurs, la perception qu'ils ont de la société civile est différente.

**Pour certains gouvernants,** *la société civile c'est ceux qui s'opposent au gouvernement, une caisse de résonance des organisations du Nord surtout lorsqu'ils travaillent sur les politiques publiques, les droits de l'homme, la gouvernance ... etc.). Ces mêmes acteurs les considèrent comme des organisations qui complètent l'action du gouvernement lorsqu'elles mettent en œuvre des projets de développement dans les communautés et sont des opérateurs de services pour la mise en œuvre de grands projets financés par la coopération interna-*

*tionale, des vendeurs de misère qui exploitent leur situation pour avoir du travail et de l'argent, ceux qui s'enrichissent en vendant la misère des autres, des opportunistes.*

**Pour les partis politiques**, *les organisations de la société civile sont leurs alliés lorsqu'elles critiquent le gouvernement et les autres acteurs publics (ceux qui gouvernent), et des adversaires lorsqu'ils les critiquent ou soutiennent l'action du gouvernement ou des partis au pouvoir.*

**Les organisations de la société civile africaine elles-mêmes** se considèrent tantôt comme *un palliatif aux insuffisances du gouvernement, des activistes, des organisations politiques, des sous-traitants des ONG internationales, des acteurs de développement du pays, des acteurs de terrain et de proximité, des organisations qui influencent les politiques, qui défendent les intérêts des populations, font de la veille citoyenne ... etc.*

**Les citoyens d'en bas, populations à la base ou les citoyens d'une manière générale** considèrent les organisations de la société civile comme *la voix des sans voix, l'espoir des déçus des acteurs publics et des partis politiques, des acteurs de proximité qui sont à leur écoute et apportent des solutions à leurs problèmes lorsque le gouvernement et les autres institutions ont failli à leur rôle de service public, des organisations qui brassent beaucoup d'argent...*

**La coopération internationale** considère les organisations de la société civile comme *des agents de développement qui font parfois mieux que les acteurs publics, des agents à la solde de leurs intérêts pour nuire aux régimes en place et les critiquer, des porteurs d'idées pour le changement et parfois l'alternance, le gendarme des régimes qui gouvernent, des relais pour les organisations de leurs pays respectifs.*

**La société civile du Nord (Pays développés)** considère l'africaine comme *un relais, un sous-traitant ou prestataire de service, un concurrent par rapport à l'accès aux ressources financières et parce qu'il a des coûts et des charges de fonctionnement moins élevés et un partenaire dans certains cas ... etc...*

**Pour (de cet article), la société civile africaine est tout cela à la fois** – La question est de savoir de quelle société civile africaine l’Afrique a besoin pour contribuer à relever les nombreux défis de son **développement**, pour une transformation sociale et un changement dans la durée? *A cette question, nous répondons simplement que l’Afrique a besoin une société civile multiple qui joue des rôles différents et complémentaires, professionnelle, qui sait ce qu’elle veut et où elle va, qui sait valoriser ses légitimités multiples...*

## Sociétés civiles et légitimités multiples

La légitimité de la société civile est diverse et plurielle, bien, cela constitue une force et un atout, dans le cas contraire, cela devient une menace et un risque.

**La Société civile, initiateur et acteur de développement avec des projets propres conçus par elle-même** – Les organisations de la société civile sont des professionnels du développement avec une expertise et une expérience avérée et reconnue avec des résultats concrets sur le terrain. Elle sait faire mieux que les structures publiques avec très peu de ressources en initiant ses propres projets pour lesquels elle obtient des financements propres de diverses sources. Ces dernières années, elle n’opère plus seulement dans le champ des projets concrets sur le terrain, une partie de cette société civile travaille à participer à l’élaboration des politiques publiques en siégeant dans différentes instances publiques au même titre que des experts du gouvernement, en utilisant le plaidoyer et le lobbying pour influencer ces politiques et veiller à leur meilleure élaboration, en participant à la mise en œuvre de ces politiques, en contrôlant l’action publique (Cas des Comités de suivi du Budget d’Investissement Public au Cameroun où siègent des représentants de la société civile à côté des élus et représentants des ministères, certains sont même présidés par ces représentants de cette société civile), en valorisant son expertise pour une meilleure mise en œuvre des programmes financés par le gouvernement.

**La société civile opérateur de mise en œuvre d’autres projets (prestataire de service)** – C’est une pratique devenue courante de voir des organisations de

la société civile être pour la mise en œuvre des activités de grands projets ou programmes du gouvernement, du secteur privé (nouveau bailleur de fonds qui monte en puissance) et de certaines ONG internationales qui les sollicitent à cause de leur expertise et leur parfaite maîtrise du terrain. Lorsque cela est fait dans des domaines qui relèvent de ceux retenus au départ par ces organisations, cela n'est pas mauvais en soi. Ces organisations de la société civile recourent à cette pratique parce qu'elles ne peuvent pas toujours trouver des financements propres pour mettre en œuvre des projets initiés par elles-mêmes. Par contre, cela devient un problème lorsque certaines organisations de la société civile s'engagent à être des sous-traitants ou prestataires pour tout type de projet ou de programme juste pour se faire un peu d'argent. Elles deviennent donc des « attrape tout ».

**La société civile, acteur du processus de démocratisation en cours dans les pays africains** – Face à la faillite des systèmes politiques qui reposent en majorité sur la démocratie représentative, laquelle veut qu'à travers des élections le peuple délègue ses pouvoirs à plusieurs types d'élus (municipaux, députés, Président de la République ou autres...), lesquels agissent pendant un mandat en leur lieu et place. Malheureusement, non seulement les élections ne sont pas toujours le reflet de la volonté des populations (élections truquées par endroit, désintéressement d'un grand nombre pour les élections ... etc.), mais même dans les démocraties avancées, l'électeur qui donne mandat a du mal à contrôler l'action de celui à qui il a délégué des pouvoirs mais surtout de le sanctionner et lui retirer la confiance immédiatement. Très souvent il est obligé de le subir sans pouvoir agir. Et c'est à ce niveau que la société civile devient de plus en plus outil de la démocratie active et participative pour corriger les limites de la démocratie représentative. Les organisations de la société civile jouent de plus en plus un rôle d'interpellation, de défense des intérêts des populations, de veille sur les questions de gouvernance de la gestion des affaires publiques locales, nationales, régionales et plus ... voire de mobilisation pouvant parfois conduire à l'insurrection, cas du Burkina Faso, de la Tunisie ... etc.

## Enjeux et défis des Sociétés civiles africaines

Au vu de tout ce qui précède, la société civile africaine plurielle et diverse a sa place et doit jouer un rôle important en complémentarité des autres acteurs pour la transformation sociale et le changement en Afrique. Mais cela n'est possible que si elle prend en compte différents enjeux auxquels elle est confrontée et les multiples défis qu'elle doit relever.

**Société civile et gouvernance interne** – Un des champs de travail de la société civile est la gouvernance, dans ce domaine elle est très critique envers les institutions publiques, elle dénonce ainsi avec raison la mal gouvernance généralisée (corruption, détournement des fonds publics, non renouvellement du personnel politique, tripatouillage des constitutions et autres textes de lois et règlements pas toujours respectés, manque de transparence ... etc.). Malheureusement, dans tous les pays elle reproduit elle-même le même système, dans certains cas elle fait pire que ces institutions publiques, on a ainsi vu certaines organisations collecter des ressources financières importantes, les gérer sans rendre compte et voir ces organisations fermer boutique du jour au lendemain sans que les auteurs de tels actes soient sanctionnés. Certaines OSC sont gérées comme des monarchies ou des empires où les mêmes personnes occupent les postes de responsabilités et de pouvoir depuis la création sans système d'évaluation ni intention de passer le témoin, l'inexistence des textes pour assurer une gestion financière rigoureuse, des détournements des fonds censés être pour la cause des pauvres ou le fonctionnement des organisations, l'enrichissement de certains responsables qui roulent carrosse et bâtissent des immeubles surdimensionnés, la non existence de dispositifs permettant de rendre compte de ce qui est fait par l'organisation ... etc.

**Société civile et relations avec les gouvernants** – comme elle est plurielle, on trouve au sein de la société civile des organisations qui sont très proches de ceux qui gouvernent, certaines sont suscitées par des personnes qui travaillent au sein du gouvernement ou autres institutions publique pour leur faire bénéficier des financements qu'ils récupèrent eux-mêmes. Parfois, le gouvernement instrumentalise la société civile pour la fragiliser de manière à empêcher qu'elle devienne une force de proposition et d'action voire un

contre-pouvoir qui défend et promeut la cause républicaine, ce qui contribue à la discréditer. C'est une des stratégies souvent pour empêcher l'unicité du mouvement de la société civile qui peut devenir une menace pour les régimes au pouvoir. A côté de cela, on observe tout de même une évolution positive dans certains pays où l'expertise et l'expérience de la société civile est positivement valorisée, elle est consultée et ses propositions prises en compte par le gouvernement.

**Société civile et relations avec les partis politiques** – certaines organisations de la société civile et leurs responsables prennent souvent fait et cause pour les partis politiques et militent parfois ouvertement. Si on ne peut pas objectivement leur refuser le droit de faire de la politique (militariser dans les partis), la question est de savoir si sur le plan de l'éthique on peut à la fois être leader de la société civile, militer dans un parti politique et y assumer des responsabilités ? Après la crise post-électorale ivoirienne, il nous a été donné l'opportunité de faire un travail dans ce pays sur la société civile. Il s'agissait d'actualiser la cartographie des OSC et de préparer le démarrage d'un programme d'appui à la société civile. Ce travail nous a permis d'analyser et comprendre ce qui s'est passé au sein de la société civile lors de cette crise. La coopération internationale et particulièrement l'Union Européenne avait financé cette société civile pour qu'elle observe les élections présidentielles. Et elle s'est effectivement déployée sur l'ensemble du territoire et disposait des résultats propres distincts de ceux de la Commission Electorale Indépendante dont les résultats ont été bloqués. Pendant que les résultats de la CENI étaient bloqués, tout le monde attendait que la société civile donne les siens. Malheureusement de la même manière que les résultats de la CENI étaient bloqués, ceux de la société civile l'ont également été, simplement parce que les deux camps qui s'affrontaient au niveau des partis politiques (pro OUATTARA et pro GBAGBO) se sont également retrouvés à l'intérieur de la société civile. Et comme sur la scène politique, les pro GBAGBO ont bloqué la publication des résultats de cette société civile qui n'a pas pu les rendre publics. En consultant divers acteurs lors de cette mission en Côte d'Ivoire, plusieurs, sinon tous, m'ont dit avoir été de cette situation. Pour eux, ils pensaient que la société civile était non partisane et devait en pareille circonstance être neutre pour sauver la République. Cette situation n'a pas grandi la société civile qui démontrait au grand jour sa

très forte politisation. Au Cameroun, après les dernières élections présidentielles de 2011, on a vu certains acteurs de la société civile faire des déclarations conjointes avec les partis politiques d'opposition. Conséquence de tout cela, non seulement les autres partis combattent la société civile qu'ils considèrent comme un adversaire politique, mais aussi et surtout, les populations dont elle est censée porter les aspirations confiance en elle, ce qui fragilise une de ses légitimités essentielles.

**Sociétés civiles et aspirations citoyennes** – Dans la suite de ce qui a déjà été développé précédemment, les populations et les citoyens de manière générale sont très déçus des gouvernants et des politiques et particulièrement de ceux qu'ils ont et qui auraient dû porter leurs problèmes pour la recherche des solutions par les décideurs à différents niveaux. Face à cette déception elles cherchent d'autres acteurs qui peuvent mieux jouer ce rôle. Et les organisations de la société civile, tout au moins celles qui ont décidé de s'investir dans le champ de travail sur les politiques publiques sont un espoir pour ces populations. Malheureusement le peu d'efficacité de certaines de ces organisations et leur instrumentalisation, voire parfois politisation, transforment cet espoir en désespoir qui devient une trahison. Le témoignage des citoyens de la Côte d'Ivoire montre leur indignation face à l'incapacité de la société civile de ce pays à s'élever au-dessus des considérations partisans.

## **Espoirs et perspectives des sociétés civiles africaines**

Les sociétés civiles africaines doivent exister et ont un rôle important à jouer pour contribuer au changement de l'Afrique, mais cela ne se fera que si un travail de fond et de qualité est fait sur plusieurs aspects.

**Construire des valeurs et une éthique et la faire respecter** – De plus en plus la société civile est un acteur et un corps social qui s'affirme. Malheureusement dans la quasi-totalité des pays en Afrique, il n'existe pas un système d'autorégulation de ce secteur, conséquence, tout le monde se prévaut et dit être de la société civile, ce qui déteint fortement sur la qualité du travail que font ces organisations. Il est donc temps que les organisations de la société civile s'or-

ganisent mieux à l'interne pour définir le profil de ce qui est société civile et un certain nombre de principes, de valeurs que doivent respecter l'ensemble de ses acteurs avec à la clé des sanctions, cela permettrait de distinguer le bon du moins bon. Cette absence d'autorégulation amène de plus en plus certains gouvernements à vouloir réguler le secteur, pendant que d'autres en profitent pour encourager et ne prendre en compte que les organisations de la société civile qu'ils instrumentalisent.

**La société civile africaine a besoin de croire en elle et de se renforcer** – L'évolution de la situation dans tous les pays africains a amené à une reconnaissance de la société civile comme acteur de développement à côté des institutions publiques et du secteur privé. Une des avancées considérables est la reconnaissance de cet acteur dans les Accords de Cotonou qui ont été signés par l'ensemble des Etats Afrique Caraïbes et Pacifique et ceux de l'Union Européenne. Le statut de la société civile dans nos pays n'est donc plus à négocier mais plutôt à affirmer pour convaincre les sceptiques et ses pourfendeurs. Pour cela, elle doit améliorer sa gouvernance interne et éviter d'être une pou-belle. Elle doit élaborer et se fixer des règles propres pour assainir la dynamique interne, créer des organes de veille pour se réguler elle-même. La société civile doit se renouveler.

**La société civile doit être professionnelle** – Quelque soit le type d'organisation de la société civile et le champ dans lequel elle veut opérer, il faut sortir de l'amateurisme. Il faut une expertise de qualité, éviter de s'improviser dans des domaines non maîtrisés, améliorer continuellement ses compétences techniques, faire preuve de sérieux dans les actions menées. Il faut par exemple éviter de croire que faire des déclarations à tout vent dans les médias suffit pour dire qu'on fait du plaidoyer.

**La société civile doit changer elle-même pour être un acteur de changement** – il y a quelques années, nous avons fait un travail d'accompagnement d'un processus de changement organisationnel d'une ONG d'appui au développement en République Démocratique du Congo. Ce travail a été un moment unique, intense et très important pour cette organisation de réfléchir sur pour trouver l'énergie dont elle a besoin pour s'adapter au nouveau

contexte et être plus performante. Cet exercice a permis de se rendre compte que pendant plus d'une dizaine d'années, cette organisation s'est beaucoup à mobiliser les ressources pour rendre des services à une diversité d'acteurs sur le terrain sans prendre le temps de réfléchir sur elle-même. Ce cas n'est pas unique, au contraire la majorité des organisations d'appui et leurs réseaux suivent la même trajectoire, le comble c'est que leurs partenaires (ceux qui leur accordent les ressources financières pour mettre en œuvre les diverses activités) ne prévoient pas des ressources pour les aider à améliorer leur dynamique interne y compris la vie associative. Si la société civile veut devenir un acteur de changement efficace, ses organisations membres doivent d'abord faire un travail de changement interne de leur propre système. Et leurs partenaires doivent accorder une importance à ce volet et prévoir des ressources pour les accompagner dans ces processus de changement.

**La société civile doit éviter d'être politisée** – Comme cela a déjà été démontré plus haut, politique politicienne ou partisane et travail de la société civile ne font pas bon ménage. La vocation d'un parti politique est de conquérir le pouvoir et s'y maintenir. Et chaque parti politique fait des autres lorsqu'ils ne sont pas des alliés, un adversaire à combattre. Lorsqu'une organisation de la société civile ou un de ses leaders ou responsables s'affiche comme alliée ou membre d'un parti politique, la partie d'en face en fait un adversaire à combattre, quel que soit la pertinence de son travail, il ne sera pas bien. En restant dans une position neutre et au-dessus de la politique partisane (partis politiques d'opposition et pouvoir), la société civile a plus de latitude de faire un travail d'élaboration des propositions, de mise en œuvre des actions, de critique et d'interpellation quel que soit le régime et le parti politique dans le seul intérêt de la cause républicaine et des populations.

**La synergie entre composantes de la société civile** – la société civile a diverses composantes, thématiques ou sectorielles et de différents niveaux, OSC de premier degré (associations et organisations de base), deuxième degré (ONG d'appui), troisième degré (Réseau des organisations d'appui), quatrième degré (Réseaux des réseaux, plateformes, coalitions). Pour qu'elle joue le rôle attendu d'elle comme acteur de changement, elle doit créer une synergie entre ses différentes composantes pour plus de complémentarité. Aucune organisation de

la société civile, aucun niveau d'organisation ne peut seul atteindre les résultats, elle a besoin de construire des complémentarités et des synergies avec les autres pour produire les meilleurs résultats possibles.

**La construction des alliances avec d'autres acteurs autour des objectifs précis** – Les chantiers dans lesquels interviennent et se mobilisent les organisations de la société civile sont immenses et complexes, particulièrement le champ de la gouvernance et des politiques publiques. Pour produire des résultats positifs et mesurables, les organisations de la société civile et d'autres acteurs qui partagent sa vision autour des objectifs doivent s'allier pour mener des actions communes de changement. Dans la cadre de la réforme foncière en cours au Cameroun et des actions de la société civile à travers la Coalition de la société civile mobilisée autour de cet enjeu, elle a construit des alliances avec le REPAR (Réseau des Parlementaires), le CNCT (Conseil National des Chefs Traditionnel), le Réseau des journalistes, les CVUC (Communes et Villes Unies du Cameroun) ... etc. En mettant en place de bonnes stratégies de travail de telles alliances peuvent produire des résultats meilleurs qu'une action isolée de ces seules OSC.

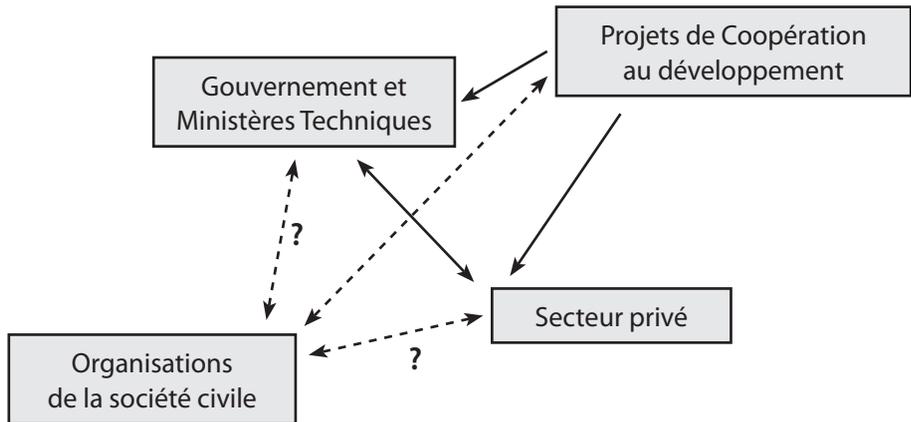
**Le travail avec le secteur privé** – Pendant longtemps et même encore aujourd'hui, plusieurs acteurs de la société civile font du secteur privé un adversaire qu'il faut combattre. Pour les tenants de cette position, le secteur privé c'est le capitalisme à outrance, des acteurs qui exploitent les ressources de l'Afrique et ont pour seul objectif leur enrichissement à tout prix et à tous les prix. Si cette tendance peut se confirmer avec certaines entreprises privées nationales, africaines et multinationales qui ne roulent que pour leurs intérêts exclusivement, il existe de plus en plus des entreprises citoyennes qui dans leur politique de mise en œuvre de la RSE (Responsabilité Sociétale Environnementale) font de plus en plus efforts de joindre l'utile (leurs gains) à l'agréable (leur image, le réinvestissement d'une petite partie du bénéfice dans la protection de l'environnement et la préservation des intérêts des communautés riveraines ou populations locales). C'est d'ailleurs dans ce sens que les grandes agences de financement du secteur privé (Société Financière Internationale du Groupe Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Banque Européenne d'Investissement, Agence de financement du sec-

teur privé du gouvernement des Etats Unis (OPIC) ... etc.) exigent de plus en plus des entreprises bénéficiaires de leurs financements le respect des normes environnementales et sociales, et en cas de non-respect prévoient des mécanismes de plainte par les populations/communautés qui se sentent lésées et financent soit des audits des processus de médiation pour résoudre les différents conflits. Cette deuxième catégorie d'entreprises du secteur privé est un acteur que la société civile doit prendre en compte et explorer les voies et moyens pour construire des relations de travail multiformes. Les évolutions en cours dans plusieurs pays démontrent d'ailleurs à suffisance que les fonds provenant du secteur privé vont devenir dans un avenir proche une source plus importante de financement du développement par rapport aux ressources provenant des agences de coopération bilatérales et multilatérales.

**Un nouveau concept de la société civile au-delà des organisations ou seules personnes morales** – la réflexion sur la définition de la société civile et ses composantes se poursuit. De façon unanime et au-delà des écoles, la plupart des personnes s'accordent pour dire qu'elle est constituée d'une diversité d'organisations donc essentiellement des personnes morales. Or à l'épreuve des faits, on constate qu'au-delà de ces organisations, il existe des citoyens individus qui n'adhèrent pas ou ne se reconnaissent pas les partis politiques, militent pour des causes citoyennes et républicaines mais ne sont pas forcément membres d'une organisation. Ces personnes physiques ou individus sont donc à prendre en compte comme acteurs de la société civile parce que ce sont des hommes et des femmes porteurs du changement, qui partagent et vivent certaines valeurs républicaines.

# La Société Civile Camerounaise est elle inutile, nuisible ou porteuse d'espoir ?

Flaubert Djateng\*



Relations entre OSC et acteurs clé de développement au Cameroun (Zenü Network, Novembre 2009)

Ce schéma réalisé par Zenü Network en 2009 est encore d'actualité, le rôle et la place de la Société Civile (SC) dans la vie des Camerounais, restent une pré-occupation. On entend des voix s'exprimer pour la condamner, que les gens de la société civile sont des complices, des détourneurs de fonds, qu'ils n'ont pas d'organes de gouvernance, qu'ils ne rendent compte à personne... Qui les contrôle ? Ils ne respectent pas les procédures, ce sont des cliques de bandits ! Ces organisations veulent l'insurrection, elles sont manipulées par l'extérieur !

Par contre d'autres personnes louent leurs actions. C'est grâce à la SC que la filière poulet s'est remise en route, elle se bat pour la qualité et l'accès à l'électricité et à l'eau, elle revendique des routes de qualité, la lutte contre la corruption en milieu scolaire est portée par la SC. L'analyse indépendante du Budget

\*Noyau d'accompagnement SCP pour l'Afrique de Pain pour le Monde/BfdW, coordinateur de Zenü Network et un des initiateurs de Mapinduzi Unit

de l'Etat et de son utilisation est faite par la SC. D'autres n'hésitent pas à rêver après ce qui s'est passé au Burkina Faso et au Sénégal, que grâce à la société civile il y aura plus de démocratie. La qualité et la force de la SC sont présentées comme un indicateur de la qualité de gouvernance dans certains pays. Plus elle est vivace et reconnue, plus la qualité des services et le respect des droits avancent. Dans certains cas, on observe même une justice plus équilibrée accompagnée d'une meilleure répartition des richesses. On entend dire « *la société civile doit...* »

Mais en fait, c'est qui la société civile camerounaise ? De nombreuses études et autres cartographies ont été réalisées principalement par des bailleurs de fonds, dits partenaires techniques et financiers, sans pour autant donner de réponses précises à cette question, notamment au niveau de leurs responsabilités en relation avec les types et formes de société civile qu'on trouve au Cameroun. On a une confusion avec le florilège de qualificatifs des rapports : société civile prestataire, société civile militante, courtière, etc. et chaque fois l'environnement (politique et juridique) des ces SC est en exploration, il faut les structurer, c'est comme une obsession. Il arrive même que l'on mandate leur représentant comme si c'était un gouvernement. On a observé sur le plan national, des actions non coordonnées qui ont plutôt desservi la SC. Le combat pour le leadership couve et fait des ravages au sein de la SC Camerounaise.

Le Cameroun comme les autres pays, traverse une période capitale dans son histoire. L'Etat seul ne peut apporter réponse à tout. Il est urgent de déclencher la montée d'une logique citoyenne porteuse d'initiatives de refondation et de transformation sociale. Le contexte de décentralisation engagé par les pouvoirs publics augure déjà des transformations profondes dans les modes de promotion du développement économique et social<sup>1</sup>. Ces transformations vont influencer fortement sur les rapports humains existants.

Le processus de décentralisation peut servir de levier de développement, s'il est bien maîtrisé. Au cas contraire, il peut aggraver la fracture sociale dans un pays comme le Cameroun où, les populations dans leur grande majorité vivent déjà des situations de violences ponctuelles, conjoncturelles ou structurelles.

Le Cameroun est un pays avec un très grand potentiel tant sur le plan national que régional. Bien entendu il y a aussi des faiblesses.

<sup>1</sup> Les nouvelles lois relatives à la décentralisation votées le 27 juillet 2004, transfèrent de nombreuses compétences aux collectivités territoriales décentralisées (CTD)

Potentiel	Faiblesse
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sol riche et climat favorable à la production</li> <li>2. Population dynamique et travailleuse</li> <li>3. Diversité culturelle unique en Afrique</li> <li>4. Stabilité des institutions</li> <li>5. Possibilité d'engager l'industrialisation</li> <li>6. Notoriété de la qualité des ressources humaines dans toute l'Afrique</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Une déconnexion entre les populations et le pouvoir en place</li> <li>2. Une montée du clivage ethnique</li> <li>3. Une crise des structures tampons, de médiation ou de dialogue (Eglises et autres)</li> <li>4. Une régression du progrès économique</li> <li>5. Une jeunesse découragée</li> </ol>

**Les organisations de la société civile devraient pouvoir influencer les gouvernements et les privés pour plus de justice, d'équité, de transparence et de « démocratie » dans leurs actions (voir schéma).** La tâche est immense dans ce domaine, mais c'est là aussi qu'il manque des ressources et des mécanismes de financement durables en cohérence avec la mission de ces organisations. Pour un travail efficace de la société civile, il faut apporter des réponses aux questions suivantes : Comment promouvoir la collaboration entre structures du gouvernement, du secteur privé et celles de la société civile ? Comment soutenir la recherche de la qualité dans les actions de développement ? Comment faire de la société civile, un véritable acteur reconnu par les autres ? Comment éviter que le phénomène des « frères du village » ne pourrisse le débat sur la qualité et le mérite ? Il s'agit là de la reconnaissance de la société comme acteur clé du développement. Cette reconnaissance est un défi, une épreuve, car en fait il s'agit de procéder à un changement de culture aussi bien au sein des OSC que chez les autres acteurs.

En renforçant le rôle des OSC, certaines fonctions utiles à la qualité de la vie des citoyens vont se faire :

- ◆ *fonction de mise en relation* : l'interface entre les différents acteurs demande une préparation et des actions d'information. Les OSC disposent d'outils et d'une marge de manœuvre qui leur donne cette capacité de connecter les acteurs d'un même espace territorial ou travaillant sur le même thème.
- ◆ *développement des compétences* : la présence de nombreux programmes mis en place par les partenaires techniques et financiers a permis des activités

de renforcement de capacités qui font que les OSC soient capables d'œuvrer pour le compte des citoyens et de leurs organisations sur les plans organisationnel, de leadership et des capacités techniques

- ◆ *effets d'extension* : avec une capitalisation bien organisée, le transfert des approches et des méthodes peut permettre de toucher un public plus large.
- ◆ *communication sociale* : Les OSC sont capables d'engager le développement et la mise en œuvre des outils de communication entre élus, autorités et populations
- ◆ *suivi citoyen et redevabilité* : En facilitant l'existence des espaces de redevabilité où les responsables nommés ou élus viennent répondre aux questions des citoyens, les OSC organisent la participation et réduisent la distance entre les administrations et les administrés, doublé d'une éducation à la citoyenneté pour tous.

La reconnaissance des OSC comme partenaires crédibles est un gage pour des services de qualité aux citoyens et un progrès dans le respect des droits humains. Pourtant à l'observation, on dirait qu'elle est presque inexistante au Cameroun.

Après 50 ans d'appui au développement, nous avons eu droit à de multiples programmes caractérisés dans l'ensemble par un comportement interventionniste et corporatiste de différents acteurs qui ont fatigué les citoyens. Les budgets des gouvernements ne produisent pas les effets escomptés au niveau local. Les bailleurs de fonds recherchent de nouveaux acteurs et les OSC deviennent l'alternative et parfois même la panacée. Avec le temps, les fonds de la coopération sont devenus une opportunité devant la crise de l'emploi. On a également vu des associations et des ONG se lancer dans des actions qui relèvent de la compétence des services publics (faire des ponts, des puits, des marchés, etc.). Puis de nouveaux défis ont poussé ces acteurs dits non gouvernementaux dans le secteur de la gouvernance et la défense de droits.

Les OSC sont les premières responsables de leur inaction et leur manque d'efficacité. Dans un premier temps, **plusieurs OSC ont fonctionné comme des girouettes**, cherchant l'argent partout, adoptant tous les thèmes nouveaux et devenant experts en tout. Puis, elles se sont mises à reproduire les systèmes décriés ; pas de structure de gouvernance, corruption, absence de stratégie,

improvisation comme mode gestion, pas de redevabilité. Les ressources humaines des OSC constituent une faiblesse essentielle, soit elles sont « fait tout » donc inefficaces, soit les compétentes sont happées par les projets de coopération du fait de l'absence au sein des OSC, d'une politique de gestion des ressources humaines ou d'un cadre organisationnel qui valorise les compétences individuelles. Certaines OSC, parfois encouragées par leurs bailleurs de fonds, font de la prestation de services et gagnent des marchés, sans changer de statut. En se comportant de la sorte, elle se mettent à dos les pouvoirs publics, car ne payant pas les impôts, et créent aussi une confusion par manque de lisibilité dans leurs lignes de travail.

Lorsqu'on observe le paysage du développement au Cameroun, **il existe des « défouloirs » spécialement pour la société civile.** Il s'agit de dispositifs qui à première vue sont au service des OSC mais qui en fait, consomment leur énergie et ne permettent pas un travail de qualité. En première ligne, toutes ces actions des partenaires techniques et financiers, ces programmes d'appui à la société civile. Ce sont des dispositifs bien structurés qui alternent les appels à propositions, l'utilisation des consultants et experts, les subventions et les audits, un enchevêtrement qui tourne comme une roue et consomme beaucoup de ressources sans réellement apporter des changements dans le vécu des citoyens. La liberté de la presse et la liberté d'association sont aussi des « défouloirs ». On peut tout dire et ainsi se décharger, on peut aussi créer les structures qu'on veut, ce sont des espaces où l'on vient gémir et faire semblant de se préoccuper des sujets sensibles. C'est ainsi que l'on crée des comités, des cadres de concertation, des plates-formes et l'on passe d'une réunion à l'autre sans jamais produire quelque chose d'autre que des rapports bourrés de recommandations qui ne sont presque jamais mis en œuvre. Dans la même lancée, il y a l'organisation des séminaires et des colloques, bien que parfois utiles ces moments d'analyse fonctionnent parfois suivant la logique propre aux usines. Le travail en chaîne, chaque semaine, un séminaire ou un colloque au point où y participer est devenu une activité lucrative du fait des per diem et autres émoluments. Ce qui conduit à des dérives du genre où des personnes, venues se former dans un séminaire de renforcement des capacités, exigent d'être payées pour leur simple présence.

On peut aussi mentionner comme cause de l'inefficacité des OSC, **la couardise et l'irresponsabilité des partenaires techniques et financiers.** Les Parte-

naires Techniques et Financiers ou PTF comme on aime les appeler sont les premiers acteurs à réclamer une société civile forte et militante. L'observation de la scène du développement met en action des acteurs aux intérêts divergents. Ceux vers qui sont orientés les regards dans l'attente d'une action de la société civile sont au pouvoir ou ont beaucoup de pouvoir. Pour faire bouger les lignes, il faut une action concertée et un leadership fort de la part de la société civile. Les thèmes de travail relèvent souvent de la légalité et touchent au domaine du pénal, au respect des droits, à la lutte contre la corruption, au respect des normes et des cadres réglementaires. Rechercher des changements dans ces domaines, c'est aussi prendre des risques, les personnes ou les institutions engagées sont parfois menacées, leurs droits sont bafoués, parfois elles sont bannies ou même privées de liberté. On s'attendrait à ce que les PTF donnent de la voix pour manifester leur solidarité ou encore défendre les OSC ou les leaders qui souffrent. On observe un mutisme et nos « partenaires » se murent dans un silence et expliquent leur attitude par le devoir de réserve ou de non-ingérence.

On a aussi observé l'irresponsabilité des PTF au niveau de la guerre des drapeaux. Quand les activités marchent et reçoivent l'adhésion des citoyens, alors le « besoin de visibilité » se fait ressentir. Chacun cherche à s'approprier les résultats, l'exigence de faire figurer les logos, de construire des plaques et de respecter les principes documentés dans le guide de visibilité devient vite une priorité. Cette façon de faire devient nocive quand les tensions naissent au point d'empêcher que le projet concerné ne soit plus capable de fonctionner.

Les outils d'accès aux fonds des PTF sont aussi source d'inefficacité. Il existe des secteurs qui demandent une synergie entre les acteurs pour faire avancer les choses et même obtenir des changements durables. Les OSC doivent rechercher des fonds pour travailler, les outils des bailleurs de fonds sont pour la plus part concurrentiels, les appels à proposition qui permettent l'accès aux fonds donnent l'impression d'un concours d'entrée dans des écoles prestigieuses. Bien qu'il soit parfois recommandé de faire des demandes ensemble, les conditions cadres n'existent pas pour que la synergie entre les codemandeurs soit profitable. Ensuite, même quand on a accès aux fonds, le respect des procédures prend le dessus sur la qualité technique du travail et l'atteinte des objectifs. Il existe des partenaires financiers qui, pour une dépense, demandent au moins 9 documents. Les cadres des OSC passent le plus clair de

leur temps à rechercher les documents pour justifier les dépenses. Il y a un aller et retour permanent lorsque les rapports financiers sont déposés. Les partenaires de terrain sont stressés car chaque fois on leur demande de prouver qu'ils existent, tout ça pour respecter les procédures. Ce respect des procédures et les contraintes qui l'accompagnent, sont plus importants que la transformation sociale.

La société civile souffre aussi des **concepts, outils et instruments inappropriés** pour son travail. Le cadre logique est un instrument incontournable dans toute relation avec les bailleurs de fonds. Cet instrument, à bien regarder, fait partie des réponses à la question pourquoi l'Afrique ne se développe pas. Nous avons là un instrument qui se focalise sur l'analyse des problèmes pour en choisir celui sur qui concentrer ses ressources. Résultat : nous sommes enfermés dans nos problèmes et ne nous focalisons pas sur les potentialités et les pistes de solutions. En fait, pour développer une nation, ce sont les potentiels qui devraient être au centre des analyses. Une analyse des potentiels existants suivant la logique de les valoriser et d'en tirer profit ouvrira certainement des pistes pour répondre à nos besoins et aussi enchaîner la production des richesses et des services. Un autre concept est celui des approches de travail, on vit un affrontement entre les *néolibéraux*, et les *néoconservateurs*, les *mouvances caritatives*, *post-tiers-mondistes*, *altermondialistes* et même *néo-institutionnelles*. Bien entendu, on a besoin de concepts de base pour mieux orienter le travail, mais quand ces concepts sont là pour se dénigrer mutuellement ou s'exclure, on passe le temps à justifier ce qu'on fait au lieu de faire bouger les lignes pour le bien-être collectif. Ce débat autour des concepts nous sort de nos contextes et nous rend dépendants de la philosophie savamment conçue par les chercheurs courtiers de développement.

Pourtant il faut garder espoir, il ne faut pas abandonner ce travail important. La jeunesse Africaine qui s'élève contre la situation actuelle, qui demande à être écoutée est un grand espoir. L'existence de certains leaders qui affrontent contre vents et marées les difficultés de notre métier rassure. Des associations comme l'ACDIC dans la défense des droits des citoyens, Dynamique Citoyenne dans le suivi des politiques publiques, Zenü Network dans la lutte contre la corruption en milieu scolaire, font encore rêver d'un changement possible dans nos conditions de vie. L'encouragement à continuer le travail vient aussi de la révolution que nous offrent les technologies de com-

munication et les média sociaux. Notre travail apportera des changements, une autre qualité de vie, pour ce faire nous devons être guidés par les principes suivant, une vrai OSC est :

- ◆ Celle qu'on ENTEND (est audible, crée des espaces de dialogue et de redevabilité, diffuse ses savoirs, etc.)
- ◆ Celle qu'on LIT (fait des déclarations, produit de la connaissance, capitalise ses expériences et les rend disponibles, etc.)
- ◆ Celle qu'on VOIT (organise des marches, prend position, crée une masse critique autour des sujets clé, respecte ses engagements, ses membres sont déterminés et veulent changer les choses)
- ◆ Une société civile qui a un impact sur la vie des personnes et des institutions dans la société.

*Bafoussam, Yaoundé, avril 2015*



# La place des femme dans la gouvernance participative

Comment les Organisations de la Société Civile répondent-elles aux besoins spécifiques des femmes ?

Laura Anyola Tufon\*

On a produit une telle quantité d'écrits depuis plus d'un siècle, engagements pris par les nations, conférences de haut niveau ... dans toutes les couches de la société avec les Organisations de la Société Civile comme fer de lance des efforts visant à promouvoir la participation des femmes à la gouvernance et à garantir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, afin de mettre fin à la discrimination sexuelle et d'avancer vers la réalisation du développement durable. Pour permettre aux femmes de jouer un rôle actif dans les questions de gouvernance, il est important d'identifier leurs besoins spécifiques et d'y répondre. Les Organisations de la Société Civile du monde entier font un fabuleux travail d'accompagnement pour que les femmes, en particulier les femmes locales, identifient leurs besoins dans chaque situation, surtout dans les périodes de conflits et de mouvements extrémistes. Il y a quinze ans, les Nations Unies ont ancré l'idée que l'égalité entre hommes et femmes est indissociable de la paix. Il est grand temps d'agir à ce sujet ! Le Conseil de Sécurité a adopté la **Résolution 1325** sur l'importance de la participation des femmes dans tous les domaines de la paix et de la sécurité, notamment la prévention et la résolution des conflits et la consolidation de la paix. Cette importante étape est le résultat de décennies de militantisme qui ont abouti à cette notion révolutionnaire – la paix est indissociable de l'égalité entre hommes et femmes.

\* Commission Justice et Paix, Archidiocèse de Bamenda, Cameroun

Partout dans le monde, des preuves irréfutables démontrent que l'autonomisation des femmes est un puissant facteur de croissance économique, de stabilité sociale et politique et de paix durable (toutes liées à la gouvernance participative). L'égalité des genres et la participation des femmes à la vie active et à la création de revenus contribue à un PIB par habitant plus élevé, l'accès équitable des femmes à la consolidation de la paix augmente fortement les possibilités de mettre fin à la violence. Ce n'est pas par hasard que dans les sociétés et les communautés où les indicateurs en matière d'égalité des genres sont plus favorables, les femmes sont moins vulnérables aux impacts des extrémismes violents.

L'ordre mondial actuel indique que les femmes continuent à être des victimes et qu'elles sont les proies des mouvements extrémistes. Un des points communs entre les mouvements extrémistes qui ont retenu l'attention internationale ces dernières années, depuis le nord du Nigéria jusqu'au nord de l'Irak, de la Syrie à la Somalie, et du Myanmar au Pakistan, est que dans chaque cas, l'avancée des groupes extrémistes s'est associée à de virulentes attaques contre les droits des femmes et des filles. L'année dernière, le **Conseil de Sécurité des Nations Unies**, l'organe suprême de décision en ce qui concerne la paix et la sécurité internationales, a renforcé son engagement par une résolution complémentaire et a entrepris d'intégrer les voix et la participation des femmes dans tous les secteurs d'activité, y compris le contre-terrorisme. Bien que cela soit advenu après coup, quels changements avons-nous constatés finalement ? Les femmes et les filles sont toujours vendues entre les combattants, « mariées » de force, contraintes à se convertir, et violées à maintes reprises. Ces viols collectifs atroces sont retracés dans les récits de filles Nigériennes évadées de Boko Haram, dans les histoires de femmes Somaliennes affranchies de la loi d'Al-Shabab, et dans des descriptions de la vie sous l'emprise du groupe Islamiste Ansar al-Din au nord du Mali. Les noms et les lieux peuvent changer, mais le programme commun et le premier point à l'ordre du jour de ces groupes extrémistes est presque toujours de limiter l'accès des femmes à l'éducation et aux services de santé, de restreindre leur participation à la vie économique et politique, et d'appliquer ces restrictions par le biais d'une violence terrifiante. On doit remédier à cet échec. Une sociologue de renom, Zeinabou Hadari, forte de plus de deux décennies de travail sur la promotion des droits et du pouvoir des femmes au Niger, a un jour déclaré « ... Chaque pas

en avant pour les droits des femmes est un fragment de la lutte contre le fondamentalisme ». Par conséquent, la Communauté Internationale et les Organisations de la Société Civile doivent admettre que les femmes autonomes représentent le fondement des communautés stables et résilientes – des communautés qui peuvent adopter une position ferme à l'égard des radicalisations. Et on peut y parvenir de manière efficace si les femmes et les hommes participent de concert à cette réalisation.

## Types de Structures de gouvernance

Dans nos localités, il existe des structures élues et désignées et cela comprend les postes de l'administration publique tels que les conseils, et les fonctions ministérielles et parlementaires.

Il existe aussi d'autres structures où on pratique la gouvernance telles que les structures traditionnelles et les groupes religieux et économiques.

## Évaluation des avantages économiques, sécuritaires et autres bienfaits de la participation des femmes

La participation significative des femmes à la gouvernance touche à la fois la série de questions politiques évoquées et le type de solutions proposées. Tout d'abord, l'émancipation économique ne peut être séparée de l'économie domestique. Il existe plusieurs facettes à l'autonomisation et on peut utiliser l'émancipation économique pour favoriser d'autres types d'émancipations, sociales, politiques et culturelles. L'éducation, tant formelle que non formelle, est la clef de l'émancipation économique des femmes. De plus, la protection sociale peut constituer un facteur d'émancipation économique et de transformation sociale. L'émancipation économique est la pierre angulaire de l'égalité des femmes et constitue un banc d'essai utile pour déterminer l'efficacité des stratégies dominantes en faveur de l'égalité des sexes. Les points suivants, bien que non exhaustifs, sont à considérer:

*Le renforcement de l'éducation joue un rôle clé dans la mise en place de l'émancipation économique des femmes.* L'éducation, tant formelle que non formelle, est indispensable à l'émancipation économique des femmes, notamment en leur permettant un meilleur accès au marché du travail.

*La santé des femmes est essentielle à leur émancipation économique:* l'émancipation des femmes doit prendre en compte la santé des femmes, en particulier la santé sexuelle et génésique. La santé doit être intégrée au cadre général de l'émancipation économique. Les gouvernements, les Organisations de la Société Civile et autres acteurs du développement se doivent de garantir les droits des femmes à bénéficier du plus haut niveau de santé physique et mentale tout au long de leur cycle de vie.

*Investir dans et pour les femmes.* La micro finance est principalement associée aux femmes, alors que les investissements ciblent majoritairement les hommes. Il est nécessaire de réviser les modèles de micro-crédit et de les rendre plus accessibles pour les femmes

*Renforcer les droits des femmes à la propriété.* Il existe une énorme différence entre droits d'accès, propriété et maîtrise sur des biens tels que les terrains et le logement. Le renforcement des droits des femmes à la propriété foncière et autres ressources est essentiel à l'indépendance économique et à la sécurité. Les outils destinés à régler les questions foncières telles que la réforme agraire, la gestion des terres et la sécurité d'occupation devraient être conçus de façon à bénéficier à la fois aux hommes et aux femmes.

Les femmes sont profondément engagées dans la consolidation de la paix et la reconstruction post conflictuelle et elles possèdent une vision unique et puissante à apporter sur la table des négociations. Les femmes souffrent généralement de façon disproportionnée durant les conflits armés et les poussées extrémistes, elles sont souvent de fervents défenseurs de la stabilisation, la reconstruction et de la prévention de nouveaux conflits et elles s'attaquent à juste titre aux causes profondes de l'extrémisme. Les accords de paix, la reconstruction post conflictuelle et la gouvernance ont davantage de chances de réussite à long terme lorsque les femmes sont impliquées. De surcroît, la mise en place d'une paix durable exige une transformation des relations de pouvoir, notamment l'instauration de rapports plus équitables entre hommes et femmes.

Il existe d'autres contraintes, de temps, d'argent et de savoir, que l'on peut considérer selon les aspects suivants ; les femmes n'ont peut-être pas les connaissances nécessaires sur la gouvernance participative, ce qui signifie qu'elles ne savent peut-être pas comment faire adopter la problématique hommes/femmes à l'ordre du jour des institutions de gouvernance. C'est pourquoi, dans la plupart des cas, il incombe aux femmes elles-mêmes de mettre leurs besoins en avant (même si cela ne devrait pas être le cas) ; dans un autre ordre d'idée, les problèmes soulevés par les femmes sont-ils pris au sérieux ?

## **Analyse des principales conditions préalables à une augmentation de la participation**

En dépit de ces indicateurs favorables et de ces victoires, la participation significative des femmes à la gouvernance reste un défi considérable. Et alors qu'il n'existe à l'heure actuelle aucun environnement idéal pour relancer l'avancée des femmes dans la vie politique, certaines conditions rendent l'entreprise plus facile.

Tout d'abord, les femmes doivent avoir un accès raisonnable aux postes de pouvoir. La direction politique est souvent centralisée et officieuse. Occuper un poste officiel, même un poste d'élu, ne mène pas nécessairement à une plus grande influence, car les vrais dirigeants ne détiennent pas toujours les titres officiels. Dans les démocraties, le pouvoir est davantage fondé sur des relations qui existent souvent depuis de nombreuses années. Dans les pays où le rôle public des femmes commence à peine à se développer, l'absence des femmes dans ce passé peut constituer des obstacles non négligeables. Cependant, en donnant aux femmes les moyens nécessaires pour diriger, en créant des opportunités d'avancement, en aidant à construire des réseaux d'hommes et de femmes qui poursuivent des aspirations semblables et en s'assurant que les droits légaux des femmes sont solidement ancrés, un chemin d'accès au pouvoir peut se développer.

La transparence dans le processus politique et législatif est essentielle à l'avancée des femmes dans la gouvernance démocratique. Le manque d'ouverture dans les instances de décision politiques et les mécanismes internes anti-démocratiques représentent un défi pour tout nouveau-venu, mais en parti-

culier pour les femmes. De la même façon, la complexité de la hiérarchie dans les partis politiques et les législatures représentent un obstacle pour de nombreuses femmes qui entrent en politique à un niveau local et qui aspirent à s'élever à d'autres niveaux de responsabilité.

En outre, il doit y avoir une volonté des citoyens d'accepter des idées nouvelles sur les rôles des genres dans la société. Il existe encore de nombreux pays qui dissuadent les femmes d'entrer en compétition directe avec les hommes ou qui considèrent que la garde des enfants et les tâches ménagères relèvent du domaine exclusif des femmes. C'est ainsi que, partout dans le monde, il est très répandu de voir des femmes militantes soutenir des activités démocratiques au niveau local, et de ne trouver cependant que peu de femmes aux postes de direction, ce qui crée une pénurie de femmes de qui recevoir un leadership politique de haut niveau. Il faut conjuguer les efforts pour sensibiliser les consciences à l'inégalité des genres et à la façon dont les rôles sexospécifiques stéréotypés génèrent des barrières à la fois officielles et officieuses. Le soutien de dirigeants politiques masculins constitue également un ingrédient essentiel à la création d'un climat politique qui encourage la participation des femmes.

La capacité des femmes à atteindre une autonomie financière ou à accéder aux ressources économiques est également nécessaire à une plus large participation de leur part à la vie politique. Dans le monde entier, le statut économique inférieur des femmes, la pauvreté relative et les structures légales discriminatoires représentent des obstacles à franchir considérables. Parce que les femmes contrôlent, et ont accès à moins de ressources économiques, elles ne sont souvent pas en mesure de s'acquitter des coûts officiels et officieux associés à l'obtention de l'investiture d'un parti et à une présentation aux élections.

## **Le rôle significatif du secteur de la société civile dans la gouvernance participative**

La dimension du Secteur de la Société Civile est très importante pour identifier le rôle qu'elle joue dans la gouvernance participative. La Société Civile est largement reconnue comme secteur « tertiaire » essentiel. Sa vigueur peut avoir une influence positive sur l'état et sur le marché. La Société Civile est

par conséquent considérée comme un acteur de plus en plus important pour la promotion d'une gouvernance participative comme l'égalité des genres, la transparence, l'efficacité, l'ouverture, la réactivité et la responsabilité.

La Société Civile peut encourager la gouvernance participative, premièrement, en matière d'analyse des politiques et de défense d'intérêts ; (garantisant l'égalité des genres), deuxièmement, par la réglementation et le suivi des performances de l'état et des actions et comportements des fonctionnaires; troisièmement, en édifiant un capital social et en permettant aux citoyens d'identifier et d'exprimer leurs valeurs, leurs croyances, leurs critères civiques et leurs pratiques démocratiques ; quatrièmement, en mobilisant des circonscriptions spécifiques, en particulier les fractions des masses marginalisées et vulnérables, pour qu'elles participent plus amplement aux affaires publiques et politiques ; et cinquièmement, par un travail de développement pour améliorer le bien-être de leurs propres communautés et celles des autres.

Étant donné l'importance de cette contribution potentielle, la question qui se pose est, existe-t-il suffisamment d'organisations de ce type pour apporter une contribution significative ? Il est difficile de donner une réponse claire à cette question, voire impossible. Ceci à cause de la pénurie actuelle d'informations quantitatives et qualitatives, en particulier dans le contexte de pays en voie de développement et spécialement l'Afrique subsaharienne, en termes de société civile. Il existe, cependant, des éléments de recherche fragmentés qui donnent un éclairage sur l'importance du secteur dans différents pays/régions.

Il semblerait impossible de répertorier le nombre d'OSC dans le monde entier, mais on peut dire sans hésiter qu'il est très élevé. Le PNUD estime le nombre total de personnes « touchées » par les ONG dans les pays en voie de développement dans le monde, à près de 250 millions, bien que cela soit presque certainement sous-estimé si l'on tient compte de l'influence des ONG en matière d'élaboration des politiques publiques. (Adair, 2004).

La défense d'intérêts constitue une autre fonction importante de la société Civile. Cela comprend son action pour identifier les problèmes non résolus et les porter à l'attention du public, protéger les droits humains de base et permettre à un grand nombre de préoccupations et d'intérêts politiques, environnementaux, sociaux et communautaires d'être exprimés. Au-delà des préoccupations politiques et stratégiques, la société civile remplit aussi une fonction expressive au sens large du terme, en offrant le vecteur par lequel les

ressentis artistiques, spirituels, culturels, ethniques, professionnels, sociaux et récréatifs trouvent leur expression.

Dans le domaine du développement économique et de la réduction de la pauvreté, on a assisté, au cours de ces dernières années, à un regain d'intérêt considérable pour les OSC à travers le monde, qui sont maintenant reconnues comme des intervenants d'une grande importance stratégique dans le processus de développement et comme des vecteurs de développement efficaces quoique sous-exploités. La popularité grandissante des OSC est largement fondée sur une désillusion générale face aux résultats du secteur public dans les pays en voie de développement. En fait, certains gouvernements considèrent maintenant de plus en plus les OSC comme partie intégrante de la structure institutionnelle, en particulier en ce qui concerne la lutte contre l'augmentation de la pauvreté. Cet aspect transparait dans les stratégies de réduction de la pauvreté mises en œuvre par les gouvernements dans la plupart des pays en voie de développement.

Quel est le lien entre la société civile et l'atténuation de la pauvreté ? Quel rôle les OSC jouent-elles pour contribuer à remédier au problème de la pauvreté et à promouvoir le développement économique local ? Les arguments en faveur des OSC peuvent se résumer ainsi: Les OSC sont perçues comme plus souples, plus participatives et plus réactives aux besoins locaux des pauvres – autant de conditions indispensables au développement durable. La bureaucratie d'état et la corruption érodent les finances et les stratégies politiques sont souvent motivées par des intérêts institutionnels, politiques et même par ceux de réseaux relationnels. Ces stratégies sont typiquement urbaines, alimentant les secteurs politiquement favorisés (Lehmann, 1990). Les OSC peuvent s'opposer à cela en ciblant les poches de pauvreté d'une meilleure façon.

Potentiellement, les OSC peuvent encourager et soutenir les organisations locales pour qu'elles soient plus nombreuses, plus importantes, plus inventives et autonomes. De plus, les contacts de ces organisations permettent aux OSC de fournir des informations cruciales sur une crise potentielle et de contribuer ainsi aux systèmes d'alerte et de réaction rapides.

Généralement, les OSC exigent des apports financiers moins élevés que ceux des organismes gouvernementaux et elles sont par conséquent plus rentables, caractéristique importante dans des pays en voie de développement aux moyens financiers limités.

Les OSC peuvent être plus novatrices et inventives car elles impliquent dans l'identification et la résolution de problèmes de développement, les communautés locales qui ont un meilleur rapport coût-efficacité, sont plus pérennes et plus compatibles avec les critères et les valeurs communautaires.

Au delà de ces contributions directes au développement, les OSC ont aussi un rôle très important à jouer dans la défense d'intérêts en encourageant une gouvernance participative efficace et en valorisant la fonction spécifique des femmes à l'intérieur du processus.

## Les stratégies mises en œuvre par les OSC

D'après Covey (1994), les OSC utilisent une répartition claire de stratégies pour influencer les politiques. L'auteur explique que les OSC se servent de cinq stratégies pour influencer l'élaboration des politiques nationales. Ces stratégies sont **l'éducation, la persuasion, la collaboration, le contentieux et la confrontation**.

La stratégie d'éducation intervient lorsque les OSC essaient de fournir au gouvernement un grand nombre d'informations, d'analyses et d'alternatives politiques. Les OSC éduquent également le gouvernement en créant et en testant des approches de développement novatrices qui pourraient être adoptées par l'état. L'éducation se transmet par le biais d'ateliers, de conférences, de visites sur le terrain et par la mise en place de projets pilotes. Les stratégies pédagogiques peuvent aussi cibler, en dehors du gouvernement, d'autres groupes tels que le grand public, les médias, et les membres de communautés ou d'OSC.

En utilisant la persuasion comme une stratégie, une OSC agit comme un corps intermédiaire qui fait pression pour des changements de politiques et témoigne du soutien du public. Il s'agit ici de convaincre le gouvernement que les politiques, ou les modifications de politiques, soutenues par les OSC doivent être reconnues et promulguées par la loi. Les actions de persuasion s'effectuent par divers moyens qui englobent les meetings, les ateliers et les conférences, les invitations sur le terrain, les pressions, les manifestations et même les grèves. L'objectif principal est de faire pression sur le gouvernement pour qu'il change sa direction politique.

La stratégie de collaboration consiste pour l'OSC à travailler en harmonie, main dans la main avec le gouvernement. Les relations sont généralement bonnes et amicales entre le gouvernement et l'OSC avec qui il collabore. La collaboration fait appel à une confiance mutuelle entre le gouvernement et l'OSC avec qui il traite. Cela demande aussi de la transparence au sein des organismes partenaires. C'est à dire que chaque partie doit montrer l'intégralité de ses intentions, ses intérêts, ses besoins, ses objectifs, ses programmes, etc. C'est une fois ces besoins identifiés – et seulement alors – que nous pourrions facilement déterminer la façon dont les OSC interviendront – en inculquant aux femmes le savoir sur la gouvernance participative, en donnant aux femmes les moyens de se porter candidates et de concourir pour les fonctions électorales, de mener des campagnes, d'assister à des sessions de gouvernance, de rédiger leurs besoins avant de se rendre aux sessions, de plaider et de faire pression pour que leurs intérêts et leurs besoins soient pris en compte, de gagner l'appui de défenseurs de sexe masculin pour mener des actions sur le problème à leurs côtés, etc. Ceci constitue la base pour construire la confiance et des relations.

Dans la stratégie de contentieux, les OSC ont recours aux tribunaux pour exercer des pressions afin d'obtenir des changements de politiques. Lorsqu'une OSC pense que la loi a été enfreinte ou mal appliquée, elle peut saisir en justice le gouvernement ou autre partie contrevenante pour que la question soit traitée selon les procédures légales.

Enfin, la confrontation fait intervenir diverses formes de contestations sur des questions de politiques. La contestation fait généralement appel à des tactiques extrêmes telles que les manifestations violentes, la destruction des biens etc. Dans la plupart des cas, les relations entre le gouvernement et les OSC deviennent aigres et une grande animosité s'installe entre les deux parties.

Si les OSC ont recours à toutes ces stratégies de manière efficace alors le débat sur les discriminations, les inégalités et les violences sexuelles appartiendra peut-être au passé et une gouvernance participative dans laquelle les femmes tiennent effectivement leur rôle sera à l'ordre du jour.

Qu'elle soit critique ou optimiste, il est évident que la nature de l'engagement des OSC a permis d'enrichir le dialogue et les débats autour de la participation des femmes en matière de gouvernance. Ceci non sans difficultés – et le dialogue se poursuit !

# La société civile au Mali : Opportunités et Questionnements

Mamou Daffé\*

La société civile regroupe l'ensemble des associations à caractère non gouvernemental et à but non lucratif. Il s'agit donc de l'auto-organisation de la société, en dehors de tout cadre institutionnel (au sens politique du terme), administratif ou commercial.

Charles de Montesquieu attribuait à la société citoyenne beaucoup moins le rôle de contrôleur de l'Etat que celui d'intermédiaire entre les citoyens et l'Etat. Il y avait, à son avis, deux sphères à bien différencier : celle de la politique, d'une part, et celle de la société citoyenne, d'autre part.<sup>1</sup>

Pour un pays, une nation, la société civile est l'ensemble des acteurs, des associations; des organisations, des mouvements, des lobbies, des groupes d'intérêts, des think tanks, etc., plus ou moins formels, qui ont un caractère non gouvernemental et non lucratif. Elle constitue une forme d'auto-organisation de la société en initiatives citoyennes en dehors du cadre étatique ou commercial. Ses objectifs sont fondés sur l'intérêt général ou collectif dans des domaines variés : sociopolitique, solidaire, humanitaire, éthique, juridique, environnemental, scientifique, culturel, etc.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Nina Cvetek, Friedel Daiber, Qu'est-ce-que la société civile ?

<sup>2</sup> [http://www.toupie.org/Dictionnaire/Societe\\_civile.htm](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Societe_civile.htm)

\* Directeur du Centre Culturel Kôrè Ségou, Mali

## Rôle de la société civile dans la bonne gouvernance

Dans de nombreux pays au monde, les OSC<sup>3</sup> jouent un rôle capital dans la vie de leur nation en tant que contre-pouvoir afin de contrôler, de réguler, de critiquer et de faire des propositions pertinentes pour le développement de leur pays.

La société civile, c'est à la fois un moyen pour les organisations faibles de regrouper leurs forces pour faire face aux autorités publiques et une sorte de recentralisation.<sup>4</sup>

La société civile doit jouer un rôle de régulateur et de contrôle de l'action des pouvoirs publics.

Dans un système démocratique, la société civile joue un rôle-clé en tant que surveillant de l'efficacité des responsables gouvernementaux et des élus. Ce rôle de surveillant commence par la surveillance des élections mais dépasse largement ce contexte pour s'étendre au contrôle régulier des politiques, la définition des priorités, la mise en œuvre, l'équité, les allocations budgétaires et l'efficacité dans la prestation de services. Le rôle de surveillant de la société civile dans un système décentralisé a une importance critique non seulement au niveau du gouvernement central, mais aussi aux niveaux régionaux et locaux.

Idéalement, la décentralisation et le système de gouvernance démocratique confèrent à la société civile le rôle important de contrôler/suivre/critiquer les initiatives gouvernementales visant les différentes couches de la société.

## La Société Civile au Mali

La société civile malienne a connu une effervescence de grande ampleur depuis l'avènement des libertés publiques qui ont fait suite aux événements du 26 mars 1991. Bien que la structuration de celle-ci soit antérieure à 1991, le processus d'organisation interne de la société civile progresse parallèlement aux enjeux posés par les acteurs qui la composent.

3 OSC : Organisations de la Société Civile.

4 Charlick, Robert, *Institutional Dynamics in Contemporary Mali – A Study of the Context for the Impact of Citizen Advocacy* Rapport de World Education, janvier 2003.

En 1991, le pays comptait déjà près de 200 ONG, 1000 associations et coopératives. De même, la presse privée existait déjà et contribuait fortement à la prise de conscience pour un changement démocratique plus profond. Tout ceci a culminé dans les événements de mars 1991, qui ont conduit à l'instauration d'un Etat démocratique, issu de la Conférence Nationale.

Au Mali, plusieurs OSC sont réunies au sein de deux grandes plateformes : le Conseil National de la Société Civile (CNSC) créé en mars 2003, composé de collectifs d'associations, d'ONG, de syndicats et fédérations, de coordination et autres associations spécialisées .... Il est plus reconnu par l'Etat malien et jouit d'une plus grande notoriété ; et le Forum des Organisations de la Société Civile, créé en 2009 et qui est composé de 57 organisations membres de différents secteurs et 9 secrétariats au niveau national, a également ses réseaux et connections. Ces deux structures sont des cadres qui ont créé des dynamiques de collaboration, de concertation afin que leurs membres puissent, d'accord partie, assurer la représentation des OSC, dialoguer, défendre leurs positions communes et promouvoir leur renforcement. Elles ont pour but de renforcer le rôle d'acteur d'analyse, de veille, de négociation et de proposition, en vue d'améliorer les politiques et les programmes de développement. Leur mission se résume dans la défense des droits humains, l'information et l'éducation des citoyens, le contrôle citoyen, l'influence des politiques, la formulation, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des projets et programmes, la médiation. Mais force est de reconnaître qu'aujourd'hui, les OSC ont une position de plus en plus faible dans le pays dans la mesure où elles peinent à jouer pleinement leur rôle de contrepoids face à l'Etat en tant qu'acteur crédible, indépendant et neutre.

Certes dans leurs champs d'actions comme celui des mines, du contrôle budgétaire, de la décentralisation, de la réconciliation, etc., nous notons des résultats positifs. L'action de la société civile malienne a obligé ainsi les entreprises minières à déclarer leur production pour une meilleure imposition, soutenant les efforts de l'Etat pour la décentralisation. Aussi dans le cadre de la crise malienne les deux structures ont travaillé ensemble et produit un document commun en faveur de la réconciliation au Mali qu'elles ont soumis au gouvernement.

Au-delà de ces actions isolées, le constat que l'on peut faire est qu'il existe un certain bicéphalisme entre ces deux plus importantes OSC au Mali, créant

ainsi une querelle de leadership entre elles, tout en affaiblissant leurs positions. Par ailleurs, certaines OSC sont à la solde des partis politiques, d'où la question de leur politisation. La réalité est qu'en général, ces OSC manquent souvent de vision propre sur le développement du pays, de positionnement stratégique adapté et font preuve d'une certaine faiblesse dans le pilotage des changements.

On observe souvent que, même suite à une décision politique du gouvernement ou à une situation de violation flagrante des droits humains (ex : attentat de la Terrasse) aucun jugement ou une simple réaction n'est émis, même pas par les OSC qui traitent des thèmes spécifiques abordés, tandis qu'à Tunis ou à Paris tout le monde a vu la mobilisation autour des attentats du Musée Bardo, Charlie Hebdo et le Supermarché Casher... Le débat citoyen est presque inexistant ou se fait de manière très timide... la Société Civile malienne semble ne pas être suffisamment structurée pour jouer pleinement son rôle de régulation, de défense et de contrôle. Elle semble également ne pas être bien comprise, cela sans doute parce qu'elle n'est pas toujours proche des citoyens dans les situations critiques et parce qu'elle ne communique pas assez.

Si on procédait aujourd'hui à un sondage pour demander à des Maliens, ce qu'ils entendent par «société civile», les réponses seront vagues et évanescentes... en effet la population ne s'y reconnaît pas et ne comprend pas bien le rôle et la mission d'une société civile. Quelques fois nous observons également la distance de la société civile avec les intellectuels.

Parallèlement à ces problèmes qui sont tous liés à la compréhension des rôles, il y a la lancinante question du financement de la société civile et de sa professionnalisation pour qui sait que la plupart des membres de la société civile le sont à titre bénévole...

## **Quels questionnements face à la Société Civile au Mali ?**

Une société civile forte est la meilleure garantie d'une démocratie vigoureuse. Les organes de la société civile créent les conditions nécessaires au développement de la démocratie en garantissant des élections impartiales et en exigeant des élus la mise en œuvre des principes de bonne gouvernance.

Aujourd'hui, au vu de la situation des organisations de la société civile au Mali, l'on est en droit de se poser des questions sur le véritable rôle et la légitimité des OSC au Mali. Une société civile qui est très souvent restée muette et invisible face aux véritables enjeux et aux problèmes de société. Que penser des organisations de la société civile qui sont très loin des réalités locales, loin des populations ? Au vu de tout ce qui précède, le citoyen lambda est en droit de se poser des questions sur sa société civile, et son rôle véritable : Est-ce un rôle de régulateur, de contrôle, de critique ou juste un tremplin pour accéder à des postes politiques ? Si la société civile était aussi efficace au Mali, le pays aurait-il été victime des crises multiformes qu'il a connues ? Les acteurs de la société civile ont-ils encore de la légitimité au Mali ? La société civile joue-t-elle réellement son rôle dans le développement du pays ? Quel type de société civile faut-il faire émerger pour un Mali nouveau ? Comment construire des repères communs compris et acceptés par tous à travers un nouveau pacte social qui unit l'ensemble des éléments de la société ?

## Les défis de la société civile dans un contexte national

Au regard de tous ces constats, la société civile malienne doit faire face à certains défis qui sont entre autres :

- ◆ la quête de la bonne gouvernance (juridique, politique et économique) à travers la gestion saine des affaires publiques, la passation des marchés, la lutte contre la corruption et une meilleure allocation des ressources pour les actions de développement ;
- ◆ Le renforcement de la démocratie par la participation de tous les acteurs, le renforcement de la décentralisation par le transfert effectif des compétences et des ressources de l'Etat aux collectivités territoriales et une plus grande participation des femmes à la gestion des affaires publiques ;
- ◆ La poursuite de la recherche de la cohésion entre les OSC à travers l'expérience entamée dans le cadre de la participation à la conception du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) ;

- ◆ Enfin la professionnalisation et le renforcement des capacités des acteurs de la société civile pour qu'elle soit à même de jouer pleinement son rôle de contrôle citoyen à travers la fourniture de statistiques fiables et de rapports alternatifs dans le cadre de la revue du CSCRP afin de renforcer son plaidoyer auprès du partenaire étatique et des bailleurs de fonds.

## Opportunités au Mali

A l'image des mouvements dans les pays voisins comme Y'en a marre au Sénégal et le Balai Citoyen au Burkina Faso, le mouvement les Sofas de la République, créé à la suite des événements de mars 2012, atteste que la liberté d'expression commence à être une réalité dans notre pays. Celle-ci se manifeste également à travers les textes des jeunes rappeurs maliens. Cette liberté d'expression est dans une dynamique pas encore compacte au Mali, elle est contestataire, mais en y ajoutant un peu d'expertise et de structure, elle peut être transformatrice de la société.

Il demeure que la société civile malienne qui évolue dans un environnement changeant, caractérisé par la mise en œuvre des réformes politiques, l'entrée en lice de nouveaux acteurs, telles les collectivités décentralisées chargées de la mise en œuvre de ces réformes, a, dans ce contexte, une occasion de renforcer ses compétences et de participer activement à la définition, l'influence et la mise en œuvre des politiques nationales pour un développement durable.

Aussi, l'Accord d'Alger, bien qu'imparfait et difficile à mettre en œuvre, offre aujourd'hui une réelle opportunité à la société civile, après les périodes de turbulence vécues par le Mali, d'accompagner le développement à travers la régionalisation en cours dans notre pays.

La régionalisation est la décentralisation politique, administrative et économique à une échelle régionale. C'est pourquoi elle participe de la volonté maintes fois réaffirmée des plus hautes autorités de faire de la région le moteur du développement économique, social, culturel et environnemental. Les organisations de la société civile doivent être les acteurs clés de l'essor de cette régionalisation.

L'ancien président américain John F. Kennedy rappelait dans un de ses propos que : « *En chinois, le mot CRISE est formé de deux caractères. L'un représente le DANGER. L'autre l'OPPORTUNITE* ». Cette crise doit donc être tournant décisif pour les OSC au Mali. Une réelle opportunité pour structurer davantage le milieu des OSC dans notre pays. Une réelle opportunité de participer activement et positivement en tant qu'acteur neutre, légitime et crédible à la prise en charge des questions liées au développement du pays. Une réelle opportunité de booster le processus de paix et de réconciliation nationale, afin de favoriser l'unification du pays. Une réelle opportunité de renforcer le processus de démocratisation par la participation de tous les acteurs ... de renforcer le processus de transfert effectif des compétences et des ressources de l'Etat aux régions, à travers la Régionalisation. Une réelle opportunité de renforcer les capacités des acteurs de la société civile afin qu'elle puisse jouer pleinement son rôle de contrôle citoyen. La crise constitue surtout une réelle opportunité pour les OSC du Mali de renforcer la cohésion entre elles, afin d'éviter la concurrence et les divisions intestines qui ne profitent pas aux populations et qui décrédibilisent la société civile aux yeux des citoyens et de leurs différents interlocuteurs.

## Quelques réflexions pour l'émergence d'une nouvelle société civile

Dans un contexte malien aussi mitigé, ces quelques pistes de réflexions peuvent contribuer à l'émergence d'un nouveau type de société civile:

- ◆ **La mise en œuvre d'actions diligentes pour la prise en main du système éducatif comme priorité nationale fondée sur l'éducation à la citoyenneté dès le niveau scolaire ;**
- ◆ **Revisiter la charte du forum des organisations de la société civile et la réadapter au contexte et aux réalités actuelles afin de réguler les OSC au Mali ;**
- ◆ **Le renforcement des capacités des membres des OSC dans les domaines de la connaissance des institutions locales, nationales et internationales et la participation à leur développement ;**

- ◆ La participation de la société civile malienne à des réseaux internationaux de coalition étendus et durables, pour pouvoir construire une société civile forte et constituer ainsi un contrepoids valable, face à l'Etat et aux élus.
- ◆ L'intensification du dialogue entre la société civile et l'Etat.

# Jeunesse et réinvention de la gouvernance post-crise au Mali

Ambroise Dakouo\*

Depuis son accession à l'indépendance en 1960, jusqu'à nos jours, le Mali n'a cessé de connaître des défis sécuritaires, politiques et institutionnels. Les rebellions armées au nord du pays, les coups d'Etat militaires, la non participation électorale, le faible développement économique et l'inéquation dans l'offre des services sociaux de base posent la problématique de la crédibilité et de la capacité de l'Etat moderne. Pourtant, la démocratie électorale, mise en place à la faveur de la révolution populaire du 26 mars 1991 a donné ces vingt dernières années un tableau fort reluisant du Mali. En effet, l'organisation régulière des élections et l'alternance au sommet de l'Etat en 2002 avaient fini par convaincre de l'ancrage démocratique au Mali.

Hélas, le coup d'Etat militaire du 22 mars 2012 a montré la fragilité de l'Etat malien. Le concept d' « Etat fragile » est utilisé pour rendre compte de l'inefficacité des appareils étatiques face aux crises politico-institutionnelles et aux impasses multiples dans lesquels sont installés de nombreux Etats subsahariens. « La fragilité renvoie à un manque de capacité – définie non seulement comme capacité organisationnelle, institutionnelle et financière mais aussi comme capacité à produire ou à favoriser l'existence de normes, règles et règlements communs, reconnus et partagés à la fois par l'État et par la population générale »<sup>1</sup>. Cependant, l'Etat malien, malgré ses innombrables défis n'a jamais été considéré par les institutions internationales comme un Etat fra-

<sup>1</sup> Bellina Séverine, Darbon Dominique, Sundstøl Eriksen Stein et Jacob Sending Ole (2010). *L'Etat en quête de légitimité : sortir collectivement des situations de fragilité*, Paris : Editions Charles Léopold Mayer, p. 23.

\* Institut du Local /ARGA-Mali

gile. Au contraire, il a continué à bénéficier de l'aide extérieure, faisant de lui un « donateur darling »<sup>2</sup>.

C'est dans ce contexte qu'il faut appréhender les facteurs d'ingouvernabilité ayant facilité l'établissement des groupes armés dans les régions nord du Mali. L'analyse des variables d'ingouvernabilité au Mali montre un niveau de pénétration sociale de l'Etat qui se manifeste par l'insuffisance d'infrastructures physiques, une prévalence de l'économie informelle (narcotrafic, commerce d'armes, enlèvements d'otages, etc.) et aussi par une résistance historique, sociale et culturelle des populations face à l'administration d'Etat. Enfin, une autre variable caractéristique de l'ingouvernabilité des régions du nord du Mali demeure l'effritement du monopole de la violence (de l'Etat). La présence des groupes armés organisés et établis dans la bande sahélo-saharienne, la multiplication des réseaux criminels, la circulation massive des armes légères.

Les jeunes ont été les victimes directes et indirectes de la profonde crise au Mali. Beaucoup de jeunes ont été « enrôlés » de force, ont subi des violences dont des viols, ont été déplacés, déscolarisés. Un grand nombre d'entre eux ont perdu leur emploi. Or, depuis la sortie officielle de la crise au Mali, aucune véritable politique n'est prise en faveur des jeunes, principalement dans les zones post-crise. Malgré cela, force est de constater que les jeunes représentant 60 % de la population malienne sont des acteurs clés du processus de réinvention de la gouvernance post-crise au Mali.

## La jeunesse malienne face aux contradictions politico-institutionnelles

L'occupation des régions du nord du pays par les groupes armés a eu pour conséquence la déstructuration du système de production, la destruction du tissu économique local, etc. En effet, des boutiques et marchés ont été pillés, des bureaux de l'administration publique et des agences bancaires saccagés, des infrastructures de base détruites. A cela, il faut ajouter l'arrêt des activi-

<sup>2</sup> Keita Amadou, & al. (2015), « Etat, décentralisation et environnement : inventaire critique d'une crise multiforme », in Brunet-Jailly Joseph, Charmes Jacques & Konaté Doulaye, *Le Mali contemporain*, Editions Tombouctou, p. 72.

tés touristiques, hôtelières, commerciales et industrielles, la suspension des activités des projets d'investissement et d'infrastructure financés par les partenaires au développement.

La population du Mali connaît une forte croissance, selon les projections de la Direction Nationale de la Population, elle pourrait être multipliée par 3 ou 4 d'ici 2050 pour être de l'ordre de 45 et 60 millions d'habitants. Selon les mêmes projections, cette forte croissance est « l'effet conjugué de la baisse de la mortalité et du niveau encore élevé de fécondité ». Ainsi donc, chaque année, 300 000 jeunes arrivent sur le marché du travail ; un grand nombre d'entre eux, n'arrive pas à accéder à un emploi décent. De ce fait, malgré une croissance économique moyenne annuelle de 4,5 %, le taux de chômage augmente<sup>3</sup>. Bien que plus prononcée au nord, la crise de l'emploi touche l'ensemble du pays. Aujourd'hui, le manque d'emplois est particulièrement aigu pour les jeunes âgés de 15 à 35 ans et le taux de chômage atteindrait 40 à 45 % selon les estimations. Un décalage existe entre le secteur de l'éducation et le marché de l'emploi et le taux de chômage des diplômés universitaires est élevé<sup>4</sup>.

Malgré ce contexte, les politiques publiques ne prennent pas suffisamment en compte les défis de la jeunesse. A l'issue des élections de 2013, les nouvelles autorités du pays ont fixé les priorités comme suit, dans le cadre du Programme d'Actions du Gouvernement 2013–2018 : la mise en place d'institutions fortes et crédibles ; la restauration de la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national ; la mise en oeuvre d'une politique active de réconciliation nationale ; la reconstruction de l'école malienne ; la construction d'une économie émergente ; la mise en oeuvre d'une politique active de développement social.

L'analyse de ces priorités gouvernementales, laisse apparaître un double constat, à savoir la faible implication de la jeunesse dans la mise en oeuvre des réformes et les faibles capacités des jeunes eux-mêmes face aux défis, à la fois au niveau local et national. Les causes de telles problématiques sont multiples et surtout complexes. A cet effet, l'on peut citer entre autres : la conti-

3 Observatoire du Développement Humain Durable (ODHD) (2013). *Impacts de la crise socio-économique et politique 2012 sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement*. Bamako.

4 Banque Mondiale (2014), « Promouvoir la légitimité de l'Etat, la stabilité et la cohésion dans les espaces peu densément peuplés : cas du Mali », Rapport /26 Juin 2014, p. 26.

nuité de pratiques d'exclusion dans la gouvernance publique au Mali, le cloisonnement excessif des initiatives jeunes, la faible implication des jeunes dans les débats et sur les initiatives majeures au sein de leur collectivité, telles que l'offre des services sociaux de base (santé, éducation, etc.).

## Les défis des jeunes dans le cadre de la réinvention de la gouvernance

Le Mali d'après crise fait face à de nombreux défis. Inéluctablement, un processus de changement social, politique, culturel, économique est en cours. En effet, l'ensemble des maliens aspire à une transformation qualitative de la gouvernance post-crise du pays. Or, cette gouvernance mérite d'être réinventée. La jeunesse malienne devrait donc s'engager dans ce processus de réinvention de la gouvernance post-crise. A cet effet plusieurs défis existent.

### Renforcer l'engagement communautaire

Au Mali, de nombreux jeunes sont engagés au niveau communautaire et communal. Ils expriment leurs idéaux et engagements civiques. Les jeunes disposent donc aujourd'hui de multiples possibilités de participation formelle : élections communales, OSC, conseils locaux de jeunesse, section jeunesse des partis politiques, etc. Par exemple, dans la commune de Hombori dans la région de Mopti, les jeunes sont fortement représentés au sein du conseil communal. Sur onze membres, il y a six jeunes dont le maire adjoint. Mais leur impact est relativement faible sur les prises de décisions communales. Il est essentiel d'augmenter l'engagement démocratique des jeunes, pas seulement en terme de participation (quantité) mais aussi en terme d'influence (qualité).

### Animer les espaces délibératifs

Dans la région de Tombouctou, les jeunes participent à des espaces informels locaux de débat sur les politiques de quartier. Le modèle de démocratie délibérative est une réelle opportunité pour les jeunes de co-décider et offre une alternative à une représentativité traditionnelle très forte au Mali. Les

jeunes devraient donc renforcer et mieux systématiser leur participation au sein des espaces délibératifs formels et informels sur les sujets de politique publique et développer des solutions de base dans leurs communes et leurs communautés.

### Innover la gestion du local

La gouvernance des collectivités locales est un véritable défi au Mali. Les jeunes devraient proposer, à travers leurs organisations, des approches innovantes de gestion des affaires publiques locales. Par exemple dans la commune urbaine de Bandiagara, dans la région de Mopti, de nombreuses structures de jeunes sont impliquées dans la mise en place d'une gouvernance participative. Cette approche met l'accent sur des méthodes telles que le budget participatif, les espaces consultatifs multi-acteurs, la certification citoyenne. L'enjeu étant de favoriser le rétablissement de la confiance entre les jeunes et les autorités communales, dans la perspective de corriger les dysfonctionnements qui se « logent » dans la gestion des affaires publiques.

### Faire du numérique un potentiel transformateur

Au Mali, internet est devenu l'un des espaces les plus dynamiques du débat politique et de revendication des jeunes. Les contestations sur les réseaux sociaux, de même que les messages artistiques des jeunes portant sur les dérives démocratiques, la corruption et le clientélisme politique se sont généralisés. Toutefois, le défi qui demeure c'est le « potentiel transformateur » des espaces numériques sur le mode de gouvernance publique.

### Résister à l'économie du crime organisé

Dans de nombreuses localités au nord du pays, à côté du trafic transfrontalier historique généralement mené par des commerçants pour approvisionner les marchés locaux en vivres, il s'est développé une véritable économie du banditisme, qui se manifeste par des kidnappings, par le vol de véhicules, le trafic d'armes légères, de cocaïne, etc. Le flux de cocaïne transitant par l'Afrique de l'Ouest a culminé à environ 47 tonnes en 2007, pour reve-

nir à près de 18 tonnes (2013). Entre 13 et 15 % de la cocaïne arrivant en Europe, d'une valeur supérieure à 1 milliards de dollar à l'arrivée, transite par l'Afrique de l'Ouest<sup>5</sup>.

Le secteur du tourisme qui employait une grande partie de la jeunesse des régions de Gao, de Tombouctou et de Kidal, a pris un grand coup, notamment dans le milieu des guides touristiques. Pour beaucoup de ces jeunes ayant une grande connaissance du terrain et habitués à « l'argent facile », les nouvelles perspectives offertes par le trafic de drogue constituaient un rempart contre le chômage avec des gains énormes et rapides. Le pouvoir public devrait donc mettre en place des stratégies inclusives en faveur des jeunes pour faire face à cette menace.

## **La gouvernance locale : niche d'actions pour les jeunes**

Au niveau local, trois secteurs se dégagent comme cadres d'actions pour l'engagement des jeunes au sein de leur collectivité.

### **La mobilisation institutionnelle locale (mobilisation autour de la réforme de la décentralisation)**

Le renouvellement de la réforme de la décentralisation de la gestion publique au Mali devrait constituer un cadre propice pour la réinvention de la gouvernance. En effet, la construction d'une société démocratique pour le bien-être de tous, ne peut se faire en dehors de valeurs, de normes connues, comprises et admises par les populations. Dans ce sens, les jeunes devront jouer un rôle important dans le cadre de l'ancrage politique et social de la réforme. Car c'est dans une approche de redistribution des rôles et des responsabilités dans le cadre de la coproduction et de la cogestion du territoire que les acteurs jeunes pourront contribuer à la réinvention d'un espace local démocratique.

<sup>5</sup> Rapport (2013), « Criminalité transnationale organisée en Afrique de l'Ouest : une évolution des menaces », UNODC, p. 1.

## La mobilisation des ressources endogènes

La problématique de la mobilisation des ressources endogènes a pour conséquence le faible financement des initiatives de développement communal. En effet, l'Etat ne contribue qu'à hauteur de moins de 10 % au financement des collectivités territoriales, il devient crucial de mobiliser les énergies locales pour faire face à un tel défi. Or, les acteurs jeunes peuvent jouer un rôle important à travers une forte implication à travers leurs organisations et mouvements.

## La mobilisation citoyenne

Les mouvements de jeunes au Mali sont très hétéroclites et présentent des limites réelles tant du point de vue de leur cohésion interne, de leur autonomie, de leur organisation et de leurs capacités d'actions. C'est pourquoi, le développement des capacités stratégiques et institutionnelles de ces acteurs est vu comme un des grands défis pour arriver à une véritable mobilisation citoyenne. L'enjeu étant de mettre les acteurs jeunes au cœur des systèmes de redevabilité, de co-production des services publics locaux.

## Approches pour la réinvention de la gouvernance

La systématisation de l'engagement des jeunes pour la réinvention de la gouvernance peut s'opérer à partir de 5 axes<sup>6</sup> :

- ◆ Le premier axe est relatif au domaine de gouvernance. Qu'est ce qu'on cherche à gérer ? A cet effet, la gestion du bien public devrait être un domaine d'implication des acteurs jeunes.
- ◆ Le deuxième axe, ce sont les échelles. *En effet, il y'a ce qui se gère au niveau du quartier, ce qui se gère au niveau de la ville, qui se gère au niveau du pays, ce qui se gère à l'échelle d'un sous-continent, ce qui se gère à l'échelle mondiale.* C'est l'engagement méthodique sur des échelles, qui assurera l'efficacité de l'action des organisations de la jeunesse.

<sup>6</sup> Ces cinq axes se réfèrent au cadre analytique proposé par Pierre Calame lors de son intervention sur le thème « Les conditions d'une révolution de la gouvernance ». ARGA, « Journée de dialogue sur la gouvernance au Mali », Rapport, Juin 2007.

- ◆ Le troisième axe, ce sont les différents principes qui guident la gouvernance. La transparence, la redevabilité, la co-production, l'éthique, le respect des valeurs constituent entre autres des principes majeurs de la réinvention de la gouvernance.
- ◆ Le quatrième axe, ce sont les méthodes. Le processus de réinvention passe par le renouvellement des mécanismes de gestion des affaires publiques. Les méthodes comme la certification citoyenne, la co-construction, l'agrégation, entre autres participent de cette démarche.
- ◆ Le cinquième axe, ce sont les acteurs. De nombreuses formes de représentation des citoyens existent, telles que les collectivités locales, les partis politiques, les associations, etc. Mais, plus les représentants sont légitimes, crédibles et plus il y a de chance d'assurer une meilleure mobilisation citoyenne pour la transformation qualitative des réalités.

## Références

- BELLINA S., DARBON D., STEIN SUNDSTØL E. & SENDING OLE J. (2010), *L'État en quête de légitimité : Sortir collectivement des situations de fragilité*, Paris : Éditions Charles Léopold Mayer,
- CALAME PIERRE (2007), « Les conditions d'une révolution de la gouvernance », ARGAS (Journée de dialogue sur la gouvernance au Mali), Juin 2007.
- BANQUE MONDIALE, (2014), « Promouvoir la légitimité de l'Etat, la stabilité et la cohésion dans les espaces peu densément peuplés : cas du Mali », Rapport/26 Juin 2014.
- KEITA AMADOU, & al. (2015), « Etat, décentralisation et environnement : inventaire critique d'une crise multiforme », in Brunet-Jailly Joseph, Charmes Jacques & Konaté Doulaye, *Le Mali contemporain*, Editions Tombouctou.
- RAPPORT, OBSERVATOIRE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE (2013). *Impacts de la crise socio-économiques et politique 2012 sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement*. Bamako,
- UNODC (2013), « Criminalité transnationale organisée en Afrique de l'Ouest : une évolution des menaces », Rapport.

# Partenariat ou émasculation ?

Les relations Gouvernement – Société Civile au Rwanda

Frederick Golooba-Mutebi\*

## Introduction et Contexte Général

Afin de replacer dans leur contexte de manière adéquate les relations entre l'état et la Société Civile au Rwanda, il est important de commencer par examiner l'émergence du système politique actuel du Rwanda et les facteurs qui ont influencé cette émergence, puis d'observer avec soin son évolution. C'est à travers ce type d'examen approfondi, plutôt que par un jugement hâtif, que l'on peut évaluer les défis rencontrés par chaque partie dans leurs tentatives de structurer une relation viable.

Avant que le Rwanda ne devienne indépendant en 1962, l'administration coloniale Belge avait autorisé, en 1959, l'élite politique émergente à former des partis politiques. Plusieurs des partis qui sont apparus étaient inspirés par l'appartenance ethnique et poursuivaient, d'une façon ou d'une autre, des programmes d'exclusion. Le plus exclusiviste de tous, l'APROSOMA<sup>1</sup>, fondé et dirigé par des membres du groupe Hutu majoritaire, comptait parmi ses objectifs de mettre fin à la domination politique de membres du groupe de la minorité Tutsi, même si cela devait s'accomplir au prix de leur extermination.

Les extrémistes, aussi bien Tutsi qu'Hutu, ont marginalisé le parti modéré majoritairement Tutsi, RADER.<sup>2</sup> Avec l'indépendance, les élites modérées Hutu and Tutsi qui recherchaient le compromis et une évolution progressive

1 Association pour la Promotion Sociale de la Masse.

2 *Rassemblement Démocratique Rwandais*

\* Chercheur et consultant basé à Kampala, Ouganda, et Kigali, Rwanda

vers l'indépendance, ont été mises à l'écart et exclues du processus politique<sup>3</sup>. Les rivalités entre partis et l'extrémisme qui les sous-tend, ont transformé l'appartenance ethnique en instrument politique et contaminé le reste de la société, ce qui a donné lieu à une violence généralisée à caractère politique.

Lorsque le Rwanda a obtenu l'indépendance, celle-ci a été accordée sur le principe que la majorité Hutu détenait le droit de gouverner. Avec une élite politique Hutu prédominante, résolue à exclure ses homologues Tutsi et la population Tutsi en général, l'indépendance a donné lieu *de facto* à une dictature de la majorité. Les élections régionales de 1961, qui ont précédé l'indépendance, illustrent cela. Les partis extrémistes Hutu, organisés sous l'égide du PARMEHUTU/MDR, ont obtenu 70 pour cent du vote populaire, après avoir fait campagne sur un programme anti-Tutsi. Leur victoire a été suivie de violences dirigées contre les Tutsi et leurs alliés Hutu modérés. Les violences politiques qui avaient éclaté pour la première fois en Novembre 1959, se sont poursuivies de façon sporadique jusqu'en 1973. Autrefois monarchie à prédominance Tutsi, le Rwanda est devenu à l'indépendance, un état à parti unique fondé sur des bases exclusivistes.<sup>4</sup>

Tous ces bouleversements ont causé la mort d'un grand nombre de Tutsis tandis que d'autres ont été contraints à l'exil, et ceux qui sont restés dans le pays se sont retrouvés presque totalement exclus de la vie politique. L'ordre politique postcolonial qui est alors apparu a traduit la supériorité numérique des Hutu par l'accès exclusif au pouvoir politique. Toutefois, les contradictions internes au sein de la communauté Hutu, notamment la grande rivalité entre les élites politiques du Nord et celles du Sud, ont donné lieu à un changement violent de gouvernement en 1973. Et ainsi une élite d'Hutus du Nord émergea, dirigée par le Général de Division Juvénal Habyarimana. L'ancien Président Grégoire Kayibanda fut assassiné aux côtés d'un grand nombre de ses alliés Hutu du sud. Habyarimana fonda le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement (MRND)<sup>5</sup> en Juillet 1973 et réintroduisit un régime uni partite. L'intégration politique sous son gouvernement consistait à contraindre tous les Rwandais à devenir membres du parti au pouvoir.

3 Strauss, 2006 (chapitre 7).

4 Strauss, 2006.

5 Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement (MRND).

Pendant plus de dix ans Habyarimana dirigea un Rwanda paisible et stable affichant des taux de croissance économique élevés.<sup>6</sup> Aucune extermination massive de Tutsi ou d'Hutu ne se produisit avant 1990. Pendant ce temps, ainsi que son prédécesseur, le gouvernement Habyarimana s'opposait au retour définitif au Rwanda des Tutsis et autres exilés. Les Tutsis qui vivaient toujours au Rwanda n'avaient que peu de possibilités d'emploi dans l'armée, les forces de l'ordre, et la plus grande partie du secteur public.<sup>7</sup> De la même façon qu'avec le gouvernement de Kayibanda et sa marginalisation des Hutu du Nord, sous Habyarimana, les Hutu du sud connurent un sort analogue. L'exclusion du pouvoir de grands nombres d'élites prépara le terrain de la violence politique.

En Octobre 1990 quand le Front Patriotique Rwandais (FPR) dirigé par les Tutsi envahit le Rwanda depuis l'Ouganda, le terrain de l'instabilité politique avait déjà été préparé.<sup>8</sup> Le passé de violences politiques, la guerre qui avait renversé Habyarimana et le génocide qui s'ensuivit devaient avoir de profondes répercussions sur l'organisation et l'exercice de la politique d'après-guerre dans le pays, et sur les relations entre la société et l'état.

## La politique après la guerre et le génocide : 1994-2015

La violence de la guerre civile et le génocide des Tutsi ont laissé le Rwanda en ruines, avec un état brisé et une économie effondrée. Cependant, le nouveau gouvernement dirigé par le FPR a avancé rapidement et, durant ces 21 dernières années, il a accompli des progrès significatifs dans toute une série de domaines. Dans la sphère économique, il représente une des économies à plus forte croissance dans le monde. Entre 2008 et 2012, la croissance a atteint une moyenne de 8.2 pour cent. En 2013 il s'est classé au neuvième rang des croissances économiques les plus rapides du monde. Un des résultats de cette tendance a été d'extraire plus d'un million de Rwandais de la pauvreté entre 2005 et 2010, l'équivalent d'un taux de réduction de la pauvreté de 12 pour cent. Tout aussi significatif, ces 20 dernières années le Rwanda a atteint le taux de

6 Uvin, 1997.

7 Gakusi & Mouzer, 2010.

8 Otunnu, 2000.

scolarisation le plus élevé d'Afrique, 95 pour cent pour les garçons, et 98 pour cent pour les filles, avec des taux de réussite globaux de 72.7 pour cent.

L'accès aux soins de santé pour l'ensemble de la population est également élevé. Avec plus de 90 pour cent selon les statistiques de 2014, le Rwanda possède probablement la couverture d'assurance santé la plus forte au monde pour des citoyens ordinaires ne relevant pas du secteur officiel. En vertu de quoi, l'espérance de vie a doublé dans les deux dernières décennies, allant de 28 en 1994 jusqu'à 63,5 en 2012. Le Rwanda est certainement le seul pays Africain pouvant atteindre la totalité ou la quasi-totalité des Objectifs du Millénaire pour le Développement<sup>9</sup>. Comment le gouvernement a-t-il été en mesure d'obtenir de tels succès ? Le débat qui suit examine le rôle des politiques dans le contexte de la reconfiguration et du réaménagement du système politique menés par le FPR. Il démontre que l'intégration politique et la relation non-antagoniste, collaborative, entre l'état et la Société Civile ont joué un rôle important

## Les nouvelles politiques d'intégration et la recherche du consensus

Après le génocide, la nouvelle présidence du Rwanda a tourné résolument le dos aux politiques où « le vainqueur remporte tout » des régimes précédents. Elle a tout d'abord établi un gouvernement dans lequel plusieurs groupes politiques actifs dans le pays auraient un rôle à jouer, à l'exception de ceux à qui l'on imputait la responsabilité la plus lourde dans l'organisation et l'exécution du génocide, l'ancien parti au pouvoir, le Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement (MRND) et son alliée la CDR, furent exclus.<sup>10</sup> Cette décision était conforme aux grandes lignes des accords de paix signés à la suite des négociations d'Arusha en Tanzanie auxquelles toutes les parties présentes avaient consenti.

9 <http://www.aljazeera.com/indepth/opinion/2014/04/against-odds-rwanda-20-years-af-201441292413620474.html>. Également, Kinzer, 2008; Crisafulli & Redmond, 2012

10 Il est important de noter, cependant, que certains membres du MRND qui n'étaient pas personnellement entachés par la participation au génocide ou qui avaient été poursuivis pour leur implication puis absous par les tribunaux Gacaca n'ont subi aucune exclusion et ont obtenu d'importantes fonctions dans le gouvernement post-génocide, certains en tant que membres du FPR.

### *Le partage du pouvoir dans le premier gouvernement post-génocide*

<i>Partis et parties prenantes</i>	<i>Dispositions de l'accord d'Arusha</i>	<i>Mises en œuvre après le génocide</i>	
		<i>Conformément aux dispositions légales</i>	<i>Telles que pratiquées</i>
MRND	5	0	—
FPR	5	10	8
MDR	4	4	4
PL	3	3	3
PSD	3	3	3
PDC	1	1	1
Indépendant	—	—	2

Source: *Parlement du Rwanda, 2010: 116*

Soulignons que, même après avoir remporté une victoire militaire absolue sur le gouvernement MRND et compte tenu de son écrasante suprématie militaire et de la légitimité qu'il retira d'avoir mis fin au génocide, le FPR n'a pas cherché à remettre en vigueur le monopole politique des anciens partis au pouvoir.

### *Partage du pouvoir dans l'Assemblée Nationale de Transition durant les cinq premières années de transition*

<i>Parties prenantes</i>	<i>Dispositions de l'accord de Paix d'Arusha</i>	<i>Telles que mises en œuvre durant les cinq premières années de transition (1994–1999)</i>
MRND	11	0
FPR	11	13
MDR	11	13
PL	11	13
PSD	11	13
PDC	4	6
Autres partis	11	6
Armée Nationale	—	6
Total	70	70

Source: *Parlement du Rwanda, 2010.*

Un facteur essentiel dans la magnanimité du FPR fut la détermination de rompre avec le passé d'exclusion politique du Rwanda dont ses dirigeants et membres avaient été victimes, et de prendre un nouveau départ. Et ainsi, le droit à exister des partis politiques fut légitimé. Néanmoins, des mesures furent prises en vue de limiter provisoirement leurs activités, dans le but de prévenir une contestation politique préjudiciable.

Une caractéristique notable de l'état Rwandais d'aujourd'hui est son efficacité largement reconnue dans des domaines tels que la prestation de services et la lutte contre la corruption. Le sérieux avec lequel on combat la corruption est garant de l'application des mesures anti-corruption qui justifient la réputation du Rwanda en tant que pays globalement exempt de corruption.<sup>11</sup> Les Organisation de la Société Civile et les ONG ont joué des rôles importants, même s'ils furent discrets, dans les deux domaines.

## Le revers de la médaille

Cependant, le gouvernement fait depuis longtemps l'objet de critiques sur les questions de droits et de démocratie. Par exemple, Strauss<sup>12</sup> affirme: « A l'intérieur du Rwanda, le FPR est allergique à la dissidence politique. L'expression politique libre reste strictement limitée ; le gouvernement a souvent étouffé la critique des journalistes ainsi que celle des organisations de la société civile indépendantes, en particulier celles qui défendent les droits de l'homme ». Des diatribes comme celles de Strauss sont sujettes à exagération. Néanmoins, les critiques reflètent réellement la situation globale sur le terrain, particulièrement lors des tous premiers jours qui ont suivi le génocide quand, manquant d'expérience en matière de gestion étatique et apprenant principalement sur le tas, les nouveaux dirigeants du Rwanda accordaient une importance capitale à l'accomplissement et au maintien de la paix et de la stabilité, loin devant d'autres aspirations.

11 L'indice de perception de la corruption de Transparency International pour l'année 2012 considère le Rwanda comme le pays le moins corrompu d'Afrique de l'Est, avec le Burundi au rang des plus corrompus, suivi par le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie puis le Rwanda.

12 Strauss, 2006, pp. 243-244

Les conduites considérées comme perturbatrices ou potentiellement déstabilisantes, qu'elles soient issues d'individus ou de groupes, notamment les groupes de la société civile, ont suscité de vives réactions visant à y mettre fin instantanément. Ce souci de paix et de stabilité et l'engagement général envers la recherche du consensus et l'intégration restent une caractéristique essentielle des politiques post-génocides et sont responsables des règles très rigoureuses qui contrôlent l'enregistrement de nouveaux partis politiques et des événements comme les manifestations publiques.

Les critiques à l'égard du gouvernement post-génocide méconnaissent souvent ce contexte. Ce faisant, elles occultent les raisons, toutes discutables qu'elles soient, qui justifient ce qu'elles décrivent habituellement comme une simple intolérance à la dissidence et une violation des droits et libertés. Dans de nombreux cas, le gouvernement et ses détracteurs traitent la même question sous deux angles différents. Un des domaines où cela apparaît le plus clairement est celui des relations état – sociétés civiles.

## La Société Civile et l'État

La complexité des relations entre le gouvernement du Rwanda et les groupes de la société civile, notamment les ONG, date des premières rencontres entre les deux parties, peu après que le FPR ait pris les rênes de l'état. Ces rencontres furent de nature très particulière. Tout de suite après le génocide, les bailleurs de fonds ont acheminé leur aide humanitaire pour le pays par le biais des ONG internationales. Les donateurs ont également financé des groupes travaillant au suivi du respect des droits humains dans un environnement extrêmement complexe où il était parfois difficile d'identifier qui, des forces gouvernementales ou de l'insurrection armée, était responsable de quelle occurrence de violations des droits de l'homme. Pour le gouvernement, cependant, il semblait que les défenseurs des droits de l'homme montraient trop d'empressement à lui imputer la responsabilité des violations sans preuves vérifiables.

De plus, dans leur travail à l'intérieur du pays, les ONG impliquées dans l'œuvre humanitaire n'accordaient que peu d'attention, voire aucune, aux points de vue du gouvernement. Le gouvernement considéra cette approche de l'assistance humanitaire et l'attitude des ONG de défense des droits de

l'homme comme des diversions qui pourraient facilement saper ses efforts pour rétablir l'ordre social et réactiver, ainsi que prendre en charge et diriger, la reconstruction du pays.<sup>13</sup> Fin 1995, de nombreuses ONG internationales furent contraintes, directement et indirectement, de quitter le pays. A la suite de quoi, le gouvernement mit en place un cadre réglementaire solide pour la « gestion » des ONG locales et internationales.

Les critiques populaires et universitaires tendent généralement à dénoncer les restrictions inscrites dans la législation applicable. D'autres prétendent que les groupes de la société civile ont été cooptés par le gouvernement.<sup>14</sup> Cette critique procède de l'échec des détracteurs à identifier les groupes qui s'affichent comme des sentinelles et dont la relation avec le gouvernement s'inscrit dans la confrontation. Cependant, chercher la contestation entre les deux parties masque facilement un aspect hautement important de la réalité locale. Selon la façon dont les partis politiques, au nombre de 11, interagissent, le mode d'interaction favori entre l'état et les groupes de la société civile est la collaboration et le débat autour d'une table de sujets d'intérêt mutuel, même si l'issue qui en découle est de tomber d'accord sur le fait d'être en désaccord. Un ministre d'état a une fois défini la réflexion du gouvernement à cet égard :

Deux débats sont en cours, chez les spécialistes internationaux, sur le rôle des organisations de la société civile dans les pays en voie de développement. D'un côté la société civile est perçue comme un contre-pouvoir du gouvernement, et de l'autre, on considère la société civile comme un partenaire efficace dans la prestation de services et le processus de développement. Le Rwanda privilégie cette dernière approche.<sup>15</sup>

Le gouvernement est tellement engagé dans cette démarche que certaines tentatives de groupes de la société civile, en particulier les groupes de défense des droits de l'homme, d'influencer la politique par le biais de la controverse,

13 Entrevue avec un haut fonctionnaire du gouvernement dont le travail consistait à traiter directement avec les ONG tout de suite après le génocide, 2007.

14 Gready 2010.

15 Maina and Kibalama 2006, p. 66

ont échoué dans le passé. Dans certains cas les tensions qui en ont découlé ont amené les militants de la société civile à fuir le pays.<sup>16</sup>

On doit reconnaître, cependant, que la relation est loin d'être symétrique. L'impuissance de la société civile vis-à-vis de l'état et la préférence de ce dernier pour le modèle d'implication « collaboratif », ont fait que l'expression de critiques, ou d'opposition aux politiques du gouvernement de la part des groupes de la société civile et des ONG, est plutôt rare, quoique pas tout à fait absente.<sup>17</sup> Ce choix de ne pas manifester trop de revendications s'étend aux donateurs. Depuis la fin du génocide, les donateurs, pour la plupart, ont généralement été attentifs à ne pas adopter de comportements que le gouvernement pourrait percevoir comme perturbateurs.<sup>18</sup>

## La Société Civile est-elle assujettie et inefficace ?

Une particularité notable de l'affirmation selon laquelle la Société Civile au Rwanda a été assujettie, cooptée et corrompue, est qu'elle ne reflète pas le point de vue d'une importante partie des militants de la Société Civile. Par exemple, nombreux sont ceux qui affirment que, loin d'être la preuve d'un renoncement à leur rôle de plaidoyer, l'approche non-confliktuelle pour solliciter l'état reflète simplement un choix de s'impliquer différemment. Comme on l'a fait remarquer, « nous ne nous engageons pas dans un plaidoyer de confrontation, mais plaider n'est pas se confronter ».<sup>19</sup>

En développant le sujet de l'efficacité de l'approche non-confliktuelle, un militant a mis l'accent sur le processus budgétaire national. Ici, les groupes de la société civile reçoivent les documents du cadre budgétaire de la part du Ministère des Finances de façon à pouvoir en commenter le contenu et signaler les passages dans lesquels le gouvernement devrait approfondir sa réflexion, quelles que soient ses propositions d'action. Certains peuvent choisir de rédiger des exposés de principes pour développer leur point de vue

16 Waldorf 2011.

17 Voir, par exemple, Golooba-Mutebi 2011a.

18 Sur les relations donateur-gouvernement et l'apparente réticence hautement controversée des donateurs à faire des vagues, voir Hayman 2011.

19 Interview, Mai 2012.

en détail. Ceci, d'après un autre militant, suscite une réponse précise de la part du gouvernement: « Lorsque vous fournissez un exposé de principes, il y a toutes les chances qu'ils vous invitent au débat ».<sup>20</sup> Néanmoins, en pratique, les choses ne sont pas aussi roses que ce rapport semble le faire croire. Une des raisons pour cela provient des limitations subies par de nombreuses organisations de la société civile, à cause desquelles beaucoup d'entre elles manquent des compétences et de l'expérience nécessaires pour entrer en relation sur un pied d'égalité avec des fonctionnaires gouvernementaux expérimentés et qualifiés.

## Les limitations de la société civile

Le manque de capacités et les contraintes qui s'y rattachent limitant l'engagement avec l'état, est une caractéristique essentielle de la société civile au Rwanda. Un haut responsable de la fraternité a développé la question: « Influencer les politiques suppose de la recherche mais nous sommes fragiles dans ce secteur. Par exemple, nous avons voulu commenter *imihigo*<sup>21</sup>, le remembrement des terres, *umuganda*,<sup>22</sup> mais nous manquons de preuves suffisantes sur lesquelles fonder nos critiques ». <sup>23</sup> C'est ceci, et non une simple cooptation, qui explique dans une large mesure pourquoi de nombreux groupes de la société civile et d'ONG ont volontiers assumé des fonctions de prestation de service au nom de l'état. Certains d'entre eux, comme l'organisation Imbaraga, la plus grande coopérative agricole du Rwanda, sont les principaux transporteurs et distributeurs d'intrants agricoles, engrais et semences subventionnés, pour les agriculteurs, sous le programme phare du gouvernement d'intensification des cultures (CIP – crop intensification programme) dont l'objectif est de stimuler la productivité agricole au Rwanda et renverser l'insuffisance alimentaire historique du pays.<sup>24</sup>

20 Interview, Mai 2012.

21 Contrats d'objectif

22 Travail communautaire mensuel obligatoire.

23 Interview, Mai 2012.

24 Ministère Rwandais de l'Agriculture et des Ressources Animales (MINAGRI), 2012.

Un des exposants notables des relations antagonistes « état-société civile »<sup>25</sup> a décrit en détail le revirement dans les relations entre le gouvernement et les groupes de la société civile passant d'un modèle d'opposition à un modèle globalement concerté, dans le secteur agricole:

« L'augmentation massive du financement du secteur agricole par l'état et les donateurs a décuplé les moyens matériels disponibles pour certains acteurs de la société civile dans les secteurs du développement rural et du monde agricole mais elle les a enchaînés davantage aux réseaux bureaucratiques de l'état. Par exemple, les agronomes qui travaillent pour l'une des plus grandes organisations de producteurs se décrivent eux-mêmes parfois comme des « employés » de programmes du gouvernement tels que le CIP. Leurs méthodes de travail ... sont étroitement liées aux conceptions et aux activités de l'état et les entrevues avec eux ne suggèrent que peu de sentiment d'indépendance du gouvernement dans leurs pensées ou leurs actes. Les agronomes qui travaillent pour les ONG soutiennent essentiellement les agronomes d'état et sont totalement incorporés au mécanisme étatique de réforme agricole. Ils ont en grande partie perdu leurs capacités d'agir en tant qu'organisation de défense efficace pour les petits producteurs ».

Voici le genre de critique qui privilégie l'idéologie avant la compréhension du phénomène au sein de son propre contexte. Huggins tient surtout à appliquer au contexte Rwandais un modèle de la façon dont la société civile est censée entrer en relation avec l'état. Constatant que son modèle ne fonctionne pas, il ne fait aucun effort pour comprendre ce que produit la relation inhabituelle entre l'état du Rwanda et les groupes de la société civile qui travaillent dans le secteur agricole. La forme triomphe sur la substance.

Les critiques de ce genre font fi de la complexité. Afin de mieux comprendre la complexité des relations entre l'état et la société civile et entre l'état et la société au sens large du terme, on doit examiner les réformes dans les collectivités locales. Plusieurs auteurs font couramment des commentaires sur le long passé d'obéissance et de soumission à l'état des Rwandais, et sur l'effet

<sup>25</sup> Huggins, 2012, p. 26

négalif que cela produit sur leur capacité et leur désir de formuler des revendications. La notion de « sujétion aux puissants »<sup>26</sup> était si profondément enracinée avant le génocide que lorsque le nouveau gouvernement a entrepris d'encourager les Rwandais ordinaires à poser des questions à leurs dirigeants, ils ont réagi avec scepticisme.<sup>27</sup> Un élément essentiel sous-jacent au pouvoir de décentralisation était le désir de fragiliser la culture d'obéissance qui, selon certains analystes, fut responsable de la participation massive au génocide.<sup>28</sup>

Bien qu'aujourd'hui, on constate des signes de l'implantation d'une culture de remise en question des dirigeants, cela a demandé beaucoup de travail de la part même du gouvernement pour y parvenir<sup>29</sup>. De nouvelles recherches<sup>30</sup> et observations<sup>31</sup> montrent que les Rwandais sont maintenant tout à fait prêts à soumettre des revendications.<sup>32</sup> De plus, en dépit du fait que les groupes de la société civile évitent la confrontation, entretiennent une coopération avec l'état and et jouent en son nom un rôle essentiel dans la prestation de services, le gouvernement les consulte sur les questions de politique.<sup>33</sup> Les critiques<sup>34</sup> peuvent s'obstiner à décrire un pays baignant dans un climat de peur, mais c'est de toute évidence loin de présenter le scénario dans sa globalité. La peur que certains Rwandais ressentent et expriment à l'égard du gouvernement ne représente qu'une partie d'une réalité plus complexe et changeante.<sup>35</sup>

Des témoignages supplémentaires de l'influence de la société civile sur l'état proviennent du domaine agricole. Cette influence intervient au travers des activités du Groupe de Travail du Secteur Agricole (ASWG – Agricultural Sec-

26 Newbury 2011, p. 229

27 Dans l'un de ces cas, un homme s'est levé et a dit à un représentant officiel que de telles exhortations constituaient une incitation à s'opposer au gouvernement (Conversation avec Protais Musoni, Ministre d'État rattaché au Cabinet du Premier Ministre et ancien Bourgmestre, Secrétaire Permanent et Ministre des Collectivités Locales, 2004).

28 Kimonyo 2008.

29 Chambers and Golooba-Mutebi 2011.

30 Golooba-Mutebi 2011a; Golooba-Mutebi 2010a; Golooba-Mutebi 2010b.

31 Voir, par exemple, Golooba-Mutebi, 2010b; et Golooba-Mutebi, 2014.

32 Voir également Asiimwe 2008.

33 Entrevues, Août 2011.

34 Voir par exemple, Purdekova 2011; Beswick 2010.

35 Pour une analyse de la complexité de la situation, voir Golooba-Mutebi 2011b. Chambers and Golooba-Mutebi 2011. Golooba-Mutebi 2011a; Golooba-Mutebi 2010a; Golooba-Mutebi 2010b.

tor Working Group). Il se réunit une fois par mois et des groupes de la société civile font partie de ses membres. La valeur ajoutée du partenariat de la société civile est l'interaction directe entre les groupes de la société civile et les agriculteurs, et le rôle de médiation qu'ils jouent entre les agriculteurs et d'autres intervenants, notamment le gouvernement et le secteur privé. On ne saurait trop insister sur l'importance de cette action dans l'élaboration des politiques. Leur fonction de plaidoyer est peut-être assez limitée. Cependant, ce n'est pas uniquement une conséquence de la façon dont l'état a structuré leurs relations. Certaines des limites viennent de la décision des donateurs de canaliser l'aide financière par le biais du gouvernement et non par celui des groupes de la société civile. Un des résultats est que les groupes de la société civile manquent de moyens financiers pour embaucher et retenir des personnes qualifiées, d'envergure équivalente à celle des agents publics et des fonctionnaires dont ils souhaitent influencer l'opinion et les actes. Par conséquent, leur capacité d'engagement politique reste modeste.

## Conclusions

On présente souvent le Rwanda comme un environnement difficile pour le travail des groupes de la société civile. En surface, la doléance semble justifiée. Cependant, un examen plus approfondi de la question révèle une grande complexité. Il montre que, loin d'être hostile, l'environnement a été remanié afin d'aligner la conduite des groupes de la société civile sur la stratégie globale du gouvernement pour éviter la contestation dans les questions politiques et privilégier la recherche de consensus et la collaboration. Les résultats, comme le montre ce document, ont fait que des avancées majeures ont été réalisées dans une grande variété de domaines, avancées qui ont valu au Rwanda d'être salué à l'échelle internationale. Il démontre que, alors qu'il existe de vastes possibilités de discussion et d'échange de points de vue entre l'état et les différents acteurs, notamment les groupes de la société civile, il n'y a guère de place pour les oppositions contestataires qu'envisagent les analyses conventionnelles des relations état-société civile.

## Références

- Asiimwe, B. R. (2008) « Five Ngoma Councillors Resign », *The New Times*, Kigali, Rwanda, 10 Novembre
- Beswick, D. (2010) « Managing Dissent in a Post-genocide Environment: The Challenge of Politique Space in Rwanda », *Development and Change*, 41(2): 225–251
- Chambers, V. et Golooba-Mutebi, F. (2011) *Is the Bride Too Beautiful? Safe Motherhood in Rwanda*. Rapport de Recherche 04, Africa Power and Political Programme, London, UK: Overseas Development Institute
- Gakusi, A. E. et F. Mouzer, 2010. *De la Révolution Rwandaise à la Contre-révolution: Contraintes Structurelles et Gouvernance 1950–2003*. Paris: L'Harmattan.
- Golooba-Mutebi, F. (2014) « Holding local governments accountable the unfashionable Rwanda way ». *The East Africa*, 6 Décembre.
- Golooba-Mutebi, F. (2010a) « A reserved people reach out to “expatriate Zambians”, civil society in a unique debate », *The East African*, Nairobi, Kenya, 20 Décembre
- Golooba-Mutebi, F. (2010b) « A tale of two Rwandas and why Kagame makes some people scream », *The East African*, Nairobi, Kenya, 17 Décembre
- Golooba-Mutebi, F. (2011a). « with the national dialogue, Kagame has dumbfounded his critics and enemies », *The East African*, Nairobi, Kenya, 27 Décembre
- Golooba-Mutebi, F. (2011b) « When Nyakatsi is no longer good enough for the people of Rwanda », *The East African*, Nairobi, Kenya, 17 Janvier
- Gready, P. (2010), « You're either with us or against us »: Civil Society and Policy Making in Post-genocide Rwanda », *African Affairs*, 109(437): 637–657
- Hayman, R. (2011) « Funding Fraud ? Donors and Democracy in Rwanda », Strauss, S. and Waldorf, L. (eds), *Remaking Rwanda: State Building and Human Rights after Mass Violence*, Madison, WI: University of Wisconsin Press
- Huggins, C. (2012) *Consolidating land, consolidating control : What future for smallholder farming in Rwanda's 'Green Revolution' ?*, article présenté à la Conférence Internationale sur l'Accaparement des Terres dans le Monde II, 17–19 Octobre, Ithaca, NY: Department of Development Sociology, Cornell University
- Kimonyo, J.-P. (2008) *Rwanda: Un Génocide Populaire*, Paris, France: Karthala
- Kinzer, S. (2008). *Thousand Hills: Rwanda's Rebirth and the Man Who Dreamed It*. Hoboken, NJ: John Wiley and Sons.
- Maina, C. P. et Kibalama, E. (eds) (2006) *Searching for Sense and Humanity: Civil Society and the Struggle for a Better Rwanda*, Kampala, Uganda: Fountain Publishers
- MINAGRI (2012) *Farm Land Use Consolidation in Rwanda: Assessment from the Perspectives of Agriculture Sector*, Kigali, Rwanda: Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales
- Otunnu, O. (2000). « An Historical Analysis of the Invasion by the Rwanda Patriotic Army (RPA) ». In Adelman, H. and Suhrke, A. (eds). *The Rwandan Crisis from*

- Uganda to Zaire: The Path of a Genocide. New Brunswick and London: Transaction Publishers.
- Purdekova, A. (2011) « Even if I am not here, there are so many eyes »: surveillance and state reach in Rwanda, *Journal of Modern African Studies*, 49(3): 475–497
- Strauss, S. (2006). *The Order of Genocide: Race, Power, and War in Rwanda*. Ithaca, NY: Cornell University Press.
- Uvin, P. (1997) *Aiding Violence: The Development Enterprise in Rwanda*, West Hartford, CT: Kumarian Press
- Waldorf, L. (2011) 'Instrumentalising Genocide: The RPF's Campaign Against Genocide Ideology', dans Strauss, S. and Waldorf, L. (eds), *Remaking Rwanda: State Building and Human Rights after Mass Violence*, Madison, WI: University of Wisconsin Press

# L'accaparement des terres des pauvres dans la Commune de Moundou, au Sud du Tchad

Djeralar Miankeol\*

La problématique du foncier est une préoccupation récurrente dans la plupart des pays en voie de développement, notamment en Afrique. Le Tchad ne fait malheureusement pas exception. La problématique foncière se traduit sur le terrain par l'accaparement des terres des pauvres en ville comme en campagne. Le phénomène a pris de l'ampleur ces dix dernières parce que la terre est perçue uniquement comme un bien marchand.

Dans la région du Logone Occidental, la plus petite du Tchad (*8.695 km<sup>2</sup>, soit 0,69% du territoire national*) située au Sud en zone d'exploitation du pétrole, les espaces urbains et ruraux sont accaparés par les entreprises pétrolières et les grands commerçants (des centaines d'hectares de terres). En revanche, la majorité des agriculteurs détiennent à peine un hectare de terre de culture. La densité moyenne de la population est de *93 hbts/km<sup>2</sup>* alors que la moyenne nationale est de *8,7 habitants au km<sup>2</sup>*. Dans certaines zones critiques très saturées, on dénombre 150 à 200 habitants au km<sup>2</sup>.

A Moundou, chef lieu de la région du Logone Occidental et deuxième ville économique du Tchad appelée « petit Paris », les lotissements se font de manière anarchique et les pauvres sont dépossédés de la totalité de leurs terres au profit d'un petit groupe de personnes riches et des entreprises avec la complicité des agents véreux des institutions de l'Etat (Cadastre, Commune, Justice), des cabinets de notaires et des bureaux de courtage.

\* Chercheur et responsable de la société civile, N'djamena, Tchad

Une autre cause du phénomène d'accaparement des terres des pauvres dans la Commune de Moundou est la forte croissance démographique. Considérée comme la capitale économique du pays, Moundou a vu sa population tripler en trente ans, passant de 50.000 habitants à 187.000 habitants en 2010. Cet accroissement de la population s'est naturellement traduit par un besoin en espace de vie qui a conduit à une expansion très rapide de la commune, englobant de manière anarchique les villages et les champs des populations environnantes. En vingt ans, l'expansion spatiale de la commune de Moundou a dépassé ce qui a été fait en soixante ans (1930–1990), pratiquement le double. Cette expansion de l'espace de la commune s'est faite sans urbanisation aucune, le seul moteur étant le morcellement et la vente des terrains lotis. Cette situation a naturellement occasionné de nombreux problèmes et litiges fonciers qui ont fini par submerger les institutions judiciaires et de règlement des conflits de la place.

*En conséquence, l'évolution de la commune de Moundou est marquée par le non respect des dispositions légales et le dysfonctionnement total des structures de l'Etat chargées de la gestion du foncier à partir de la quatrième étape.* En effet, à partir de 1990, la terre est perçue uniquement comme un bien marchand. L'urbanisation s'est traduite par le simple morcellement, le lotissement et la vente anarchique des champs, des vergers et des périmètres de maraîchage des villages environnants de la commune. Aucun service lié à l'urbanisation n'a été réalisé dans les zones rurales incluses dans le périmètre urbain. Tout s'est fait dans le non respect des lois et règlements en matière de gestion du foncier et le non respect des normes urbanistiques.

Les principales conséquences de cette situation sont les multiples conflits qui opposent les gens, notamment les propriétaires coutumiers des terrains dépossédés et les nouveaux acquéreurs, les conflits entre les nouveaux acquéreurs eux-mêmes du fait des doubles, voire triples attributions d'un même terrain, l'apparition des paysans sans terre dans la commune de Moundou, l'obstruction des voies naturelles de drainage des eaux, le lotissement à des fins d'habitation des zones inondables, le morcellement, la vente et/ou l'occupation des réserves de l'Etat, la destruction des zones reboisées, etc.

L'analyse succincte faite sur la situation d'accaparement des terres des pauvres dans la Commune de Moundou permet de tirer les conclusions ci-dessous, déjà relevées dans certains pays en Afrique :

- ◆ *Violation de l'Etat de droit* : les principaux facteurs du phénomène d'accaparement des terres constaté sont : l'irresponsabilité des institutions de l'Etat, le non respect du cadre légal et réglementaire (textes/lois), le développement du clientélisme et de la corruption ;
- ◆ *Violation générale du cadre de vie des populations pauvres* ;
- ◆ *Violation des intérêts communs au profit des intérêts individuels ou des petits groupes.*

**Défi majeur à relever** : comment faire pour protéger les populations contre la spoliation de leurs terres ?

**Perspective** : respect et application de la principale loi en matière de gestion foncière au Tchad qui stipule que : « *Nul ne peut être privé de la propriété des immeubles ou de l'usage du sol, sans que l'intérêt public l'exige, qu'il y ait indemnisation et que les dispositions légales soient appliquées* ».

# Ressources foncières au Katanga

## Les implications internationales et les mouvements spontanés de résistance

Pierre Kahenga\*

Le CRONGD Katanga accompagne des paysans et mineurs chassés de leurs occupations, terres et habitations. Les révoltes destructrices sont isolées et nombreuses, les représentants de l'Etat ne jouent en général pas leur rôle, les entreprises internationales essaient de tirer leur épingle du jeu, mais sont confrontés à des phénomènes massifs de résistance désespérée.

**Après le secteur des mines, qui a subi une véritable razzia, c'est le tour de terres arables de la RDC de faire l'objet d'une ruée à l'échelle internationale.**

« Quel avenir pour une agriculture familiale dans un contexte libéralisé au Katanga » ?<sup>1</sup> Il y a des questions brûlantes : agro business, responsabilité sociale des entreprises, importations alimentaires, destruction des terres arables et phénomène d'accaparement, changement climatique et gestion compliquée du calendrier agricole.

Grâce à l'agriculture familiale<sup>2</sup>, nos communautés ont survécu à des guerres et des crises multiples. Mais avec les mutations actuelles, dictées par la crois-

1 C'était le thème du symposium que le Conseil Régional des ONG de Développement du Katanga et le Ministère provincial de l'agriculture avaient convoqué du 26 au 27 septembre 2014 au Gouvernorat de Province. Animé par Pole Institute, ces assises s'inscrivaient dans le plaidoyer mené sur l'activisme minier et les problèmes terriens auxquels sont confrontés des populations locales. Cent personnes y ont pris part ; des représentants du gouvernement et de l'assemblée provinciale ; des entreprises minières, des universités et des organisations de la société civile venus des quatre districts et trois principales villes katangaises.

2 Les agricultures familiales constituent un vaste ensemble qui englobe des situations très différenciées en ce qui concerne l'accès à la terre (exploitants propriétaires au titre de droits fonciers très divers, fermiers et métayers, paysans sans terre, petits entreprises de transformation ou commercialisation, urbains propriétaires d'animaux, etc.), les techniques de production (culture manuelle, traction animales, motorisation), la productivité et la destination des produits (autoconsommation, échanges locaux, approvisionnement des marchés nationaux et internationaux).

\* Conseil Régional des ONG de Développement – CRONGD Katanga

sance économique et la convoitise des ressources naturelles, les activités agricoles traditionnelles sont mises en péril et vouées à la disparition au Katanga, centre de l'extraction minière du cuivre et du cobalt.

Les paysans n'ont qu'une chance : se professionnaliser avait dit le ministre de l'agriculture dans son discours d'ouverture du symposium. Ils peuvent donc s'appuyer sur des initiatives internationales qui émergent en direction d'un accompagnement des processus transitoires d'une agriculture d'autosuffisance vers une agriculture familiale humaine, professionnelle et économiquement rentable. Néanmoins, la question foncière reste un préalable essentiel.

Le 30 mai 2014 Africa Confidential publia dans son VOL 55 n°11 l'article « farm plan aims high ; The government believes big farms and agri-industry can achieve food selfsufficiency. Small farmers fear a land-grab » annonçant la convocation en octobre de la même année à Kinshasa « agri Business Forum 2014 » où étaient attendus 450 hommes et femmes d'affaires du monde entier pour y célébrer l'option levée par le gouvernement congolais en faveur de l'agro-business comme moyen rassurant de vaincre l'insécurité alimentaire au pays. En perspective, Mozfood et Energy, firme sud africaine, planifient vingt parcs agro-industriels pour y accueillir des zones économiques spéciales soumises à une gestion mixte de partenariat public-privé dont une dans la plaine de Ruzizi au sud Kivu ; une deuxième au Maniema et deux autres au Bandundu à Mushipentane et Bukangalongo sur le plateau de Bateke. Ce vaste projet est inspiré, c'est sûr, de la nouvelle alliance pour la sécurité et la nutrition véhiculée par le G8 de 2012 et 2013 que dénonce la société civile d'influencer de fait les Etats à signer des accords qui, à la longue pourraient permettre à l'agri business international de faire main basse sur les terres africaines, d'en chasser les familles des paysans qui y vivent, de breveter les semences et d'octroyer des monopoles sur les marchés alimentaires.

Deux sites agricoles, représentant probablement 16 mille hectares de réserves en terres arables dessouchées, seraient identifiés pour développer un projet de même nature au Katanga. Il s'agit du domaine Pilote de Kanyama KCC dans le Haut-Lomami et de l'ex ferme Busange de la Société Agricole de la Cimenterie du Katanga (SAGRICIM)<sup>3</sup> à Lubudi dans le district de Kolwezi.

<sup>3</sup> La CIMENKAT, Société de Cimenterie du Katanga avait, à travers sa filiale agricole « SAGRICIM » entretenu la production semencière par la mécanisation agricole dans le territoire de Lubudi à côté d'un projet semencier du Ministère de l'Agriculture qui opérait à Busange financé par la Coopération Française. La

L'ex vice-président américain Al Gore dit dans son ouvrage « Le Futur » que 48 % de 120 millions d'hectares des terres arables de la RDC sont déjà cédées aux étrangers (et qu') un véritable bradage se fait malheureusement au détriment du peuple congolais

Il s'avère donc plus que nécessaire de tirer les leçons de l'expérience minière par rapport à l'administration foncière afin d'éviter de revenir aux mêmes erreurs quand il s'agira d'appliquer la gouvernance du secteur agricole.

Il y a une décennie le gouvernement procédait à l'assainissement du secteur minier pour y attirer des capitaux étrangers privés. C'est une volonté qui s'inscrivait dans la stratégie de mobilisation des ressources indispensables à la reconstruction du pays énoncée dans le discours de propagandes électorales. La mise en œuvre de ces mesures-forces a engendré des conséquences fâcheuses dont notamment les conflits en matière de délocalisation.

Les populations affectées décrivent la pauvreté où elles sont tombées du fait de l'exclusion. Dépossédées de moyens de survie usuels en échange des compensations jugées maigres et inadaptées, les victimes sont obligées de quitter les lieux de leur établissement pour y laisser la place à l'installation des projets miniers d'envergure. Comment confirmer ces allégations ? À quel niveau porter la responsabilité des victimes ?

Comment accompagner nos partenaires agriculteurs affectés d'un délogement forcé indigne ?

En vue d'appréhender davantage les problèmes générés par le déplacement des populations pour raison de pratiques minières ; le CRONGD Katanga, interpellé par les concernées avait organisé une enquête participative dans la zone Est de la ville de Lubumbashi. Un groupe moteur mixte<sup>4</sup> auquel participent des victimes s'est déployé sur le terrain. Le présent article synthétise ce que ce groupe a appris.

Dans la zone Est de Lubumbashi il sévit un phénomène de délocalisation-envahissement à répétition qui impose de fait une proximité contre nature sur

mécanisation a été intensivement appliquée aussi par l'église catholique à Kiseba, Kansenia (territoire de Lubudi), à Kanfwa (territoire de Mitwaba), à Kapulwa et Ndakata (territoire de Kambove), à Sambwa (territoire de Kipushi).

<sup>4</sup> Etait composée de neuf personnes issues du comité local de développement de la commune Ruashi et du personnel du CRONGD, parmi eux deux anciens représentants des victimes au sein des comités de délocalisation installés par les entreprises concernées.

un territoire contigu où propriétaires fonciers (entreprises minières, exploitants artisanaux, paysans, fermiers et habitants) s'affrontent en continu, avec colère et acharnement. Ce tableau défie les politiques publiques de l'aménagement territorial mises en œuvre localement. Il y a péril en la demeure, puisque à tout moment, tout peut exploser comme une bombe fatale. Aucun acteur isolé avec une stratégie sans alliances, ne peut limiter les dégâts. Comment a-t-on laissé aller les choses si loin ? Sur un espace commun s'exercent, dans une ambiguïté souvent querelleuse, des activités industrielles et civiles, qui, de natures plutôt incompatibles, exposent ainsi à l'insécurité des investissements ; à l'incertitude d'un délogement forcé sous payé ; la pollution des terres, des rivières et de l'atmosphère dans une ambiance d'explosion urbaine incontrôlée et d'intensification d'activismes miniers (déménagement, remblai, coulée acide, trafic...).

Sept ans environ se sont écoulés depuis que les entreprises, Ruashi Mining et CHEMAF, ayant acquis des droits d'exploitation, avaient procédé à la délocalisation des populations riveraines des mines : Ruashi et Kalukuluku, établies dans la zone Est de la Ville de Lubumbashi<sup>5</sup>. On estime à trente mille les creuseurs artisanaux chassés des sites qui ont arrêté de travailler et qui chôment. Sept mille champs et/ou concessions agricoles et dix mille maisons et/ou parcelles seraient détruites, puis expropriées, obligeant les propriétaires d'exercer ou de s'établir ailleurs, au-delà d'un périmètre de huit cent mètres de la mine et des installations (selon la règle de l'art). Les victimes, dûment identifiées ont reçu leurs indemnités, affirment les officiels. Et pourtant le problème demeure. Pourquoi ?

<sup>5</sup> La zone Est de Lubumbashi couvre quelques territoires sous la juridiction administrative des communes urbaines Ruashi et annexe et du secteur Bukanda, groupement Shindaika dans le territoire de Kipushi. Ces terres très minéralisées regorgent de gisements cuprifères dont la mine Ruashi qu'exploite l'entreprise Ruashi Mining et la mine Kalukuluku, concession de l'entreprise CHEMAF. L'hydrologie de ce terroir est essentiellement dominée par les eaux douces des ruisseaux en l'occurrence Naviundu, Luashi et Kebumba, propices à la culture maraichère à laquelle se livrent depuis belle lurette les populations locales. Créée en juin 1955, la commune Ruashi est construite sur la place où l'union minière du haut Katanga fit établir le camp transitoire des recrues en attente d'installation dans des usines. En cette année là, le problème de logement s'était posé avec acuité. Les grandes entreprises, sur ordre de l'autorité coloniale, firent construire par l'Office des Cités Africaines (OCA) des maisons des travailleurs. A la naissance, la commune Ruashi n'a que trois quartiers. Elle en compte sept aujourd'hui dont Kalukuluku, Luano et Kawama faisant l'objet de la présente délocalisation. L'extension de la commune progresse dans les territoires d'anciennes concessions agricoles de la commune annexe, l'une des sept communes de Lubumbashi qui constitue à la fois la ceinture verte pour la ville et la frontière avec le Territoire de Kipushi, qui entoure toute la ville de Lubumbashi.

Selon la législation minière en vigueur au Congo, la délocalisation est de deux types. L'un est économique, et l'autre physique. Le premier concerne soit la perte de sources de revenu et de moyens d'existence ; soit la restriction d'accès à certaines ressources (terre, eau, forêt) du fait de l'acquisition du terrain par le projet ; de son exploitation ou de la construction des installations annexes... Les personnes économiquement déplacées n'ont pas forcément besoin de déménager. La délocalisation physique tient au déplacement des personnes d'un lieu (village) sans perte de moyens de subsistance. Généralement elle se rapporte aux habitations qui sont détruites consécutivement au développement des activités minières ou des infrastructures connexes (routes, etc).

Toute personne ; toute communauté victime d'une délocalisation a droit aux indemnités compensatoires. L'indemnisation individuelle visera le remplacement d'anciens occupants et les aménagements perdus par les nouveaux. Ils comprennent les coûts de main-d'œuvre et une compensation en nature. Dans le secteur agricole par exemple, la compensation couvre la perte du travail investi dans les champs et celui des récoltes. Ces indemnités ont été conçues et mises en place afin de permettre aux personnes de rester viables économiquement dans leur zone de réinstallation.

La compensation communautaire couvre la perte par la communauté du droit d'utiliser les terrains et l'ampleur des dommages subis tant au point de vue humain qu'environnemental. Un plan de compensation doit prévoir une indemnisation équitable, adéquate et contrôler les personnes, les ménages et les communautés affectées afin que la perturbation des populations soit minimisée ; le tissu social des communautés de la région du projet respecté.

Qu'il s'agisse de Ruashi Mining ou de la CHEMAF, la délocalisation a connu trois types :

- ◆ Délocalisation des maisons d'habitation (délocalisation physique)
- ◆ Délocalisation des champs et villages (délocalisation physique et économique)
- ◆ Délocalisation des exploitants miniers artisanaux (délocalisation économique)

## La délocalisation des exploitants miniers artisanaux

Venant de s'installer, Ruashi Mining et la CHEMAF ont dû impérativement déloger près de 30 000 creuseurs qui occupaient auparavant les sites. Mis à part les énoncés légaux, il n'y a pas des standards de mise en œuvre édictés par les pouvoirs publics. Chacun devrait s'y prendre à sa façon.

Quand la CHEMAF<sup>6</sup> s'est revêtue du droit concessionnaire sur la mine de Kalukuluku elle a organisé une consultation avec 20.000 creuseurs actifs sur son terrain au cours de laquelle elle s'est solennellement engagée à payer une indemnité de 200 \$ à chacun, de l'embaucher, mis à part des frais compensatoires supplémentaires. Dans la nuit qui succéda la rencontre, l'entreprise a occupé la carrière et fermé tout accès aux tiers. S'en suivit le lendemain un affrontement avec les creuseurs ; la police s'en mêla. Il y eut des morts.

Pourquoi la CHEMAF a-t-elle agi ainsi, pourtant la veille elle avait obtenu un consensus avec les creuseurs ? Il se peut qu'elle ne se soit pas assez préparée à honorer la paie de 4.000.000 \$ et de pourvoir à 20.000 emplois d'une main d'œuvre non qualifiée. A quoi pouvait s'attendre l'entreprise en offrant des fausses promesses aux creuseurs à qui on reproche le recours fréquent à la violence et à la destruction ? Il est clair qu'agir ainsi, a été une déclaration de guerre, l'engagement d'un bras de fer, caractéristique du secteur minier congolais. Le travail des creuseurs s'est arrêté là. C'est l'entreprise qui a raison, le domaine lui appartient. La police a agi en vue de la protéger. Elle ne doit rien à qui que ce soit.

Au détail près, Ruashi Mining<sup>7</sup> a fait subir un sort similaire aux creuseurs. La société a tenu des rencontres de sensibilisation sur une fameuse norme « de rendement 5 » traduisant l'indemnité à laquelle devaient s'attendre 10.000 creuseurs. Au bout d'un long processus compliqué, l'entreprise indemnisa 500 creuseurs avec 100 \$ chacun. Comme d'habitude la compensation s'accompagna de promesses de relocalisation dans d'autres sites ou d'embauche.

6 La société CHEMAF est une entreprise d'exploitation minière basée à Lubumbashi. Elle appartient à la filiale du groupe SHALINA, fournisseur des produits pharmaceutiques aux pays africains, créée en 2001, l'entreprise a attendu l'an 2006 au mois de décembre pour commencer l'exploitation du cuivre et du cobalt, et a débuté par la découverte exécutée par l'entreprise en sous-traitance ENPRICO (ULCO) qui s'est chargée également du transport des minerais de la mine à l'usine Usoke.

7 La société Ruashi mining a été implantée en 2000 après signature d'un contrat avec la Gécamines et la société Cobalt métal (CMC) dans la commune Ruashi dans son nord-est.

## La délocalisation des champs, concessions foncières et agricoles

La concession minière attribuée à la CHEMAF à Kalukuluku couvre les villages Washeni et Kebumba ainsi que quelques fermes (Katumbwe, Kebumba, Mulol, Kabasa, Kaminolo...) des familles héritières et des associations (esprit Kebumba, coopérative Washeni, maraichage Assodi). Avant la délocalisation il régnait dans ce terroir une cohabitation de gens travaillant les terres. Y travaillaient aussi bien les natifs que les agriculteurs de la cité (commune Ruashi et quartier Luwowoshi).

Lorsque la CHEMAF a repris la mine, elle a empiété sur les terres paysannes. L'occupation fut brutale. L'entreprise procéda par la destruction de 30 maisons. Puis elle s'empressa de construire un mur de clôture qui enferme les villages Kumbumba et Washeni. Les terres tirées de la carrière sont remblayées sur les champs, dans le lit de la rivière et sur le cimetière où les villageois enterrent leurs morts. Commence ainsi une longue pression à laquelle les agriculteurs n'ont pas pu résister. Bien qu'ils aient brûlé un camion de transport des minerais pendant la révolte, ils ont fini par tout perdre : leurs ressources, et les modestes droits qu'on leur avait concédés sur papier.

C'est seulement après des revendications des victimes que les pouvoirs publics ordonnèrent aux services compétents de procéder à l'inventaire des biens spoliés. Les listes disponibles témoignent de 145 maisons d'habitations, 63 maisons inachevées, 622 terrains vides, 328 champs et plusieurs arbres fruitiers.

Forcée de faire la paix, la CHEMAF ouvrit un processus d'indemnisation qui n'a jamais abouti. Quelques victimes ont été payées, d'autres attendent encore à ce jour. Parmi les malheureux : les retardataires ; mais aussi le groupe qui s'est opposé à la délocalisation contre argent, préférant une délocalisation en échange de la restitution d'un bien correspondant. Ceux-ci sont restés jusqu'à ce jour dans la concession en attente de leur indemnité. Seuls 261 agriculteurs sur 328 ont bénéficié des indemnités de 300 \$ à chacun. Demeurent sous réclamation de paiement, 570 terrains vides, 94 maisons habitées ; 40 maisons non achevées à Washeni et 93 à Kebumba.

Autant l'indemnisation des paysans par la CHEMAF est baclée autant celle du côté Ruashi Mining est décevante. Les paysans identifiés le long du tronçon routier « chaussée de Kasenga-usines » avaient, pour toute indemnité, perçu

un forfait non négocié de 100 \$ par personne. Les concessions englouties par les remblais de l'entreprise ont été payées de façon discrétionnaire : qui 50 \$, qui 80 \$ et les plus heureux 100 \$. Tandis que ceux qui œuvraient sur l'espace où sont érigées les usines, purement et simplement ignorés, à l'exception de quelques arrangements fictifs.

## Délocalisation des maisons d'habitation

Dans le souci d'installer les usines de traitement et le dispositif sécuritaire, de stocker les remblais et de tirer la ligne électrique, Ruashi Mining initia la délocalisation physique des propriétés foncières aux quartiers Kawama, Luano, Kalukuluku, en particulier les parcelles situées sur les tronçons routiers « usine – Radem » et « Kalukuluku – Guest House ». En outre l'action envisagée affectera la disparition des champs pour 2000 paysans des villages Kijiba, Katanga Endache, Kalukuluku et partiellement Washeni.

D'entrée de jeu, l'entreprise adressa en toute discrétion une correspondance au Maire de la ville lui demandant l'autorisation de déloger les occupants des sites ciblés. Quand les victimes découvrent l'information, elles organisent en juin 2006 une marche de contestation qui aboutit à la mise en place des comités de dialogue avec l'entreprise.

En 2007, l'entreprise a négocié des compensations suivant les modalités suivantes :

- ◆ Un terrain vide coûterait par m<sup>2</sup> 0.67 \$ à multiplier par la superficie totale du terrain, puis additionner avec la moitié du montant trouvé. Par exemple un terrain de 30/25 m<sup>2</sup> coûterait :  $30 \times 25 \times 0.67 \$ = 502.5 + \frac{1}{2} .502 = 753 \$$
- ◆ Une maison construite en matériaux non durables (en briques à dobe) coûterait par m<sup>2</sup> 62.19 \$ à multiplier par la superficie totale de la maison puis additionner avec la valeur du terrain (à calculer suivant la grille illustrée ci-haut).
- ◆ une maison construite en matériaux durables (bloc ciment ou brique cuite) coûterait par m<sup>2</sup> 124 \$ à multiplier par la superficie totale de la maison puis additionner avec la valeur du terrain (à calculer suivant la grille illustrée ci-haut).

## Quelles leçons nous apprend cette expérience de délocalisation dans la zone Est de la ville de Lubumbashi ?

### Sur le plan économique

La délocalisation physique réalisée en milieu urbain a eu du succès au profit des propriétaires fonciers. Car il a été très difficile à l'entreprise ou à ses préposés de contourner les droits fonciers légalement établis. Malgré les actes de fraude, corruption ou autres formes de trafic illicite enregistrés çà et là, les propriétaires fonciers en ordre ont bénéficié d'une indemnité conséquente qui leur a permis, pour la plupart d'utiliser une partie de leur argent pour s'établir ailleurs. Sur le même registre, il faut signaler que les terres rurales greffées d'emphytéose ont subi le même sort. Cependant (affaire de gros sous) seuls les propriétaires influents ont réussi à se faire payer normalement.

C'est les terres paysannes qui ont payé le lourd tribut du phénomène d'accapement. Acquisées d'héritage en héritage, elles ne sont régies que par le droit coutumier, les usages agricoles et les pratiques rurales non pris en compte dans le droit positif en vigueur en RDC<sup>8</sup>.

Faute de document de preuve reconnue par l'administration publique, les terres paysannes ont été bazardees au prix d'une indemnité arbitraire et sous évaluées à la base aujourd'hui d'une paupérisation des ménages affectés. Ces derniers ont été obligés d'abandonner l'agriculture pour d'autres occupations non habituelles et inadaptées. Les plus habiles ont pu pousser plus loin. Ils ont été obligés de déplacer leurs familles en brousse où il n'y a pas d'infrastruc-

8 Le mode d'acquisition des droits parcellaires en milieu urbain obéit à la législation positive (droit écrit) qui habilite seuls les services du cadastre et des titre foncier à l'octroi des terres. Ceux-ci ont la mission de lotir les parcelles offertes aux intéressés. Bien qu'en pratique le business parcellaire soit devenu l'apanage de quiconque (chef de cellule, de quartier, bourgmestre, particulier etc) les acquéreurs parcellaires, une fois en possession du fonds, engagent une procédure de légalisation auprès du service cadastral afin d'obtenir un contrat de location qui couvre de droits les terres acquises. La juxtaposition des droits positifs et coutumiers est un vieux conflit juridique non encore résolu dont on est conscient des dégâts qu'il cause dans nos sociétés. Au regard de l'administration publique, les occupants des terres rurales ne sont dotés d'aucun pouvoir juridique à prévaloir. Considérées par elle comme « res nullius » (terre sans maître), ces terres sont versées dans le domaine privé de l'Etat congolais exposées à toute demande concessionnaire ; quitte au nouvel acquéreur d'indemniser les investissements consentis par les anciens occupants. En vertu du principe que « le sol et le sous-sol appartiennent de droit à l'Etat congolais », et qu'il est le seul à en céder une portion aux tiers à titre de location. Avec cette fiction législative, l'Etat congolais ignore que ces terres héritées constituent un capital pour les paysans.

tures, notamment d'écoles pour les enfants. D'autres résistent contre toutes menaces. Ils continuent le métier dans les environs de la mine avec des conséquences de pollution. Ils réclament de réévaluer la rémunération ou carrément une acquisition des nouvelles terres accessibles au centre d'écoulement compétitif.

Le manque à gagner peut se confirmer avec une étude réalisée par l'université de Lubumbashi sur la typologie des exploitants agricoles familiaux sur le territoire de Kipushi<sup>9</sup> qui renseigne que :

- ◆ l'agriculture périurbaine constitue une activité importante pour la survie de la famille.
- ◆ L'autoconsommation est l'objectif principal poursuivi.
- ◆ En moyenne la culture maraichère (principale culture) se pratique sur une superficie qui varie entre  $\pm 0,2$  à  $\pm 1$  ha.
- ◆ 80 % des agriculteurs travaillent sur des terres héritées des ascendants. 50 % d'entre eux exploitent depuis 10 ans.
- ◆ Au regard des potentialités en présence, la culture maraichère peut émerger à Lubumbashi.

Selon le professeur IR. Agronome NYEMBO KIMUNI Lucien<sup>10</sup>, le maraicher qui exploite sur 0,2 ha gagne 1000 \$ l'année alors que celui qui arrive à 1 ha réalise 3000 \$ par an. En outre, il fait remarquer que « le revenu maraicher est fonction des superficies emblavées, or les superficies sont plus ou moins constantes ou régressent suite à l'avancée de l'urbanisation et les activités minières dans la périphérie de Lubumbashi ».

<sup>9</sup> Etude de la faculté des sciences agronomiques de l'université de Lubumbashi (en partenariat avec l'université de Liège-Gembloux Agro Bio-Tech) menée dans le cadre du colloque international sur « Territoires périurbains : développement, enjeux et perspectives dans les pays du sud » tenu le 19 décembre 2013 à Ulg-Gembloux) ; dont les résultats ont été présentés dans l'exposé de la faculté des sciences agronomiques au symposium sur l'agriculture familiale du 26 au 27 septembre.

<sup>10</sup> Etat de lieu de la recherche sur l'agriculture familiale au Katanga : le maraichage à Lubumbashi et son impact sur la réduction de la pauvreté : symposium sur l'agriculture familiale du 26 au septembre 2014.

Considérant les observations susdites :

- ◆ si un exploitant maraicher peut produire à l'hectare 3000 \$, alors que les villages Kebumba et Washeni viennent de perdre 193 hectares, donc désormais, dans l'absolu, ils manquent à gagner annuellement  $3000 \$ \times 193 \text{ ha} = 579000 \$$ . 579000 \$ répartis entre 328 ménages agricoles établis, chacun empoche théoriquement 1.765 \$ par an.
- ◆ Si l'exploitation ne couvre que 20 % (soit 0,2 ou 1/5) à l'hectare le gain annuel par ménage tombe à 353 \$. Ce qui se déduit que l'indemnisation de 300 \$ donnée par CHEMAF à chaque ménage ne couvre qu'une valeur inférieure de – 53 \$ par rapport à la valeur des récoltes annuelles de 20 % d'un hectare exploité. Que dire de ceux qui ont reçu 100 \$ ou moins de la part de Ruashi Mining ?

### Sur le plan politique

Dans le processus de délocalisation, les représentants de l'entreprise minière (agents, avocats et consorts) et les représentants des pouvoirs publics (bourgmestres, préposés, chefs des services urbains, de l'agriculture, etc.) ont été des acteurs intermédiaires, mais très puissants qui influencent, sinon dictent, la décision finale. Abusant de leur position dans la plupart des cas, ils ont monnayé les décisions en défaveur des paysans qui souffrent aujourd'hui et réclament réparation. D'après leurs témoignages, Ruashi Mining et la CHEMAF n'ont pas assuré une indemnisation digne des normes prévenant les conflits. Ces entreprises, sinon ceux qui les représentaient auprès des communautés, ayant agi avec la complicité des pouvoirs publics les ont floués.

Des intimidations comme des promesses mensongères sont les différentes formes de manipulation employées dans le processus de délocalisation. Au cours des campagnes de sensibilisation, les acteurs en face des paysans ont utilisé la flatterie et la tromperie, surtout la violence enfin d'étouffer les revendications légitimes.

Les paysans allèguent, par ailleurs,

- ◆ que le processus a péché par manque d'implication responsable des pouvoirs publics ; que sur les listes des personnes à indemniser des noms fictifs furent ajoutés ;

- ◆ qu'il n'y a pas eu de négociations entre eux et les entreprises ;
- ◆ surtout que des discordances dans l'appréciation des valeurs des biens à indemniser ont été relevées ;
- ◆ que la disparition des traces des terrains par l'engloutissement sous les remblais était une manœuvre décourageante ;
- ◆ que la présence de l'entreprise minière est une menace d'expropriation des ressources, de pollution et déstabilisation.

Quant à elles, les entreprises témoignent avoir subi le trafic d'influence et l'interférence des hommes politiques ;

qu'elles furent victimes de la tricherie et de la fraude qu'avaient entretenues les préposés à la délocalisation qui manigançaient pour leurs intérêts privés ;  
 que les réclamations sont injustes et multiples du côté des paysans qui ré-envahissent les concessions acquises ou qui persistent à y rester.

### Sur le plan culturel

Plusieurs fois, les populations ont réclamé en vain leurs indemnités auprès de Ruashi Mining et de la CHEMAF et interpellent les pouvoirs publics. Des effets inattendus d'une délocalisation bâclée font surface. Cela ne concerne pas que Ruashi mining et la CHEMAF. La situation est générale.

Chaque jour qui passe, nous remarquons l'émergence des mouvements de revendication. Très fragiles puisque mal organisés mais pleins de colère et avec l'intention de détruire. Ces mouvements se multiplient sur des territoires isolés et se basent sur le désespoir. Ils s'expriment par des actes délictueux et peu productifs qui ne permettent pas de solutions durables. On leur a fait voir cependant que cette façon de réclamer ses droits expose à la répression judiciaire et policière. Ce qui peut retarder le recouvrement des situations souhaitées. Dans l'entre temps les dépossédés retournent sur les sites expropriés sous prétexte de n'avoir pas trouvé d'alternative et qu'à chaque fois l'entreprise est obligée de dépenser de gros moyens pour les disperser. Les pouvoirs publics doivent plus que jamais prendre de la hauteur. Au lieu d'étouffer l'affaire et de jouer à l'hypocrisie, le devoir s'impose de catalyser un dialogue sincère sinon le pire peut arriver.

Un autre groupe de paysans de la commune Shituru o Likasi vient de solliciter l'aide du CRONGD Katanga. 400 ménages ont subi l'expropriation des terres par deux entreprises chinoises installées à Buluo. Le 28 avril 2015 le CRONGD a eu un entretien avec les victimes. Ensemble, les parties ont fait l'analyse du contexte. Elles ont posé le diagnostic sur l'état de lieux du problème. Un groupe moteur de 12 personnes a été installé à l'issue pour la poursuite de l'action.